



Référentiel pour le métier **EMBOUCHEUR** **DE PETITS RUMINANTS**

Niveau: ouvrier qualifié



Edition 2022

Une publication soutenue par le gouvernement fédéral allemand par l'intermédiaire
du Programme d'Appuis au Développement Rural (PADER) de la Deutsche
Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

CONTENU

Référentiel métier compétence

Referentiel de formation

Référentiel d'évaluation

Guide d'organisation pédagogique et matérielle

Guide pédagogique



SOMMAIRE

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES	7
Préface	8
Résumé	9
Remerciements	10

SECTION 1: REFERENTIEL METIER COMPETENCE 11

INTRODUCTION	12
I. CARTOGRAPHIE DES EMPLOIS/METIERS DE LA CHAINE DE VALEUR PETITS RUMINANTS.....	15
1.1 Présentation générale	15
1.2 Argumentaire sur le choix des métiers pour les référentiels à développer.....	16
II. REFERENTIEL DE METIERS-COMPETENCES	17
III. ANALYSE DES FONCTIONS, TACHES ET OPERATIONS	19
3.1 Fonctions particulières	20
IV. DESCRIPTION DES CONDITIONS DE REALISATION ET DES CRITERES DE REUSSITE DES TACHES ET DES OPERATIONS.....	25
4.1 Fonctions particulières	25
4.2 Fonctions générales.....	28
V. PROCESSUS DE TRAVAIL.....	31
VI. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AUX TACHES	31
VII. HABILITES TRANSFERABLES ET COMPORTEMENTS SOCIO-AFFECTIFS REQUIS	33
8.1 Compétences particulières.....	40
8.2 Compétences générales	40
IX. MATRICE DES COMPETENCES DU METIER D'EMBOUCHEUR PROFESSIONNEL DES PETITS RUMINANTS	41
X. SUGGESTIONS AYANT TRAIT A LA FORMATION	43
CONCLUSION	43

SECTION 2: REFERENTIEL DE FORMATION 45

INTRODUCTION	46
I. FONDEMENTS DE LA FORMATION	47
1.1 Finalités du secteur de la formation.....	47
1.2 Les nouvelles évolutions des orientations de la formation professionnelle.....	48
II. DESCRIPTION GENERALE DU METIER	49
2.1 Définition du métier	49
2.2 Contexte professionnel.....	49
2.3 Opportunités d'emploi	51
III. TABLEAU DE SYNTHESE DE LA FORMATION	52
IV. LISTE DES COMPETENCES VISEES PAR LA FORMATION	52
4.1 Compétences particulières.....	52
4.2 Compétences générales	52
V. MATRICE DES OBJETS DE FORMATION	53
VI. DESCRIPTION DES OBJECTIFS DE FORMATION	54
6.1 Objectif de comportement N°1 : Installer une unité d'emboche de petits ruminants.....	54
6.2 Objectif de comportement N°2 : Conduire les opérations d'emboche.....	56
6.3 Objectif de comportement N°3 : Gérer une unité d'emboche	62
16.1 Mettre en place les outils de gestion des stocks.....	63
16.2 Entreposer / ranger les stocks	63
16.3 Renseigner les outils de gestion des stocks	63
16.4 Suivre les stocks.....	63
6.4 Objectif de comportement N°4 : Élaborer un plan d'affaires	65

6.5 Objectif de comportement N°5 : Vendre les produits d’embouche	67
6.6 Objectif de comportement N°6 : Communiquer en milieu professionnel.....	69
6.7 Objectif de situation n°7 : Se situer au regard du métier et de la formation.....	70
VII. LISTE DES MODULES.....	72
VIII. DESCRIPTION DES MODULES.....	73
Modules préalables : Métier et formation, Mise en place d’une unité d’embouche de petits ruminants.....	75
16.1 Mettre en place les outils de gestion des stocks.....	81
16.2 Entreposer / ranger les stocks	81
16.3 Renseigner les outils de gestion des stocks	81
16.4 Suivre les stocks.....	81
IX.CLOGIGRAMME DES SEQUENCES DE FORMATION	93
X.CCHRONOGRAMME DE REALISATION DE LA FORMATION.....	94
CONCLUSION	95

SECTION 3: REFERENTIEL D’EVALUATION..... 96

INTRODUCTION	97
I. MODALITES DE FORMATION ET D’EVALUATION	98
1.1 Identification du vivier	98
1.2 Modalités de formation	98
1.2.1 Mode de formation.....	98
1.2.2 Durée de formation	98
1.3 Modalités d’évaluation.....	98
1.4 Conditions de reprises.....	99
II. LISTE DES COMPETENCES ET MODULES VISEES PAR LA FORMATION.....	99
III. EVALUATION DES MODULES	100
3.1 Module : Mise en place d’une unité d’embouche	100
3.3 Module : Gestion simplifiée d’une unité d’embouche	116
3.4 Module : Entrepreneuriat	124
3.5 Module : Commercialisation des produits d’embouche de petits ruminants	128
3.6 Module : Communication en milieu professionnel.....	132
CONCLUSION	133

SECTION 4: GUIDE D’ORGANISATION PÉDAGOGIQUE ET MATÉRIELLE 134

INTRODUCTION	135
I. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE.....	138
1. Synthèse du référentiel de formation	138
2. Présentation du chronogramme.....	138
2.1 Ressources matérielles	139
2.2 Ressources physiques.....	145
3.2. Personnels de soutien (responsables des ateliers pédagogiques, référents ou maîtres de stage, professionnels du métier, etc.)	147
3.3. Formation continue des formateurs	148
CONCLUSION	150

SECTION 5: GUIDE PEDAGOGIQUE	151
I. PRESENTATION GENERALE DU GUIDE	152
II. PRINCIPES PEDAGOGIQUES RECOMMANDES.....	152
III. PROJET EDUCATIF ET INTENTIONS PEDAGOGIQUES	153
IV. PRESENTATION GENERALE DU REFERENTIEL DE FORMATION	153
V. LISTE DES COMPETENCES	154
VI. PRESENTATION DES FICHES DE SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES.....	155
6.1 Fiche pédagogique du module N°1 : Mise en place d'une unité d'embouche de petits ruminants	156
6.3 Fiche pédagogique du module N°3 : Gestion d'une unité d'embouche de petits ruminants	170
6.4 Fiche pédagogique du module N°4 : Entrepreneuriat	173
6.5 Fiche pédagogique du module N°5 : Commercialisation des produits d'une unité d'embouche de petits ruminants	176
6.6 Fiche pédagogique du module N°6 : Communication en milieu professionnel	181
6.7 Fiche pédagogique du module N°7 : Métier et formation	182
VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	183
7.1 Sensibilisation et formation des acteurs pour l'implantation de la formation	183
7.2 Mobilisation des ressources	183
7.3 Application et suivi du programme de formation	183
7.4 Mécanisme de suivi des séjours en milieu professionnel	184
ANNEXES	185

SIGLES ET ABREVIATIONS

APC : Approche Par Compétences

AST : Analyse de la Situation de Travail

BDPA-SCETagri : Bureau pour le Développement de la Production Agricole-Société Centrale pour l'Équipement du Territoire Agricole

CEA2 : Chargé d'Études Assistant 2

CEFZVH : Cellule de l'Enseignement et de la Formation Zootechnique, Vétérinaire et Halieutique

CIRAD : Centre de Coopération International en recherche Agronomique pour le développement

EMVT : Ecole de Médecine Vétérinaire Tropicale

CVA : Chaîne de Valeur

DSCE : Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi

GIZ : Gesellschaft Für Internationale Zusammenarbeit

MINADER : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

MINEFI : Ministère des Finances

MINEFOP : Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

MINEPAT : Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

MINEPIA : Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales

PADER : Programme d'Appui au Développement Rural

PNA : Programme National d'Alphabétisation

PNIA : Plan National d'Investissement Agricole

PIB : Produit Intérieur Brut

ProCISA : Projet Centres d'Innovations Vertes pour le Secteur Agro-alimentaire

PRODEL : Projet de Développement de l'Élevage

RMC : Référentiel de Métiers-Compétences

SDSR : Stratégie du Développement du Secteur Rural

SSEF : Stratégie du Secteur de l'Éducation et de la Formation

Préface

Le Cameroun s'est projeté à l'horizon 2035 de devenir « un pays émergent, démocratique, et uni dans sa diversité ». Cette vision est traduite dans le document de Stratégie Nationale de Développement (SND30) adopté en 2020. La Stratégie de Développement du Secteur Rural couplé au Plan National d'Investissement Agricole (SDSR/PNIA 2020-2030) qui en découle s'est fixée comme objectif global, de soutenir une croissance durable du secteur rural pour contribuer à la richesse nationale et améliorer les conditions de vie des populations.

Aussi, en 2019, le Gouvernement a élaboré un Plan d'Action National (PAN) pour la promotion de l'emploi décent des jeunes ruraux et de l'esprit d'entreprise pour la période 2020-2030. Il a pour but de créer les conditions d'emploi pour les jeunes dans les chaînes de valeur agricoles, de soutenir et de faciliter leur entrée préférentielle dans les débouchés agro-alimentaires attractifs et rémunérateurs. L'objectif général du PAN est de promouvoir une nouvelle génération de jeunes, créateurs d'emplois ruraux dans les secteurs agropastoral et agroalimentaire. À travers ce Plan, le Gouvernement souhaite pour la période 2020- 2030 : (i) impulser la mise en place d'un cadre institutionnel de coordination favorable à la création, au développement et au suivi de l'emploi et de l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes ruraux, (ii) renforcer les capacités managériales et entrepreneuriales des jeunes ruraux pour accroître la productivité et la compétitivité agropastorales, (iii) faciliter l'accès des jeunes créateurs d'emplois ruraux aux mécanismes financiers diversifiés, adaptés à leurs besoins et (iv) développer un système de communication facilitant la gestion des opportunités d'affaires dans le secteur agropastoral, aux niveaux national, régional et international.

C'est ainsi que le Chef de l'État Camerounais, Son Excellence Paul Biya, n'a de cesse de rappeler l'importance des secteurs de l'agriculture et de l'élevage pour notre économie et la place de la jeunesse dans le processus de sa transformation structurelle. Et plus récemment encore, dans son adresse à la Jeunesse, le 10 février 2022, il a relevé, au nombre des grands défis, celui de la disponibilité des compétences de qualité, à même de répondre aux nouveaux impératifs de développement. Pour cela, il a recommandé l'augmentation de l'offre de formation, afin de donner l'occasion à tous les jeunes d'acquérir des compétences utiles et adaptées, susceptibles de leur ouvrir des opportunités d'emploi dans tous les domaines.


C'est dans ce sens que le présent référentiel de formation pour le métier de l'emboucheur de petits ruminants a été élaboré selon l'Approche Par Compétences dans le but d'élargir et d'améliorer les offres de formation dans le sous-secteur élevage, pêche et industries animales en général et celui de la filière petit ruminant en particulier.

En effet, l'analyse des chaînes de valeur petit ruminant a permis d'identifier dans les maillons les différents métiers et caractériser les déficits des compétences qui en découlent. Ainsi, la professionnalisation des acteurs des chaînes de valeur est une condition sine qua none pour leur développement.

Le présent référentiel est donc un document de référence pour l'ensemble des acteurs du monde de travail et de la formation professionnelle. Par conséquent, nous les exhortons tous à se l'approprier et à contribuer à son implantation.

Au nom du Gouvernement Camerounais, nous réitérons nos remerciements au Gouvernement Allemand à travers la GIZ et plus particulièrement au Programme d'Appui de Développement Rural (PADER), pour son implication déterminante à l'élaboration de ce référentiel.

LE MINISTRE DE L'ÉLEVAGE, DES PÊCHES
ET DES INDUSTRIES ANIMALES



Docteur TAIGA

LE MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE



ISSA TCHIROMA BAKARY

Résumé

Le référentiel de formation professionnelle pour le métier de l'emboucheur de petits ruminants est le fruit de la coopération entre d'une part, la République du Cameroun à travers le Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) et le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP) et d'autre part la République Fédérale d'Allemagne représentée par la GIZ à travers le Programme d'Appui au Développement Rural (PADER).

L'élaboration de ce référentiel de formation s'est faite selon l'Approche Par Compétences (APC) conformément aux guides méthodologiques développés par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Le présent document comporte cinq sections:

- Section 1 : Référentiel de Métier - Compétences (RMC) ;
- Section 2 : Référentiel de Formation (RF) ;
- Section 3 : Référentiel d'Évaluation (RE);
- Section 4 : Guide Pédagogique (GP);
- Section 5 : Guide d'Organisation Pédagogique et Matérielle (GOPM).

Ce référentiel décline les compétences inhérentes à l'exercice de ce métier. Il décrit les différents modules de formation ainsi que les outils d'évaluation. Par ailleurs, il donne les indications sur le cadre infrastructurel et matériel pour une meilleure mise en œuvre de la formation professionnelle. Il sert de point de repère commun aux différents acteurs des milieux du travail et de la formation professionnelle.

Remerciements

Ce Référentiel de formation du métier de l'emboucheur de petits ruminants a été élaboré selon l'Approche Par Compétences (APC) sous la tutelle technique du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP), avec l'appui du Programme d'Appui au Développement Rural (PADER)/GIZ.

Les rencontres des acteurs impliqués dans le processus de l'élaboration et de la validation dudit référentiel, n'auraient pas été possible sans le concours de nombreuses personnes et entreprises. Les listes jointes en annexe reprennent les noms des personnes, des organisations et des entreprises consultées. Qu'ils trouvent ici, l'expression de nos remerciements pour leur disponibilité et leur apport précieux à la conception de ce référentiel.

EMBOUCHEUR DE PETITS RUMINANTS

SECTION 1 REFERENTIEL METIER COMPETENCE



INTRODUCTION

Au Cameroun, le secteur de l'élevage procure des revenus directs ou indirects à environ 37% des populations rurales. La part du secteur dans l'économie nationale était estimée en 1997/1998 à 117 milliards de F CFA, soit près de 2% du Produit Intérieur Brut (PIB) (MINEFI, 1999). Dans la composition de ce PIB, une étude de 1995 (CIRAD-EMVT/BDPA-SCETagri, 1995) donnait une part de 58% à l'élevage bovin contre 15 % aux petits ruminants. Dans les régions septentrionales à l'instar d'autres régions du Cameroun, la plupart des ménages associent l'agriculture à l'élevage et à d'autres activités génératrices de revenus (MINEPAT, 2015).

En ce qui concerne le sous-secteur de l'élevage, celui des petits ruminants vient en deuxième position (après l'aviculture) de par son importance au niveau national et compte pour beaucoup dans les revenus des familles. Avec environ 2 952 624 ovins et 6 298 059 caprins recensés en 2013 (MINEPIA, EPIA-STAT, 2014), l'élevage des petits ruminants, principalement chèvres et moutons contribue largement à la production de viande. Il joue un rôle socio-économique important, mais aussi culturel, avec l'existence de cérémonies et de rituels qui ont lieu tout au long de l'année (Cardinale, Ngo Tama et Njoya Aboubakar (1996).

Dans le grand Nord du Cameroun, les petits ruminants sont fortement représentés avec une densité au km² avoisinant selon le MINEPIA (2015) les 66 têtes au km², soit plus de 8 fois la densité de bovins (8 têtes au km²). En 2012, l'effectif des petits ruminants, constitué de 30% d'ovins et de 70% de caprins, était estimé à environ 3 760 000 têtes. L'accroissement annuel des petits ruminants est évalué à 4,25 % entre 1996 et 2012. En 2016, la réalisation d'une étude technico-économique sur l'élevage ovin et caprin en milieu rural a effectivement mis en exergue que les régions septentrionales du pays sont particulièrement touchées par une insécurité alimentaire chronique (Projet de Développement de l'Élevage (PRODEL), 2016).

Depuis quelques années déjà, le Gouvernement du Cameroun et ses partenaires au développement ne cessent à travers des projets d'envergure d'essayer d'améliorer les conditions de vie des communautés pastorales, des exploitations familiales, ainsi que des exploitants de petites entreprises d'élevage dans les zones cibles. A titre d'exemple, le PRODEL mis en place en 2016 par le Cameroun et la Banque Mondiale, s'inscrit dans un contexte stratégique national de développement du monde rural.

A titre d'exemple, la mise en œuvre au MINEPIA du PRODEL avec l'appui de la Banque Mondiale en 2016 s'inscrit dans un contexte de stratégie national de développement du Monde rural par la mise en œuvre de la stratégie de sous-secteur Élevage, Pêches et Industries Animales et la Politique de Santé Animale et de Santé Publique Vétérinaire (Appui aux renforcement des services vétérinaires et vaccination des chèvres et moutons contre la peste des petits ruminants).

La Stratégie du Secteur de l'Éducation et de la Formation (2013-2020) au Cameroun qui est une des composantes des stratégies de développement économique souligne avec force les priorités de la formation professionnelle vers le marché de l'emploi à travers des études de besoins de formation, de production des curricula adaptés, de la création des conditions convenables à l'implantation ainsi qu'à l'appui des jeunes formés. Cet état de fait, a conduit non seulement le gouvernement camerounais à travers les sectoriels, mais aussi les partenaires au développement à s'investir dans l'amélioration des conditions de vie des producteurs pastoraux. C'est dans cette perspective que l'État par le biais de la Loi n°2018/010 du 11 juillet 2018 sur la formation professionnelle a fixé un certain nombre de normes subséquentes à la formation

professionnelle au regard de ses objectifs, des méthodes, des modules, etc.

En outre, il y a quelques années, l'alphabétisation fonctionnelle qui, selon le Programme National d'Alphabétisation (PNA) (2006) est définie comme une forme d'éducation, de formation et d'instruction des jeunes et des adultes, et qui se pratique en dehors des écoles classiques, est venue renforcer les compétences des populations rurales. Cette approche d'éducation et de formation tient compte des problèmes réels des apprenants et vise leur épanouissement, ainsi que l'amélioration de leurs conditions de vie.

Un accent particulier a été mis sur la formation professionnelle considérée comme un ensemble d'activités visant à assurer l'acquisition des connaissances, des qualifications et des attitudes nécessaires pour exercer une profession, une certaine fonction avec compétence et efficacité (MINEFOP, 2016). C'est à ce titre que la Loi N°2018/010 du 11 juillet 2018 sur la formation professionnelle au Cameroun qui libéralise le secteur de la formation dans les milieux professionnels exige de tenir compte des spécificités de chaque secteur d'activités, des référentiels de formation des domaines concernés ainsi que des besoins en compétences des entreprises.

Bien plus, les métiers de la chaîne de valeurs petits ruminants, notamment l'embouche des petits ruminants (ovins et caprins) est sans une organisation réelle, manque d'assez de ressources de références matérielles, organisationnelles, etc. Bref, l'une des faiblesses de la filière « petits ruminants » est le faible niveau de professionnalisation des acteurs. Ainsi, il est temps de renouveler les diagnostics pour prendre en compte les situations locales afin de professionnaliser davantage les acteurs. Autrement dit, mettre en place une politique d'embouche des petits ruminants subséquentement novatrice et d'actualités en lien avec les compétences des acteurs ancrée dans la professionnalisation.

Cependant, au-delà de quelques efforts consentis par l'État et ses partenaires au développement, le secteur de l'élevage en général, et celui des petits ruminants en particulier, dégage encore de nos jours un gap sur les défis à relever. La problématique de l'encadrement et de la formation des éleveurs producteurs et exploitants persiste. La méthodologie liée à la formation professionnelle des éleveurs est de plus en plus difficile à appliquer. Bien plus, la politique de l'élevage des petits ruminants est la mise en œuvre et nécessite une plus grande prise en charge dans la formation avec l'impérieux besoin d'organisation des acteurs des filières de petits ruminants. Le décollage de la filière n'est pas encore effectif, (Rapport MINEPIA, 2009).

Pourtant, de nombreuses recherches ont été produites sur l'embouche des petits ruminants (Rapport MINEPIA, 2016 ; Labonne, Magrong, 2003 ; CIRAD-EMVT, BDPA-SCETAGRI, 1995 ; Lunel, 2000). Mais, ces études n'ont pas pris en compte la typologie fonctionnelle des métiers tout comme la situation de travail des opérateurs qui pourrait expliquer la non effectivité du décollage de la chaîne de valeur. En effet, il faudrait valoriser de nouveaux modes d'action, qui tiennent compte du fait que les compétences des acteurs de cette chaîne de valeur ne sont pas assez développées. De même, les structures d'appui-conseil qui peuvent accompagner l'installation des nouvelles technologies sont peu nombreuses et peu décentralisées.

C'est dans ce cadre que le PADER/GIZ qui soutient la filière petits ruminants en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA), se propose d'identifier de manière concertée, les métiers porteurs dans la chaîne de valeurs petits ruminants en vue de l'élaboration selon

l'Approche Par Compétences (APC), des référentiels de métiers compétences qui s'inscrivent dans une adéquation des apprentissages avec les activités réelles de la vie professionnelle. Ces référentiels permettent de développer des outils nécessaires au renforcement des capacités des acteurs de la filière et de former une masse critique de jeunes et femmes compétents dans la chaînes de valeurs Petits ruminants.

La présente mission a pour objectif d'identifier de manière concertée, les métiers porteurs, d'analyser les situations de travail et d'élaborer un référentiel de métiers-compétences sur l'emboche professionnelle de la chaîne de valeurs des petits ruminants.

Le présent Référentiel de Métiers-Compétences (RMC) sur l'embocheur professionnel de petits ruminants qui est la première étape de la conception de l'ensemble des référentiels pour ce métier porte sur les points suivants :

- Le contexte général de la chaîne de valeurs des petits ruminants ;
- La cartographie des emplois/métiers de la chaîne de valeurs des petits ruminants ;
- La description générale du métier d'embocheur professionnel de petits ruminants (ovins et caprins) ;
- L'analyse des fonctions, des tâches et des opérations du métier d'embocheur professionnel de petits ruminants (ovins et caprins) ;
- La description des conditions de réalisation et les critères de performances liés à chacune des activités du métier d'embocheur professionnel de petits ruminants (ovins et caprins) ;
- La description du processus de travail du métier d'embocheur professionnel de petits ruminants (ovins et caprins) ;
- Les habiletés transférables et comportements socio-affectifs requis du métier d'embocheur professionnel de petits ruminants (ovins et caprins) ;
- La présentation des compétences d'embocheur professionnel de petits ruminants (ovins et caprins) ;
- Les suggestions et recommandations ayant trait à la formation au du métier d'embocheur professionnel de petits ruminants (ovins et caprins).

Il contient en annexe les listes des personnes ayant contribué, un glossaire et la bibliographie.

I. CARTOGRAPHIE DES EMPLOIS/METIERS DE LA CHAÎNE DE VALEUR PETITS RUMINANTS

1.1 Présentation générale

La cartographie des métiers/emplois a été élaborée en partant d'une revue de plusieurs documents que nous avons exploités sur la filière petits ruminants ainsi que des informations recueillies auprès des acteurs de chaque maillon de la filière lors des enquêtes de terrain¹. En plus, la tenue d'un atelier nous a permis d'enrichir la cartographie.

Nous illustrons dans le tableau ci-dessous, la cartographie de l'ensemble des métiers issus des trois maillons de la chaîne de valeur petits ruminants :

Tableau 1 : Cartographie des trois maillons de la chaîne de valeur petits ruminants

Maillons	Métiers/Emplois identifiés
Production	Éleveur naisseur des petits ruminants
	Emboucheur des petits ruminants
	Berger
	Producteur de lait
	Inséminateur
	Éleveur naisseur des petits ruminants
Transformation	Tanneur
	Fromager
	Braiseur
	Maroquinier
	Transformateur de la viande (clichy, fumée, hachée et séchée)
Commercialisation	Tanneur
	Boucher
	Maquignon
	Prestataire vétérinaire

1 Dans le cadre de notre cartographie, nos enquêtes de terrain se déroulent dans la Région du Nord/Cameroun, principalement Garoua, Ngong et Mayo-Oulo.

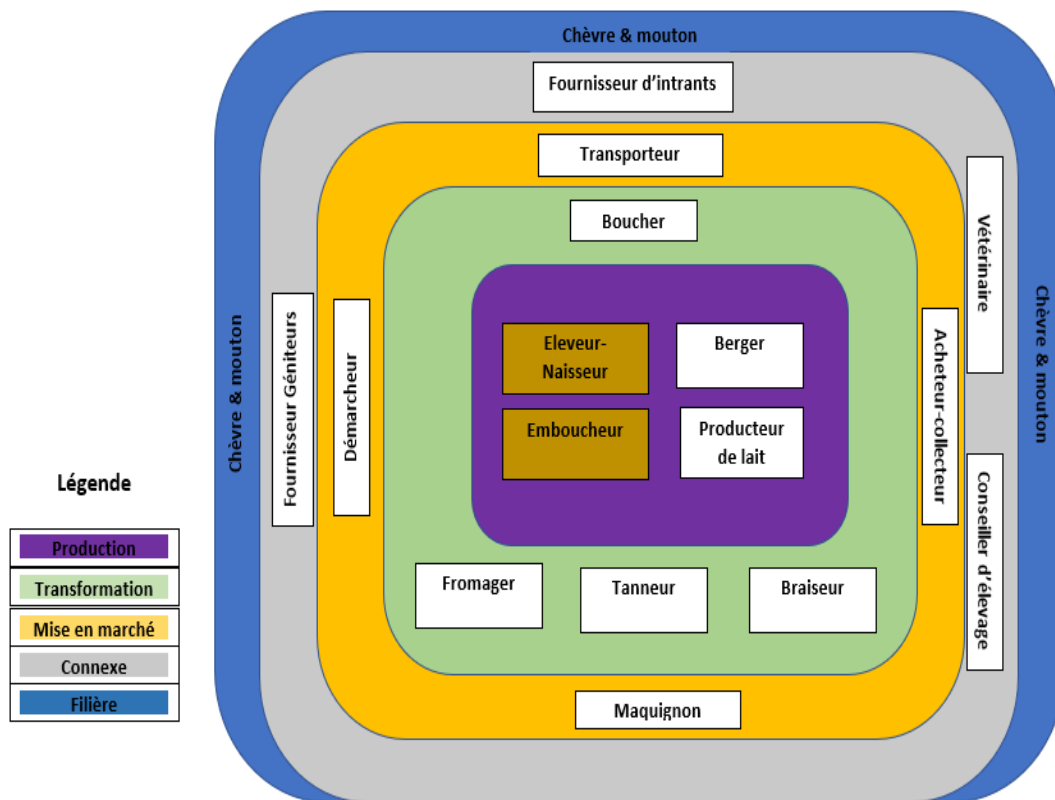


Figure 1 : Représentation graphique de la cartographie des métiers de la chaîne de valeur petits ruminants

1.2 Argumentaire sur le choix des métiers pour les référentiels à développer

Au regard de la cartographie élaborée qui présente une variété de métiers, il est indiqué dans le cadre de cette mission de choisir deux métiers afin d'élaborer des référentiels y afférents. D'une manière générale, les constats que nous faisons de la filière petits ruminants (ovins et caprins) laissent présager a priori des potentialités ainsi que des opportunités. En effet, au Cameroun, le maillon de l'élevage des petits ruminants participe directement ou indirectement à environ 37% au revenu des populations rurales. Ce qui a un impact assez important sur le PIB. De plus en plus, des ménages associent à l'élevage, d'autres activités génératrices de revenus. En outre, l'élevage des petits ruminants principalement chèvres et moutons contribue largement à la production de viande.

En revanche, les métiers de la chaîne de valeurs petits ruminants, notamment l'élevage et l'embouche des petits ruminants présente une carte non organisée avec une insuffisance des ressources de références matérielles. En plus, il y a un faible niveau de professionnalisation des acteurs. La cartographie présentée nous a permis de poser des diagnostics pour prendre en compte les situations locales afin de professionnaliser davantage les acteurs.

Fort de cette perspective, à l'issue des différents entretiens relatifs aux enquêtes de terrain ainsi que des ateliers sur la présentation de la cartographie et de l'Analyse de la Situation de Travail (AST) avec les acteurs de la chaîne de valeurs et des échanges avec certains responsables du PADER, deux (02) métiers ont retenu notre attention essentiellement dans le maillon production à cause des opportunités d'emplois et d'insertion qu'ils offrent sur le plan socio-économique. Il s'agit des métiers d'éleveurs-naisseur professionnels et d'emboucheurs professionnels des petits ruminants.

II. REFERENTIEL DE METIERS-COMPETENCES

Le tableau ci-dessous illustre dans les différents aspects, la description générale du métier.

Tableau 2 : Description générale du métier d’emboucheur professionnel des petits ruminants

<p>Définition du métier</p>	<p>L’emboucheur professionnel des petits ruminants est un métier qui consiste à engraisser des animaux (ovins et caprins) âgés d’au moins six mois pendant une durée de 3 à 6 mois. L’embouche est conçue comme une technique d’élevage intensif pratiquée sur des moutons et des chèvres souvent maigres entretenus en stabulation.</p> <p>Il vise la production de viande dans un temps permettant d’atteindre le poids moyen souhaité (compris relativement entre 100 à 200 jours). Autrement dit, l’embouche consiste à engraisser et à mettre en condition certains types de bétails pour la boucherie.</p> <p>Sur le plan professionnel, l’emboucheur de petits ruminants doit est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Préparer l’activité d’embouche ; ➤ S’approvisionner en intrants et en animaux ; ➤ Engraisser les animaux ; ➤ Gérer une unité d’embouche professionnelle ; ➤ Élaborer un plan d’affaires. <p>L’emboucheur professionnel de petits ruminants peut être un ouvrier qualifié ou un technicien professionnel. A cet effet, il dispose des prérequis, notamment une expérience dans l’élevage, avec un niveau d’instruction relativement bas (il sait juste lire et écrire).</p>
<p>Secteur d’activités</p>	<p>L’emboucheur professionnel de petits ruminants fait dans le secteur de l’élevage, et particulièrement dans l’embouche des ovins et des caprins. Dans l’exercice de son métier, il peut être parrainé par les administrations publiques ou privées, ; les éleveurs ou les associations intervenant dans l’embouche des petits ruminants.</p>
<p>Nature du travail</p>	<p>Champ professionnel : Embouche des petits ruminants (ovins et caprins)</p> <p>Type d’emploi occupé : Emboucheur professionnel de petits ruminants</p> <p>Fonctions types (grand ensemble d’activités) : préparation technique, approvisionnement, embouche, gestion de l’exploitation et commercialisation</p> <p>Fonctions connexes : amélioration génétique, production du fourrage et fabrication d’aliments, boucherie</p> <p>Types de produits, de résultats ou de services : animal de boucherie, viande.</p>
<p>Technologies utilisées</p>	<p>L’emboucheur professionnel de petits ruminants fait recours à une technologie de type artisanal ou semi industriel</p>

Conditions de travail

Lieu de travail

Endroit : atelier, bureau-magasin, hangar, étables ou enclos

Type d'entreprise : entreprise familiale, entreprise privée, organisation professionnelle (coopérative).

Environnement technique :

(Processus et/ou procédés de production) : choix du site ; préparation technique ; approvisionnement en intrants et animaux ; conduite de l'embouche ; vente.

Équipements utilisés : Abreuvoir, mangeoire, brouette, pelle, tenue de travail, seaux, porte tout, tricycle, faucille, machette, corde de contention, brosse, ciseaux, torche, couteau, boîte à pharmacie.

Responsabilités :

L'emboucheur professionnel des petits ruminants peut exercer son travail seul, en équipe, en autonomie, mais aussi effectuer un travail supervisé. Il travaille également dans des situations complexes quand il s'agit de prendre des décisions importantes en lien avec l'état de santé des moutons et chèvres. Toutefois, l'emboucheur professionnel des petits ruminants peut jouir d'une marge de manœuvre dans sa façon de travailler dans son unité.

Facteurs de stress : L'emboucheur professionnel des petits ruminants fait tout de même face à des facteurs de stress inhérents à son métier. Nous pouvons citer entre autres : les contraintes liées au temps de travail, à la quantité et à la qualité des animaux à emboucher, à la difficulté d'utilisation des équipements, aux risques d'accidents et à la fréquence et à l'importance des décisions qu'il doit souvent prendre lors de ces différentes activités.

Santé et sécurité : dans le cadre de son métier, l'emboucheur professionnel des petits ruminants encourt aussi des risques qui le placent dans une situation d'insécurité. Ces risques peuvent être liés aux bris des équipements, aux maladies professionnelles (blessures, infection des mains), aux risques d'accidents, aux produits dangereux, aux émanations et aux charges des animaux.

Caractéristiques du travail :

Relations entre services/équipes/ateliers : l'emboucheur professionnel des petits ruminants peut travailler en collaboration avec des services d'éleveurs, des équipes ou des ateliers qui sont susceptibles de lui venir en aide en cas de besoin. Dans le cadre de l'organisation des équipes de travail, l'emboucheur professionnel répartit ses tâches sur la base des cahiers de charges et d'un calendrier des activités. Il peut arriver qu'il s'inspire aussi d'une prévision des activités planifiées.

Conditions de travail

Il peut également développer des relations avec l'extérieur, notamment, les éleveurs, les structures techniques d'encadrement (vétérinaires, autres conseillers) pour recevoir des conseils et directives afin d'améliorer ses activités.

Caractéristiques psychomotrices: le travail d'emboucheur professionnel des petits ruminants peut développer des aptitudes physiques en vue d'exécuter des fonctions ou des tâches au niveau de son unité d'embouche. Il s'agit de la force physique, mais aussi d'un degré de coordination et d'attention entre lui et les éleveurs, les coopératives, etc. En outre, il lui faut une certaine dextérité manuelle dans la contention des animaux. Tout cela doit être couronné par des facultés perceptuelles, olfactives, auditives sur le comportement des animaux qu'ils embouchent. L'emboucheur professionnel des petits ruminants est sensé développer une grande mobilité afin de mieux surveiller ses animaux avec des déplacements à l'intérieur des locaux d'embouche des animaux.

Conditions d'entrée sur le marché du travail

Critères de sélection : La qualification et l'expérience dans le domaine de l'embouche des petits ruminants sont les critères privilégiés pour entrer sur le marché du travail.

Modalités de recrutement : Le test et l'apprentissage sont les deux modes privilégiés de recrutement de l'emboucheur des petits ruminants
Emplois existants : gardien, berger, ouvrier ou agent.

Perspectives d'emploi : Les emboucheurs des petits ruminants peuvent aussi s'installer en auto-emploi ou bénéficier des emplois directs à travers des métiers tels que : les ouvriers chargés de l'embouche ainsi que des chargés de la vente des animaux.

Perspectives de rémunération : Les emboucheurs professionnels des petits ruminants peuvent aussi occuper des emplois rémunérés avec des salaires ou bénéfices provenant d'autres emplois.

Possibilités d'avancement et de mutation : L'emboucheur professionnel des petits ruminants peut bénéficier de formations continues ou de recyclages afin de s'adapter à de nouvelles technologies. L'avancement dans ce cas, se fait généralement sur la base de la performance et de la valorisation de l'expérience. Il peut aussi bénéficier d'une mutation partant d'une spécialisation, d'une expérience ou d'une rigueur au travail en exerçant des fonctions connexes comme celle de maquignon, d'éleveurs, etc.

III. ANALYSE DES FONCTIONS, TACHES ET OPERATIONS

L'Analyse de la Situation de Travail (AST) a permis d'identifier les fonctions, les activités et les opérations liées au métier d'emboucheur professionnel des petits ruminants. Deux catégories de fonctions se dégagent: les fonctions particulières qui sont propres au métier et les fonctions générales.

Dans les tableaux qui suivent, une description détaillée des tâches/activités et opérations est faite selon les différentes fonctions identifiées au cours de l'AST.

3.1 Fonctions particulières

Ce sont :

1. Préparation technique de l'activité
2. Approvisionnement
3. Conduite des opérations d'embouche

Tableau 3 : Description détaillée des tâches, activités et opérations selon les fonctions particulières identifiées chez l'emboucheur professionnel des petits ruminants

Fonction 1 : Préparation technique

TACHES	OPERATIONS
T1 : Choisir l'espèce et la race à produire	1.1 Collecter les informations sur les espèces et les races existantes 1.2 Effectuer le choix selon les objectifs
T2 : Identifier le site du logement des animaux	2.1 Identifier un endroit propice pour pratiquer l'embouche 2.2. Déterminer la superficie nécessaire 2.3. Rechercher les informations nécessaires à l'acquisition du site 2.4. Remplir les conditions d'acquisition du site 2.5. Acquérir le site
T3 : Identifier les matériaux de construction du logement des animaux	3.1. Consulter les services techniques 3.2. Lire des synthèses d'informations sur les matériaux disponibles 3.3. Choisir les matériaux de construction du site
T4 : Identifier les autres moyens d'appui (produits vétérinaires et appuis techniques)	4.1. Consulter les services techniques 4.2. Visiter les opérateurs du secteur 4.3. Dresser la liste des fournisseurs d'intrants et prestataires
Prérequis (condition particulière) : être disponible, avoir des notions empiriques sur l'élevage	
Moyens (technologie et matériel) : connaissances informatiques, documents sur les normes de construction des bâtiments d'élevage	

Fonction 2 : Approvisionnement

TACHES	OPERATIONS
T5 : Identifier les sources d'approvisionnement, des animaux à engraisser (en fonction des espèces et races)	5.1. Visiter des producteurs naisseurs 5.2. Lire des synthèses d'informations sur les races disponibles 5.3. Choisir les sources d'approvisionnement
T6 : Acquérir des animaux sélectionnés	6.1. Consulter les fiches techniques sur les performances des animaux 6.2. Évaluer les bons animaux 6.3. Acheter les bons animaux
T7 : Transporter les animaux au site	7.1. Choisir un transporteur 7.2. Choisir un moment convenable 7.3. Protéger les animaux contre les accidents de transport
T8 : Acquérir des équipements et intrants (compléments alimentaires et produits vétérinaires)	8.1. Évaluer les besoins quantitatifs, qualitatifs et financiers en équipement, intrants et matériels 8.2. Mobiliser les ressources 8.3. Acheter les intrants 8.4. Acheter et installer les équipements et matériels
Prérequis (condition particulière) : Connaissance de l'environnement du secteur des petits ruminants	
Moyens (technologie et matériel) : liste des fournisseurs, matériel de transport,	

Fonction 3 : Conduite des opérations d'embouche

TACHES	OPERATIONS
T9 : Loger les animaux	9.1. Respecter les densités 9.2. Mettre des bonnes litières sèches 9.3. Mettre des lots d'animaux 9.4. Disposer les mêmes types d'animaux par box
T10 : Alimenter les animaux (Formulation, supplémentation et rationnement des aliments)	10.1. Estimer les besoins alimentaires 10.2. Constituer la ration alimentaire 10.3. Distribuer les rations alimentaires 10.4. Apporter des blocs minéraux 10.5. Apporter des vitamines 10.6. Renseigner les fiches de suivi
T11 : Abreuver les animaux	11.1. Disposer les abreuvoirs 11.2. Servir de l'eau en qualité et en quantité

T12 : Assurer l'entretien, la prophylaxie et l'hygiène de l'exploitation	12.1. Mettre les animaux en quarantaine, faire un contrôle systématique et administrer le traitement adéquat si nécessaire 12.2. Placer des pédiluves aux entrées 12.3. Changer les litières 12.4. Apporter les soins nécessaires 12.5. Apporter des produits préventifs aux animaux 12.6. Collecter et trier les déchets 12.7. Détruire les déchets dangereux 12.8. Composter les crottins 12.9. Détruire les cadavres
T13 : Constituer les lots d'embouche	13.1. Séparer les animaux en lots 13.2. Noter les groupes 13.3. Sortir les animaux malades
T14 : Évaluer l'augmentation du poids des animaux	14.1. Mensurer les poids des animaux 14.2. Relever les causes de pertes 14.3. Calculer les différences (périodes)
Prérequis (condition particulière) : connaissances sur l'habitat, les équipements et les intrants de l'activité d'élevage	
Moyens (technologie et matériel) : abreuvoirs, mangeoires, pelles, brouettes, documentation sur les techniques et l'alimentation dans l'embouche des petits ruminants	

3.2 Fonctions générales

1. Gestion appliquée
2. Entrepreneurat
3. Commercialisation
4. Communication en milieu professionnel

Tableau 4: Description détaillée des tâches, activités et opérations selon les fonctions générales identifiées chez l'emboucheur professionnel des petits ruminants

Fonction 4 : Gestion appliquée

TÂCHES	OPERATIONS
T15 Gérer la famille et l'entreprise et la productivité	15.1 Gérer l'influence de la famille dans les affaires 15.2 Recruter un personnel productif 15.3 Planifier, organiser le travail en équipe 15.4 Encourager la productivité
T16 Gérer les stocks	16.1 Mettre en place les outils de gestion des stocks 16.2 Entreposer / ranger les stocks 16.3 Renseigner les outils de gestion des stocks 16.4 Suivre les stocks 16.5 Inventorier les stocks

T17 Calculer les coûts	17.1 Calculer les coûts directs 17.2 Calculer les coûts indirects 17.3 Calculer les coûts de revient unitaires 17.4 Calculer le seuil de rentabilité 17.5 Fixer les prix 17.6 Analyser les coûts
T18 Mettre en œuvre une Comptabilité simplifiée	18.1 Mettre en place des outils de gestion financière 18.2 Enregistrer les opérations au comptant et à crédit dans les outils dédiés 18.3 Elaborer un compte d'Exploitation 18.4 Renseigner la carte de performance 18.5 Analyser les comptes
T19 Elaborer les plans financiers	19.1 Établir le plan des ventes 19.2 Établir le plan des coûts 19.3 Établir le Plan de trésorerie
Pré-requis (conditions particulières) :	
1- Savoir lire et écrire l'une des deux langues officielles	
2- Savoir effectuer des calculs simples	
Moyens (technologie et matériel): ordinateur, carnets, facturier, calculatrice, registre, stylo à mine etc.	

Fonction 5 : Entrepreneuriat

T20 : Elaborer le plan d'affaires	20.1 Choisir son idée d'affaires 20.2 collecter les informations 20.3 analyser les informations 20.4 monter le plan d'affaire
T21 : Rechercher le financement du plan d'affaires	21.1 Prospecter les sources de financement 21.2 négocier le financement 21.3 Mobiliser le capital initial requis
T22: Mettre en œuvre son plan d'affaires	22.1 Acquérir le matériel 22.2 Recruter le personnel 22.3 Mettre en œuvre les activités 22.4 Évaluer la mise en œuvre du plan d'affaires
Prérequis (condition particulière) : savoir lire, écrire, entretenir une conversation, avoir une idée d'entreprise	
Moyens (technologie et matériel) : outils bureautiques (stylo à bille, calculatrice, ...), outils modernes de communication (Internet)	

Fonction 6 : commercialisation

T23 : prospecter le marché	23.1 Identifier les clients potentiels et leurs besoins 23.2 Négocier les conditions de vente et enregistrer les commandes des clients 23.3 Établir un plan de vente
T24 : Vendre les animaux	24.1 Préparer le matériel de transport et de livraison 24.2 livrer les commandes 24.3 Animer le réseau de vente

T25 : Evaluer les ventes

25.1 Tenir à jour le registre des ventes et de suivi des clients (traçabilité)

25.2 Calculer les performances de vente

Prérequis (condition particulière) : savoir calculer le coût unitaire de production, toujours obtenir le certificat sanitaire avant de livrer les poussins

Moyens (technologie et matériel) : caisses, paniers et cartons

Fonction 7 : Communication en milieu professionnel**TÂCHES****OPERATIONS****T26 Collaborer avec les acteurs et les structures partenaires**

26.1 Accueillir les visiteurs dans l'unité

26.2 Rechercher les informations sur son métier et les opportunités d'appui

26.3 Participer à des formations continues

26.4 Produire et diffuser des informations sur son unité

26.5 Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes

26.6 Visiter d'autres unités pour partager les expériences

Prérequis (condition particulière) : savoir lire, écrire, entretenir une conversation

Moyens (technologie et matériel) : outils bureautiques (stylo à bille, calculatrice, ...), outils modernes de communication (Internet)

IV. DESCRIPTION DES CONDITIONS DE REALISATION ET DES CRITERES DE REUSSITE DES TACHES ET DES OPERATIONS

4.1 Fonctions particulières

Les critères de réussite des fonctions particulières sont décrits dans les tableaux suivants :

Tableau 5 : Description des conditions de réalisation et des critères de réussite des tâches et des opérations selon les fonctions particulières identifiées chez l'emboucheur professionnel des petits ruminants

FONCTION 1 : Préparation technique

TACHES	CONDITIONS DE REALISATION	CRITERES DE REUSSITE
T1 : Choisir l'espèce et la race à produire	Degré d'autonomie : seul et besoin d'assistance Données : normes zootechniques, connaissances des ressources animales et des conditions climatiques Conditions environnementales : site sécurisé Moyens : Ressources humaines et documentaires	<ul style="list-style-type: none"> -Information sur les espèces et races disponibles -Choix conformes aux objectifs de l'unité d'embouche -Respect des normes zootechniques -informations sur les marchés, les fournisseurs de la race recherchée
T2. Identifier le site du logement des animaux	Degré d'autonomie : seul ou avec une assistance Données : normes zootechniques, bonnes connaissances des ressources animales et des conditions climatiques Conditions environnementales : site Moyens : Ressources humaines et financières	Choix du site conforme aux besoins et objectifs de l'unité d'embouche
T3. Identifier les matériaux de construction du logement des animaux	-Degré d'autonomie : seul et avec la collaboration des partenaires techniques -Données : connaissances des matériaux -Conditions environnementales : site et marchés locaux -Moyens : Ressources humaines, documentaires et financières	Respect de la conformité des matériaux pour la construction du logement

T4. Identifier les autres moyens d'appui (produits vétérinaires et appuis techniques)	- Degré d'autonomie : seul et avec la collaboration des partenaires techniques -Données : connaissances des fournisseurs et sources d'approvisionnement - Conditions environnementales : site et localités des fournisseurs -Moyens : Ressources financières, humaines et documentaires	Existence des répertoires
--	--	---------------------------

FONCTION 2 : Approvisionnement

TACHES	CONDITIONS DE REALISATION	CRITERES DE REUSSITE
T5. Identifier les sources d'approvisionnement, des animaux à engraisser (en fonction des espèces et races)	- Degré d'autonomie : seul et avec la collaboration des partenaires techniques -Données : connaissances des fournisseurs et sources d'approvisionnement -Conditions environnementales : site et localités des fournisseurs -Moyens : Liste des fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des sources et conditions d'approvisionnement disponible • Choix justifié des sources d'approvisionnement • Liste et quantité de produits conformes aux besoins de l'unité • Prix et conditions de livraison négociés avantageux
T6. Acquérir des animaux sélectionnés	-Degré d'autonomie : seul -Données : normes et paramètres zootechniques, qualité de bonnes performances de reproducteurs, disponibilité financière -Conditions environnementales : localités des fournisseurs -Moyens : Liste des fournisseurs et notes sur les conditions d'achat	<ul style="list-style-type: none"> • Animaux acquis et installés conformes aux besoins de l'unité d'embouche • Tenue à jour des fiches de suivi techniques des animaux
T7. Transporter les animaux au site	-Degré d'autonomie : seul et avec la collaboration d'un transporteur expérimenté -Données : Mesures et bonnes pratiques de transport des animaux -Conditions environnementales : localités d'acquisition et site Moyens : notes sur les conditions de transport	<ul style="list-style-type: none"> • Règles et principes de transport des animaux respectés • Animaux embarqués et débarqués en forme adéquate

T8. Acquérir des équipements et intrants (compléments alimentaires et produits vétérinaires)	-Degré d'autonomie : seul et avec la collaboration des partenaires techniques -Données : normes et paramètres zootechniques, besoins alimentaires des animaux en embouche -Conditions environnementales : lieux d'acquisition et site -Moyens : liste des équipements	<ul style="list-style-type: none"> • Informations sur la nature, quantité et qualité d'aliments disponibles selon les besoins de l'unité d'embouche • Informations sur la nature et le nombre d'équipements de qualité disponibles selon les besoins de l'unité d'embouche
---	--	--

FONCTION 3 : Conduite des opérations d'embouche

TACHES	CONDITIONS DE REALISATION	CRITERES DE REUSSITE
T9. Loger les animaux	-Degré d'autonomie : Seul -Données : Normes de logement des animaux en embouche -Conditions environnementales : site, tenir compte du climat, relief, position du site par rapport aux autres élevages, aux maisons d'habitation et aux points d'eaux, disponibilité financière -Moyens : local aménagé et équipé	<ul style="list-style-type: none"> • -Respect des normes de logement des animaux
T10. Alimenter les animaux (Formulation, supplémentation et rationnement des aliments)	- Degré d'autonomie : Seul -Données : Normes de formulation et de distribution des aliments -Conditions environnementales : Site -Moyens : Ressources humaines et documentaires	<ul style="list-style-type: none"> • -Choix approprié des ingrédients • -Respect du rationnement alimentaire • -Respect du programme de distribution des aliments • -Connaissance de la prise de poids
T11. Abreuver les animaux	Degré d'autonomie : Seul Données : Normes d'abreuvement des animaux en embouche Conditions environnementales : Site Moyens : mangeoires, abreuvoirs	<ul style="list-style-type: none"> • -Respect des consignes d'abreuvement des animaux • -eau en quantité et en qualité disponible
T12. Assurer l'entretien, la prophylaxie et l'hygiène de l'exploitation	-Degré d'autonomie : Seul et avec le concours ponctuel d'autres ouvriers -Données : Normes de biosécurité en embouche -Conditions environnementales : Site -Moyens : produits vétérinaires	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité d'un plan de prophylaxie sanitaire • Respect des prescriptions de nettoyage de l'unité

T13. Constituer les lots d'embouche	-Degré d'autonomie : Seul et avec les conseils éventuels des spécialistes disponibles -Données : Normes de constitution des lots d'animaux en embouche -Conditions environnementales : Site -Moyens : Ressources humaines et documentaires, les animaux	Homogénéité des lots d'embouche
T14. Évaluer l'augmentation du poids des animaux	-Degré d'autonomie : Travail seul et assisté -Données : état des ventes et des coûts, registres de comptabilité, poids des animaux -Conditions environnementales : RAS -Moyens : mètre barométrique, balance, fourniture, calculatrice	<ul style="list-style-type: none"> • -Identification des éléments de coûts • -Coûts de revient calculés • -Seuil de rentabilité calculé • - Prise de poids journalière

4.2 Fonctions générales

Tableau 6 : Description des conditions de réalisation et des critères de réussite des tâches et des opérations selon les fonctions générales identifiées chez l'emboucheur professionnel des petits ruminants

FONCTION 4 : Gestion appliquée

Taches	Conditions de réalisation	Critères de réussite
T15 Gérer la famille et l'entreprise et la productivité	Lieu et conditions environnementales : dans atelier d'abattage (partie bureau)	<ul style="list-style-type: none"> • Les mesures prises pour séparer l'entreprise et la famille • Besoins de recrutement décrits • Adéquation besoins de recrutement et recrutés • Equipe de travail fonctionnel • Objectifs de travail atteints
T16 Gérer les stocks	Degré d'autonomie : ce travail peut se faire seul ou avec l'assistance d'un expert ou d'une structure d'incubation des entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Principes et règles de stockage suivis • Outils de gestion et de suivi des stocks à jours • Principes et règles de l'inventaire suivis
T17 Calculer les coûts	Données : les informations sur le marché, les données de la comptabilité, des achats, etc	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des éléments de coûts • Coûts unitaires calculés conforme • Seuil de rentabilité calculé conforme • Fixation des prix, conforme
T18 Mettre en œuvre une Comptabilité simplifiée	Moyens : Ordinateur, Calculatrice, diverses fiches, documents comptables	<ul style="list-style-type: none"> • Outils de comptabilité tenus à jour • Comptes d'exploitation périodiques établis et conformes • Carte de performance tenue à jour
T19 Elaborer les plans financiers		<ul style="list-style-type: none"> • Plan des ventes établi et conforme • Plan des coûts établi et conforme • Plan de trésorerie établi et conforme

Fonction 5 : Entrepreneuriat

TACHES	CONDITIONS DE REALISATION	CRITERE DE REUSSITE
T20 : Elaborer le plan d'affaires	Lieu et conditions environnementales : bureau Degré d'autonomie : Seul avec l'appui d'un conseiller Données : stratégies diverses de montage des projets Moyens : Matériel et fournitures de bureau, téléphone, ...	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'affaires élaboré selon canevas
T21 : Rechercher le financement du plan d'affaires	Lieu et conditions environnementales : bureau Degré d'autonomie : Seul avec l'appui d'un conseiller Données : Modalités de financement des projets selon les partenaires, informations sur les financements du projet Moyens : Téléphone, rapport et compte rendus	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des partenaires de financement identifiés et négociés • Financement acquis pour la mise en œuvre du plan d'affaires

T22 : Mettre en œuvre son plan d'affaires	Lieu et conditions environnementales : atelier Degré d'autonomie : Seul et en équipe Données : Informations sur les financements du projet Moyens : Ressources financières ou matérielles	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de mise en œuvre, disponible • Bilan de mise en œuvre établi
--	--	--

Fonction 6 : commercialisation

Tâches	Conditions de réalisations	Critères de réussite
T23 : prospecter le marché	Degré d'autonomie : Travail seul et assisté Données : Information sur les clients potentiels, prix du marché des animaux, informations sur les concurrents -Conditions environnementales : bureau, site de vente Moyens : documents de gestion, téléphone, rencontres	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination des besoins des clients (produits, services et prix) • Informations sur le marché disponibles
T24 : Vendre les animaux	-Degré d'autonomie : Travail seul et assisté -Données : Information sur les marchés des petits ruminants (périodes de disponibilité et de pénurie) -Conditions environnementales : Site de vente -Moyens : Bordereau de livraison, cahier de livraison	<ul style="list-style-type: none"> • Produits et services connus et accessibles par les clients (distribution et outils de communication) • Produits et services livrés aux clients selon les règles
T25 : Evaluer les ventes	Degré d'autonomie : Travail seul et assisté Données : Informations sur les ventes (quantité par types) et les acheteurs Conditions environnementales : bureau Moyens : Bordereau de livraison, cahier de vente	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue des outils de suivi de la satisfaction des clients • Niveau des marges bénéficiaires calculées et analysées • Carte de performance renseignée

Fonction 7 : communication en milieu professionnel

Taches	Conditions de réalisation	Critères de réussite
T26 Collaborer avec les acteurs et les structures partenaires	Lieu et conditions environnementales : bureau et extérieur Degré d'autonomie : Seul ou avec ses collaborateurs Données : Information sur les partenaires potentiels et leurs activités, informations des coopératives et leurs activités, Moyens : Cahier de rencontres, rapport et compte rendus, téléphone...	<ul style="list-style-type: none"> • Informations sur l'environnement du métier, recensées • Identification et exploitation des opportunités de son environnement • Compte rendu de rencontres ou de participation à des activités disponibles

V. PROCESSUS DE TRAVAIL

Le processus de travail pour l'emboucheur professionnel des petits ruminants comporte les étapes suivantes :

- Concevoir et rédiger son projet d'embouche
- Planifier son projet d'embouche
- Exécuter son projet d'embouche
- Evaluer son projet d'embouche

VI. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AUX TACHES

Il y a lieu de comprendre que l'emboucheur professionnel des petits ruminants peut non seulement consacrer un pourcentage au temps assigné à chaque activité dans son unité, mais aussi faire face à certaines exigences vis-à-vis de ses tâches qu'il faudra nécessairement prendre en compte. Il s'agit : de la fréquence d'exécution, du degré de difficultés, de la dangerosité, de l'importance relative et du degré de complexité. Pour expliciter ces différents éléments, le tableau ci-dessous nous donne une idée précise à partir d'une appréciation codifiée (entre 1 et 5) selon les tâches exécutées :

Tableau 12 : Informations complémentaires aux tâches de l'emboucheur professionnel des petits ruminants selon les appréciations

N° Taches	Degré De Complexité 1 À 5	% Du Temps Consacre	Fréquence D'exécution 1 À 5	Degré De Difficulté 1 À 5	Niveau De Dangerosité 1 À 5	Importance Relative 1 À 5
T.1 Choisir de l'espèce et la race à produire	4	5%	1	3	2	5
T.2 Identifier le site du logement des animaux	2	2%	2	2	1	5
T.3 Identifier les matériaux de construction du logement des animaux	3	3%	4	3	2	4
T.4 Identifier les autres moyens d'appui (produits vétérinaires et appuis techniques)	3	2%	2	2	2	4
T.5 Identifier les sources d'approvisionnement, des animaux à engraisser (en fonction des espèces et races)	4	2%	2	2	2	2
T.6 Acquérir des animaux sélectionnés	3	4%	2	4	4	4
T.7 Transporter les animaux au site	3	4%	2	3	1	4

T8 Acquérir des équipements et intrants (compléments alimentaires et produits vétérinaires)	4	3%	3	3	2	4
T9 Loger les animaux	4	2%	3	3	2	4
T10 Alimenter les animaux	4	4%	3	3	1	4
T11 Abreuver les animaux	3	4%	4	3	4	5
T12 Assurer le nettoyage et l'hygiène de l'exploitation	4	5%	4	3	2	5
T13. Constituer les lots d'embouche	3	2%	2	3	2	4
T14. Évaluer la croissance des animaux	4	5%	2	3	2	4
T15 Calcul des coûts	3	2%	2	2	1	3
T16 Comptabilité simplifiée	3	2%	2	2	1	3
T17 Planification financière	4	2%	2	3	2	4
T18: Elaboration son plan d'affaires	3	7%	2	3	1	5
T19 : Recherche de financement du plan d'affaires	3	5%	3	3	3	5
T20 : Mise en œuvre son plan d'affaires	4	25%	2	3	2	4
T21. Étudier le marché	4	2%	2	3	1	5
T22. Ecouler (vendre) son produit au client	4	7%	3	3	1	4
T23 Evaluer des ventes	3	2%	3	2	1	4
24 : Entretien des relations avec ses collaborateurs et les structures partenaires	3	3%	3	3	2	4

VII. HABILITES TRANSFERABLES ET COMPORTEMENTS SOCIO-AFFECTIFS REQUIS

Pour l'exécution des tâches, l'emboucheur professionnel des petits ruminants devra développer des habilités, notamment l'acquisition des connaissances, du savoir-faire et du savoir-être. Le tableau ci-dessous fait le point de l'ensemble de ces habilités par fonction.

Tableau 7 : Habiletés transférables et comportements socio-affectifs selon les fonctions du métier d'emboucheur professionnel des petits ruminants

FONCTION	HABILETES
Fonction 1 : Préparation technique	Cognitives : Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ? <ul style="list-style-type: none"> - les informations sur les marchés des petits ruminants - les informations sur les fournisseurs spécialisés, les races - Les matériaux, les équipements et intrants de l'emboucheur - Principes des productions animales - Génétique animale - Bio climatologie
	Psychomotrices : Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ? <ul style="list-style-type: none"> - Description des techniques d'identification des performances des petits ruminants - Description des techniques et procédures d'estimation, d'aménagement et d'organisation du site - Description des techniques d'identification du matériel adéquat - Description des procédures d'évaluation des caractéristiques moyennes des matériaux - Maitrise des procédures de choix du site
	Comportements socio-affectifs requis : Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches ? <ul style="list-style-type: none"> - Etre innovateur - Etre méthodique - Etre Curieux - Etre Endurant

Fonction 2 : Approvisionnement

Cognitives : Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?

- Connaissances sur les performances de l'espèce et de la race
- Connaissances sur l'état d'engraissement des animaux
- Connaissances sur les principes de biosécurité
- Principes et règles d'approvisionnement
- Étapes de l'approvisionnement

Psychomotrices : Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?

- Evaluer les caractéristiques moyennes et standards de petits ruminants de boucherie
- Évaluer les besoins de l'unité d'embouche
- Appliquer les principes et règles de l'approvisionnement
- Acheter la quantité appropriée au bon moment et de bon prix
- Tenir à jour des outils appropriés

Comportements socio - affectifs requis : Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches :

- Etre curieux
- Etre innovateur
- Etre méthodique
- Etre rigoureux
- Etre négociant
- Etre sociable
- Etre proactif.

**Fonction 3 :
Conduite des
opérations
d'embouche**

Cognitives : Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?

- Bioclimatologie
- Notions sur la construction des logements d'embouche
- Zootechnie (normes et paramètres zootechniques)
- Physiologie animale (croissance et digestion)
- Bromatologie
- Zoohygiène
- Santé animale

Psychomotrices : Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?

- Evaluer les besoins d'espace, de confort des animaux
- Mettre en place les équipements nécessaires pour l'embouche
- Evaluer les besoins alimentaires des animaux en embouche
- Formuler les rations alimentaires
- Distribuer les aliments aux animaux en embouche
- Constituer un système d'abreuvement
- Corriger les déficiences alimentaires
- Identifier les animaux malades
- Administrer des produits vétérinaires

Comportements socio-affectifs requis : Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches :

- Etre attentif,
- Etre curieux,
- Etre innovateur
- Etre discipliné
- Être habile
- Etre précis
- Etre propre
- Etre ordonné

Fonction 4 : gestion appliquée

Cognitives : Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?

- Organisation et fonctionnement d'une TPE
- Gestion de l'influence de la famille dans les affaires
- Comment recruter, gérer une équipe productive, encourager la productivité
- Qui sont les clients
- Collecter les informations sur les clients, les fournisseurs, les concurrents, les revues professionnelles,
- Les 7 P du marketing
- Les compétences de vendeur
- Organiser et animer son réseau de distribution
- Principes et règles de la gestion de stocks
- La tenue des outils de gestion des stocks
- Démarche de l'inventaire des stocks
- Différents coûts
- Technique de calcul des différents coûts, analyse des coûts et fixation des prix de vente
- Définition et importance de la comptabilité
- Système simplifié de comptabilité
- Enregistrement des opérations au comptant
- Enregistrement des opérations à crédit
- Enregistrement des opérations dans le journal de synthèse
- Techniques d'élaboration du compte d'exploitation et d'analyse des comptes
- Techniques d'élaboration des plans de vente, des coûts et de la trésorerie

Psychomotrices : Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?

- Définir l'organisation et les procédures de gestion de son unité
- Mesures prises pour gérer la famille et l'unité
- Mesures prises pour stimuler la productivité
- Définir les caractéristiques de ses clients
- Appliquer les 7 P du marketing
- Appliquer les règles de présentation des produits et services
- Appliquer les règles d'accueil et de traitement des clients
- Application des principes de gestion des stocks (rangement, entreposage, vérification, ...)
- Tenue à jour des outils de gestion des stocks
- Conduite de l'inventaire
- Identifier les coûts de l'unité et les classer en catégorie
- Calculer les coûts directs d'un produit ou service
- Calculer les coûts indirects d'un produit ou service
- Calculer le coût de revient d'un produit ou service
- Analyser les coûts et fixer ses prix de vente
- Tenir à jour les documents de comptabilité
- Etablir son compte d'exploitation
- Analyser les comptes et prendre des décisions
- Elaborer les plans des ventes, des coûts et de la trésorerie

	<p>Comportements socio – affectifs requis : Quelles sont les attitudes à observer pour l’accomplissement des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre proactif - Etre méthodique - Etre curieux - Etre rigoureux - Etre organisé - Etre prévoyant - Etre assidu - Etre sociable
<p>Fonction 5 : entrepreneuriat</p>	<p>Cognitives : Quelles sont les connaissances requises pour l’exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entrepreneuriat, esprit d’entreprise, compétences entrepreneuriales, caractéristiques d’une bonne idée d’entreprise, étude de marché, - Segmentation de marché - Contenu d’un plan d’affaires - Organisation administrative et fonctionnelle - Contenu du plan marketing opérationnel - Contenu du plan financier - Analyse des comptes - Démarrage d’un projet - Opportunités de financement existantes - Techniques de recherche de financement - Techniques de négociation d’un projet - Démarche et condition de création d’une entreprise au Cameroun
	<p>Psychomotrices : Quels sont les savoir-faire requis pour l’exécution des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer le plan ou projet d’affaires - Appliquer des techniques de recherche et de négociation de financement, - Mobiliser les ressources pour le démarrage de son projet - Créer son entreprise - Démarrer ses activités
	<p>Comportements socio – affectifs requis : Quelles sont les attitudes à observer pour l’accomplissement des tâches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre ambitieux - Etre rigoureux - Développer un esprit entrepreneurial - Avoir le flair des affaires, sociable - Etre responsable - Etre sociable - Etre méthodique - Etre discipliné - Etre passionné - Etre persévérant - Etre innovateur

**Fonction 6 :
Commercialisation**

Cognitives : Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?

- Connaître le client
- Satisfaire le client
- Techniques de vente
- Réseau de distribution
- Animation d'un réseau de distribution

Psychomotrices : Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?

- Caractérisation de son marché
- Description de la stratégie de satisfaction des clients
- Animation de son réseau de vente
- Tenue des outils de vente

Comportements socio - affectifs requis :

Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches ?

- Etre accueillant
- Etre courtois
- Etre honnête
- Etre convaincant
- Etre flexible
- Etre à l'écoute de la clientèle

**Fonction 7 :
communication
en milieu
professionnel**

Cognitives : Quelles sont les connaissances requises pour l'exécution des tâches ?

- Méthode de prise de notes
- Règles de présentation d'une information
- Techniques de communication
- Formes de partenariat et d'échanges
- Structuration et fonctionnement des organisations de la profession
- L'environnement de la Micro, Petite et Moyenne Entreprise au Cameroun
- Opportunités et structures d'appui et d'accompagnement des entreprises
- Notion de formation professionnelle et d'apprentissage

Psychomotrices : Quels sont les savoir-faire requis pour l'exécution des tâches ?

- Elaborer un rapport
- Echanger sur le métier et la formation
- Communiquer avec les acteurs sur le métier et sur les pratiques professionnelles
- Exploiter les opportunités d'appui et d'accompagnement des entreprises
- Choisir ses partenaires
- Prendre la parole dans un groupe
- Prendre des décisions opérationnelles et prospectives.

Comportements socio - affectifs requis :

Quelles sont les attitudes à observer pour l'accomplissement des tâches ?

- Etre accueillant
- Etre courtois
- Etre sympathique
- Etre discret
- Etre dynamique

VIII. PRESENTATION DES COMPETENCES VISEES PAR LE METIER D'EMBOUCHEUR PROFESSIONNEL DES PETITS RUMINANTS

8.1 Compétences particulières

Tableau 8 : Compétences particulières du métier d'emboucheur professionnel des petits ruminants selon les tâches

N°	TACHES	COMPETENCES PARTICULIERES
1.	T1 à T4	1. Installer une unité d'embouche de petits ruminants
2.	T5 à T14	2. Conduire les opérations d'embouche

8.2 Compétences générales

Tableau 9 : Compétences générales du métier d'emboucheur professionnel des petits ruminants selon les tâches

N°	TACHES	COMPETENCES GENERALES
3.	T15 à T19	1. Gérer une unité d'embouche
4.	T20 à T22	2. Élaborer un plan d'affaires
5.	T 23 à T 25	3. Vendre les produits d'embouche
6.	T26	4. Communiquer en milieu professionnel

IX. MATRICE DES COMPETENCES DU METIER D'EMBOUCHEUR PROFESSIONNEL DES PETITS RUMINANTS

Tableau 10 : Matrice des compétences du métier d'emboucheur professionnel des petits ruminants

MATRICE DES COMPETENCES		Processus				Compétences générales				Total		
COMPETENCES PARTICULIERES		NUMEROS	concevoir et rédiger son projet d'embouche	Planifier son projet d'embouche	Exécuter son projet d'embouche	Évaluer son projet d'embouche	Gérer une unité d'embouche	Élaborer un plan d'affaires	Vendre les produits d'embouche	COMMUNIQUER EN MILIEU PROFESSIONNEL	NOMBRE DE COMPETENCES GENERALES	
NUMEROS							3	4	5	6	4	
1. Installer une unité d'embouche		1	▲	▲	▲	▲	○	○	○	○		
2. Conduire les opérations d'embouche		2	▲	▲	▲	▲	○	○	○	○		
TOTAL	NOMBRE DE COMPETENCES PARTICULIERES	2	Total									6

Légende :

▲ Application d'un lien fonctionnel entre le processus et les compétences particulières.

△ Existence d'un lien fonctionnel entre le processus et les compétences particulières.

● Application d'un lien fonctionnel entre les compétences générales et les compétences particulières.

○ Existence d'un lien fonctionnel entre les compétences générales et les compétences particulières.

X. SUGGESTIONS AYANT TRAIT A LA FORMATION

Tableau 11 : Suggestions sur les effectifs, la formation continue, l'organisation des enseignements, la formation en milieu professionnel, l'ordre organisationnel et l'ordre matériel

Contenus	Suggestions
	<p>Effectif des apprenants par salle de cours : Il serait important de prendre en considération un ratio raisonnable apprenants-formateur en vue d'assurer un transfert qualitatif des compétences. Toutefois, l'effectif proposé est de 30 apprenants par salle de cours</p> <p>Formation continue :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Encourager la formation des formateurs dans leur domaine de spécialité➤ Encourager le renforcement de capacité des techniciens de terrain de l'Etat➤ Former les formateurs en APC➤ Former les formateurs à l'utilisation des référentiels➤ Renforcer les capacités sur des modules spécifiques à la demande des emboucheurs➤ Renforcer les capacités aux nouvelles techniques en embouche des petits ruminants <p>Organisation des enseignements :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Impliquer les professionnels dans la formation (formation initiale, formation continue et stages de formation)➤ Accompagner les centres de formation par la dotation des équipements et des outils pour la mise en œuvre des référentiels selon les principes de l'APC➤ Privilégier la formation en alternance en fonction de leur demande➤ Lier la théorie à la pratique dans le processus de formation (identification des référents pour les apprenants)➤ Prévoir des voyages d'études et d'échanges d'expériences➤ Participer aux foires de promotion des activités de production agropastorale et particulièrement celles relatives à l'embouche des petits ruminants➤ Situer la durée des formations entre 3 et 10 mois <p>Formation en milieu professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Suggérer des stages dans les exploitations professionnelles d'embouche au Cameroun et ailleurs➤ Renforcer les capacités des emboucheurs professionnels aux outils de suivi et d'évaluation des périodes de formation en milieu professionnel➤ Encourager la formation par les pairs➤ Organiser des évaluations dans les structures de formation selon la disponibilité des emboucheurs➤ Encourager les formations à la carte dans les centres de formation

Ordre organisationnel	<p>Organisation ou agencement de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Agencer la formation théorique et pratique ➤ Privilégier la formation pratique en milieu socio-professionnel des emboucheurs ➤ Développer plus des apports théoriques dans la structure de formation ➤ Dispenser les enseignements dans les structures de formation sous la forme de pratiques assistées ou autonomes
Ordre matériel	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prévoir des équipements pour bien assurer la formation dans les centres ➤ Susciter l'utilisation des matériels d'appoint ainsi que des outils numériques dans les centres de formation ➤ Mettre en place des ateliers pédagogiques avec des matériels adaptés

CONCLUSION

La cartographie élaborée sur la chaîne de valeurs petites ruminants a ressorti le métier d'emboucheur de petit ruminant comme un métier prioritaire et potentiel d'insertion socio-économique pour les jeunes. Elle offre à l'ensemble des acteurs intervenant dans ce métier, un ensemble d'informations pratiques pour conduire leurs activités.

Le Référentiel de métier-compétence de l'emboucheur professionnel a un caractère formatif et informatif. Il a été élaboré suivant le cadre méthodologique général de conception et de mise en œuvre de l'APC.

Le référentiel permet une description du métier d'emboucheur professionnel qui est un métier consistant à engraisser des animaux (ovins et caprins) jeunes ou adultes. Il fait une analyse des différentes fonctions du métier, des tâches et des opérations, de même que la description des savoirs nécessaires pour l'acquisition des compétences clés du métier.

La prise en compte de ce référentiel dans le dispositif de formation professionnelle au Cameroun, complété avec les outils pertinents sera d'un apport indéniable dans le secteur des petits ruminants au Cameroun.

EMBOUCHEUR DE PETITS RUMINANTS

SECTION 2

REFERENTIEL DE FORMATION



INTRODUCTION

Le référentiel de formation est l'outil de référence et d'opérationnalisation du programme de formation en vue du développement des compétences recherchées chez les apprenants. Il amorce le troisième grand bloc de la mise en place de l'approche par compétences (APC) : le développement pédagogique. Il permet de jeter les bases des contenus de la formation, en proposant un plan de construction de chaque module de formation mais également de déterminer les moyens pour les mettre en œuvre. Il comprend tous les éléments nécessaires à la planification de la formation ainsi qu'à la préparation du matériel d'évaluation des acquis des apprenants et des outils pédagogiques et organisationnels.

Le référentiel de formation est formulé par objectifs et est découpé en modules de formation, chaque module permettant l'acquisition d'une compétence. Il est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail, les buts et objectifs de la formation ainsi que les moyens pour atteindre lesdits objectifs.

Le présent référentiel de formation est celui **l'emboucheur professionnel de petits ruminants**, élaboré sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) avec l'appui des Ministères l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA), de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP), du Programme Appui au Développement Rural (PADER)/GIZ, et du Projet Centres d'Innovations vertes pour le Secteur Agro-alimentaire de la GIZ (ProCISA).

Plus spécifiquement, il traduit et concrétise la stratégie Gouvernementale dans le domaine des productions animales à promouvoir l'amélioration l'élevage à cycle court comme le précise la Stratégie du Sous-secteur de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales et la Politique de Santé Animale et de Santé Publique Vétérinaire par la réduction de l'impact des maladies sur la productivité des cheptels.

Il s'inscrit à la suite de l'élaboration du référentiel de métier-compétences dudit métier. Le référentiel de formation décrit les objets de formation des compétences à acquérir et nécessaires pour conduire une unité **d'embouche de petits ruminants** selon les bonnes pratiques. Il comprend les rubriques suivantes :

- Les fondements de la formation ;
- La description générale du métier ;
- La liste des compétences visées par le métier ;
- La matrice des objets de formation ;
- La description des objectifs de formation ;
- La liste des modules de formation ;
- La description des modules de formation ;
- Le logigramme des séquences de formation ;
- Le programme de réalisation de la formation.

I. FONDEMENTS DE LA FORMATION

1.1 Finalités du secteur de la formation

La Stratégie pour la croissance et l'emploi au Cameroun, cadre de référence de l'action gouvernementale 2013-2020 comprend pour le secteur de l'éducation et de la formation, des priorités de la formation professionnelle orientées vers le marché de l'emploi à travers¹ :

- L'augmentation et la diversification de l'offre de formation par : la diversification des modes de formation et des filières de formation, l'amélioration et la standardisation des référentiels de formation. Cela implique des études des besoins de formation, la production de curricula appropriés, la création des conditions appropriées de leur implantation ainsi que l'appui à l'insertion des jeunes formés ;
- Une formation reposant sur un dispositif pouvant dispenser une formation professionnelle modernisée et considérablement renforcée aux élèves ayant au moins un niveau post-éducation de base, un paquet solide de connaissances axées sur la maîtrise des savoir-faire requis sur le marché de l'emploi et préparant les bénéficiaires à la création d'emplois ;
- une formation continue étendue et doublée d'un système de valorisation des acquis de l'expérience.

Dans les orientations stratégiques du Plan d'Action National pour l'Emploi des Jeunes (PANEJ) 2016-2020 et leur ancrage avec le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), la première orientation préconise l'adaptation de la qualification professionnelle aux besoins du marché de l'emploi en mettant l'accent sur plusieurs objectifs spécifiques :

- Améliorer la qualité de la formation professionnelle ;
- Accroître la place de la formation professionnelle dans le système éducatif ;
- Améliorer le système d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle ;
- Densifier les partenariats institutionnels avec les entreprises.

Cette orientation nécessite une amélioration des ressources formatives notamment celle des contenus de formation adaptés aux fonctions et activités des métiers porteurs d'emploi ou suscitant l'auto-emploi des jeunes.

En complément de la stratégie pour la croissance et l'emploi, la loi N°2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun précise les nouvelles orientations fondamentales de la formation professionnelle.

1 Document de stratégie pour la croissance et l'emploi au Cameroun, cadre de référence de l'action gouvernementale 2013-2020

1.2 Les nouvelles évolutions des orientations de la formation professionnelle

La formation professionnelle agropastorale s'inscrit dans les orientations fondamentales définies par la loi N°2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun. Cette loi définit que le champ de la formation professionnelle est constitué de l'ensemble des formations post-éducation de base, assurées soit par les structures publiques, soit par les structures privées agréées par l'Etat. Elle vise à donner aux apprenants et aux apprentis des savoirs, des habiletés et des aptitudes nécessaires à l'exercice d'un métier et/ou permettant l'accès à un emploi.

Elle encourage (article 5) :

- un système de formation professionnelle qui permet aux individus de s'épanouir sur les plans professionnel et personnel et de s'intégrer dans la société, en particulier dans le monde du travail, tout en les rendant aptes et disposés à faire preuve de flexibilité professionnelle et à rester dans le monde du travail ;
- un système de formation professionnelle qui serve la compétitivité des entreprises ;
- l'égalité des chances de formation sur le plan social ;
- l'égalité entre les sexes, de même que l'élimination des inégalités qui frappent les personnes handicapées dans la formation professionnelle ;
- la perméabilité des types et des filières de formation au sein de la formation professionnelle, ainsi qu'entre la formation professionnelle et les autres secteurs du système éducatif ;
- la transparence du système de formation professionnelle.

La Loi 2018/10 dispose également (article 35) que les normes de formation professionnelle sont fixées par l'Etat et portent sur l'objectif, les méthodes et les modules de la formation, le profil des formateurs, les caractéristiques des infrastructures et équipements, la période et les heures de formation théorique, la période et la durée de la formation pratique. Aussi pour l'élaboration ou la modification des normes, il est tenu compte des spécificités de chaque secteur d'activités, des référentiels de formation, des avis des experts des domaines concernés ainsi que des besoins en compétences des entreprises.

C'est dans cette vision que s'inscrit la construction des différents référentiels des formations des chaînes de valeurs des filières agropastorales porteurs d'emplois et de revenus pour les populations camerounaises.

II. DESCRIPTION GENERALE DU METIER

2.1 Définition du métier

L'emboucheur professionnel des petits ruminants est un métier qui consiste à engraisser des animaux (ovins et caprins) âgés d'au moins six mois pendant une durée de 3 à 6 mois. L'embouche est conçue comme une technique d'élevage intensif pratiquée sur des moutons et des chèvres souvent maigres entretenus en stabulation.

Il vise la production de viande dans un temps permettant d'atteindre le poids moyen souhaité (compris relativement entre 100 à 200 jours). Autrement dit, l'embouche consiste à engraisser et à mettre en condition certains types de bétails pour la boucherie.

Sur le plan professionnel, l'emboucheur de petits ruminants doit est capable de :

- Préparer l'activité d'embouche ;
- S'approvisionner en intrants et en animaux ;
- Engraisser les animaux ;
- Gérer une unité d'embouche professionnelle ;
- Élaborer un plan d'affaires
- Vendre les produits de l'embouche ;
- Communiquer en milieu professionnel.

L'emboucheur professionnel de petits ruminants peut être un ouvrier qualifié ou un technicien professionnel. A cet effet, il dispose des prérequis, notamment une expérience dans l'élevage, avec un niveau d'instruction relativement bas (il sait juste lire et écrire). Pour accéder à sa formation il doit avoir les prérequis suivants : savoir lire et écrire (niveau CEP), avoir une expérience en élevage et être surtout motivé.

2.2 Contexte professionnel

L'emboucheur professionnel de petits ruminants fait dans le secteur de l'élevage, et particulièrement dans l'embouche des ovins et des caprins. Dans l'exercice de son métier, il peut être parrainé par les administrations publiques ou privées ; les éleveurs ou les associations intervenant dans l'embouche des petits ruminants. De façon générale, son contexte professionnel est organisé selon les éléments ci-après :

Champ professionnel : Embouche des petits ruminants (ovins et caprins)

Type d'emploi occupé : Emboucheur professionnel de petits ruminants

Fonctions types (grand ensemble d'activités) : préparation technique, approvisionnement, embouche, gestion de l'exploitation et commercialisation

Fonctions connexes : amélioration génétique, production du fourrage et fabrication d'aliments, boucherie

L'emboucheur professionnel de petits ruminants fait recours à une technologie de type artisanal ou semi industriel.

Lieu de travail

Endroit : atelier, bureau-magasin, hangar, étables ou enclos

Type d'entreprise : entreprise familiale, entreprise privée, organisation professionnelle (coopérative).

Environnement technique :

(Processus et/ou procédés de production) : choix du site ; préparation technique ; approvisionnement en intrants et animaux ; conduite de l'embouche ; vente.

Équipements utilisés : Abreuvoir, mangeoire, brouette, pelle, tenue de travail, seaux, porte tout, tricycle, faucille, machette, corde de contention, brosse, ciseaux, torche, couteau, boîte à pharmacie.

Responsabilités :

L'emboucheur professionnel des petits ruminants peut exercer son travail seul, en équipe, en autonomie, mais aussi effectuer un travail supervisé. Il travaille également dans des situations complexes quand il s'agit de prendre des décisions importantes en lien avec l'état de santé des moutons et chèvres. Toutefois, l'emboucheur professionnel des petits ruminants peut jouir d'une marge de manœuvre dans sa façon de travailler dans son unité.

Facteurs de stress : L'emboucheur professionnel des petits ruminants fait tout de même face à des facteurs de stress inhérents à son métier. Nous pouvons citer entre autres : les contraintes liées au temps de travail, à la quantité et à la qualité des animaux à emboucher, à la difficulté d'utilisation des équipements, aux risques d'accidents et à la fréquence et à l'importance des décisions qu'il doit souvent prendre lors de ces différentes activités.

Santé et sécurité : dans le cadre de son métier, l'emboucheur professionnel des petits ruminants encourt aussi des risques qui le placent dans une situation d'insécurité. Ces risques peuvent être liés aux bris des équipements, aux maladies professionnelles (blessures, infection des mains), aux risques d'accidents, aux produits dangereux, aux émanations et aux charges des animaux.

Caractéristiques du travail :

Relations entre services/équipes/ateliers : l'emboucheur professionnel des petits ruminants peut travailler en collaboration avec des services d'éleveurs, des équipes ou des ateliers qui sont susceptibles de lui venir en aide en cas de besoin. Dans le cadre de l'organisation des équipes de travail, l'emboucheur professionnel répartit ses tâches sur la base des cahiers de charges et d'un calendrier des activités. Il peut arriver qu'il s'inspire aussi d'une prévision des activités planifiées. Il peut également développer des relations avec l'extérieur, notamment, les éleveurs, les structures techniques d'encadrement (vétérinaires, autres conseillers) pour recevoir des conseils et directives afin d'améliorer ses activités.

Caractéristiques psychomotrices : le travail d'emboucheur professionnel des petits ruminants peut développer des aptitudes physiques en vue d'exécuter des fonctions ou des tâches au niveau de son unité d'embouche. Il s'agit de la force physique, mais aussi d'un degré de coordination et d'attention entre lui et les éleveurs, les coopératives, etc. En outre, il lui faut une certaine dextérité manuelle dans la contention des animaux. Tout cela doit être couronné par des facultés perceptuelles, olfactives, auditives sur le comportement des animaux qu'ils embouchent. L'emboucheur professionnel des petits ruminants est sensé développer une grande mobilité afin de mieux surveiller ses animaux avec des déplacements à l'intérieur des locaux d'embouche des animaux.

2.3 Opportunités d'emploi

Critères de sélection : La qualification et l'expérience dans le domaine de l'embouche des petits ruminants sont les critères privilégiés pour entrer sur le marché du travail.

Modalités de recrutement : Le test et l'apprentissage sont les deux modes privilégiés de recrutement de l'emboucheur des petits ruminants

Emplois existants : gardien, berger, ouvrier ou agent.

Perspectives d'emploi : Les emboucheurs des petits ruminants peuvent aussi s'installer en auto-emploi ou bénéficier des emplois directs à travers des métiers tels que : les ouvriers chargés de l'embouche ainsi que des chargés de la vente des animaux.

Perspectives de rémunération : Les emboucheurs professionnels des petits ruminants peuvent aussi occuper des emplois rémunérés avec des salaires ou bénéfices provenant d'autres emplois.

Possibilités d'avancement et de mutation : L'emboucheur professionnel des petits ruminants peut bénéficier de formations continues ou de recyclages afin de s'adapter à de nouvelles technologies. L'avancement dans ce cas, se fait généralement sur la base de la performance et de la valorisation de l'expérience. Il peut aussi bénéficier d'une mutation partant d'une spécialisation, d'une expérience ou d'une rigueur au travail en exerçant des fonctions connexes comme celle de maquignon, d'éleveurs, etc.

III. TABLEAU DE SYNTHÈSE DE LA FORMATION

Nombre de module		7	
Durée en heure		236	
N°	Code	Titre du module	Durée (Heures)
1	MUE01	Mise en place d'une unité d'embouche de petits ruminants	28
2	COE02	Conduite d'une opération d'embouche de petits ruminants	60
3	GUE03	Gestion d'une unité d'embouche de petits ruminants	60
4	ENT04	Entrepreneuriat d'une unité d'embouche de petits ruminants	67
5	CPE05	Commercialisation des produits d'embouche des petits ruminants	10
6	CMP06	Communication en milieu professionnel	30
7	MEF07	Métier et formation	10
TOTAL			265

IV. LISTE DES COMPÉTENCES VISEES PAR LA FORMATION

Les compétences visées par la formation professionnelle au métier d'emboucheur professionnel de petits ruminants et consignés dans le référentiel de métier-compétences élaboré à l'issue de l'analyse de la situation de travail réalisée avec les spécialistes du métier, sont de deux (02) ordres :

4.1 Compétences particulières

- C1. Installer une unité d'embouche de petits ruminants
- C2. Conduire les opérations d'embouche

4.2 Compétences générales

- C3. Gérer une unité d'embouche
- C4. Élaborer un plan d'affaires
- C5. Vendre les produits d'embouche
- C6. Communiquer en milieu professionnel
- C7. Se situer au regard du métier.

V. MATRICE DES OBJETS DE FORMATION

MATRICE DES COMPETENCES		PROCESSUS							COMPETENCES GENERALES					TOTAL						
EMBOUCHEUR PROFESSIONNEL DE PETITS RUMINANTS	NUMEROS	OBJECTIFS OPERATIONNELS	DUREE	Concevoir et rédiger son projet d'embouche	Planifier son projet d'embouche	Exécuter son projet d'embouche	Évaluer son projet d'embouche	Gérer une unité d'embouche de petits ruminants	Élaborer un plan d'affaires	Vendre les produits d'embouche	Communiquer en milieu professionnel	Se situer au regard du métier et de la formation	NOMBRE DE COMPETENCES GENERALES	DUREE TOTALE 120 230						
COMPETENCES PARTICULIERES																				
NUMEROS															3	4	5	6	7	5
OBJECTIFS OPERATIONNELS															C	C	S	S	S	
DUREE	H	60	67	10	30	10	177													
Installer une unité d'embouche des petits ruminants	1	C	28	▲	▲	▲	▲	●	●	○		○								
Conduire les opérations d'embouche	2	C	60	▲	▲	▲	▲	●	●	○	○	○								
TOTAL	2		88										7	265						
		NOMBRE DE COMPETENCES PARTICULIERES																		

Légende :

- ▲ Application d'un lien fonctionnel entre le processus et les compétences particulières.
- △ Existence d'un lien fonctionnel entre le processus et les compétences particulières.
- Application d'un lien fonctionnel entre les compétences générales et les compétences particulières.
- Existence d'un lien fonctionnel entre les compétences générales et les compétences particulières.

VI. DESCRIPTION DES OBJECTIFS DE FORMATION

6.1 Objectif de comportement N°1 : Installer une unité d’embouche de petits ruminants

Comportement attendu	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précisions sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable Préparer techniquement l'activité dans une unité d'embouche de petits ruminants selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p>	<p>Degré d'autonomie : seul et besoin d'assistance -Données : normes zootechniques, connaissances des ressources animales et des conditions climatiques -Conditions environnementales : site sécurisé -Moyens : Ressources humaines et documentaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> Information sur les espèces et races disponibles Choix conformes aux objectifs de l'unité d'embouche Respect des normes zootechniques Connaissance sur les marchés fournisseurs de la race recherchée 	T1. Choisir l'espèce et la race à produire	
			1.1. Collecter les informations sur les espèces et les races existantes	<ul style="list-style-type: none"> Informations sur les espèces et les races disponibles
			1.2. Effectuer le choix selon les objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Choix des bonnes races opérées
			T2. Identifier le site du logement des animaux	
		2.1. Identifier un endroit propice pour pratiquer l'embouche	<ul style="list-style-type: none"> Terrain adapté à l'embouche de petits ruminants Site d'installation de l'unité identifié Environnement de l'exploitation sans danger 	
		2.2. Déterminer la superficie nécessaire	<ul style="list-style-type: none"> Superficie adéquate déterminée 	
		2.3. Rechercher les informations nécessaires à l'acquisition du site	<ul style="list-style-type: none"> Répertoire des sites disponibles Modalités d'acquisition du site disponible 	
		2.4. Remplir les conditions d'acquisition du site	<ul style="list-style-type: none"> Absence d'inconfort pour les animaux Conditions d'acquisition respectées 	
2.5. Acquérir le site	<ul style="list-style-type: none"> Dispositions d'acquisition du site prises 			
		<ul style="list-style-type: none"> Choix du site conforme aux besoins et objectifs de l'unité d'embouche 		

<p>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable Préparer techniquement l'activité dans une unité d'embouche de petits ruminants selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p>	<p>Degré d'autonomie : seul et besoin d'assistance -Données : normes zootechniques, connaissances des ressources animales et des conditions climatiques -Conditions environnementales : site sécurisé -Moyens : Ressources humaines et documentaires</p>	<p>Respect de la conformité des matériaux pour la construction du logement</p>	<p>T3. Identifier les matériaux de construction du logement des animaux</p>			
			<p>3.1. Consulter les services techniques</p>	<ul style="list-style-type: none"> Services techniques contactés Plans des bâtiments disponibles 		
			<p>3.2. Lire des synthèses d'informations sur les matériaux disponibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> Matériaux de construction identifiés 		
		<ul style="list-style-type: none"> Existence des répertoires 	<p>3.3. Choisir les matériaux de construction du site</p>	<ul style="list-style-type: none"> matériaux de construction à utiliser connus 	<p>T4. Identifier les autres moyens d'appui (produits vétérinaires et appuis techniques)</p>	
			<p>4.1. Consulter les services techniques</p>	<ul style="list-style-type: none"> répertoire des services techniques, des fournisseurs d'intrants et prestataires établis 	<p>4.2. Visiter les opérateurs du secteur</p>	<ul style="list-style-type: none"> Opérateurs du secteurs identifiés et connus
			<p>4.3. Dresser la liste des fournisseurs d'intrants et prestataires</p>	<ul style="list-style-type: none"> répertoire des services techniques, des fournisseurs d'intrants et prestataires établis 		

6.2 Objectif de comportement N°2 : Conduire les opérations d’embouche

Comportement attendu	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable de conduire les opérations d'embouche de petits ruminants selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p>	<p>-Degré d'autonomie : seul et avec la collaboration des partenaires techniques -Données : connaissances des fournisseurs et sources d'approvisionnement -Conditions environnementales : site et localités des fournisseurs -Moyens : tricycle, voiture Pick up,</p>	<p>-Liste des sources et conditions d'approvisionnement disponibles -Choix judicieux des sources d'approvisionnement - Liste et quantité de produits conformes aux besoins de l'unité Prix et conditions de livraison négociés avantageux</p>	<p>T5. Identifier les sources d'approvisionnement, des animaux à engraisser (en fonction des espèces et races)</p>	
			5.1. Visiter des producteurs naisseurs	<ul style="list-style-type: none"> • Marchés d'approvisionnement des animaux identifiés • Exploitations des éleveurs naisseurs identifiées • Respect des paramètres zootechniques de choix des animaux
			5.2. Lire des synthèses d'informations sur les races disponibles	<ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques des races connues
			5.3. Choisir les sources d'approvisionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Exploitations/Marchés d'approvisionnement des animaux identifiés

<p>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable de conduire les opérations d'embouche de petits ruminants selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p>	<p>-Degré d'autonomie : seul et avec la collaboration des partenaires techniques -Données : connaissances des fournisseurs et sources d'approvisionnement -Conditions environnementales : site et localités des fournisseurs -Moyens : tricycle, voiture Pick up,</p>	<p>-Animaux acquis et installés conformes aux besoins de l'unité d'embouche -Informations sur les animaux (âges et races) connues -Tenue à jour des fiches de suivi techniques des animaux</p>	<p>T6 : Acquérir des animaux sélectionnés</p>	
			6.1. Consulter les fiches techniques sur les performances des animaux	<ul style="list-style-type: none"> • Informations techniques collectées
			6.2. Évaluer les bons animaux	<ul style="list-style-type: none"> • Comportements considérés comme normaux constatés • Absence des signes cliniques • Animaux respectant les paramètres zootechniques
			6.3. Acheter les bons animaux	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de peur constatés sur les animaux installés dans l'unité
			<p>T7 : Transporter les animaux au site</p>	
			7.1. Choisir un transporteur	<ul style="list-style-type: none"> • choix d'un moyen de transporteurs adapté
		7.2. Choisir un moment convenable	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des conditions de transport des animaux • Horaires convenables de transport respectés 	
		7.3. Protéger les animaux contre les accidents de transport	<ul style="list-style-type: none"> • Animaux transportés dans des bonnes conditions et sans stress 	

<p>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable de conduire les opérations d'embouche de petits ruminants selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p>	<p>-Degré d'autonomie : seul et avec la collaboration des partenaires techniques</p> <p>-Données : connaissances des fournisseurs et sources d'approvisionnement</p> <p>-Conditions environnementales : site et localités des fournisseurs</p> <p>-Moyens : tricycle, voiture Pick up,</p>	<p>-Informations sur la nature, quantité et qualité d'aliments disponibles selon les besoins de l'unité d'embouche</p> <p>-Informations sur la nature et le nombre d'équipements de qualité disponibles selon les besoins de l'unité d'embouche</p>	<p>T8 : Acquérir des équipements et intrants (compléments alimentaires et produits vétérinaires)</p>	
			8.1. Évaluer les besoins quantitatifs, qualitatifs et financiers en équipement, intrants et matériels	<ul style="list-style-type: none"> Etat des besoins déterminés conformes
			8.2. Mobiliser les ressources	<ul style="list-style-type: none"> Ressources suffisantes mobilisées
			8.3. Acheter les intrants	<ul style="list-style-type: none"> Nature, qualité et quantités des intrants achetés conformes
			8.4. Acheter et installer les équipements et matériels	<ul style="list-style-type: none"> Nature, qualité et quantité des matériels et équipement achetés conforme
	<p>-Respect des normes de logement des animaux</p>		<p>T9 : Loger les animaux</p>	
			9.1. Respecter les densités	<ul style="list-style-type: none"> Normes de densité respectées Normes de biosécurité appliquées
			9.2. Mettre des bonnes litières sèches	<ul style="list-style-type: none"> Espace de couchage adéquat Normes de biosécurité appliquées
			9.3. Mettre des lots d'animaux	<p>Lots d'animaux constitués</p>
			9.4. Disposer les mêmes types d'animaux par box	<p>Groupes d'animaux identiques constitués</p>

<p>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable de conduire les opérations d'embouche de petits ruminants selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p>	<p>-Degré d'autonomie : seul et avec la collaboration des partenaires techniques -Données : connaissances des fournisseurs et sources d'approvisionnement -Conditions environnementales : site et localités des fournisseurs -Moyens : tricycle, voiture Pick up,</p>	<p>-Choix approprié des ingrédients -Respect du rationnement alimentaire -Respect du programme de distribution des aliments -Connaissance de la prise de poids</p>	T10 : Alimenter les animaux (Formulation, supplémentation et rationnement des aliments)	
			10.1. Estimer les besoins alimentaires	<ul style="list-style-type: none"> Besoins des animaux estimés conformes aux normes d'embouche
			10.2 Constituer la ration alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> Aliments prêts pour la consommation
			10.3. Distribuer les rations alimentaires	<ul style="list-style-type: none"> Ration alimentaire distribuée
			10.4. Apporter des blocs minéraux	<ul style="list-style-type: none"> Blocs minéraux fabriqués et distribués
			10.5. Apporter des vitamines	<ul style="list-style-type: none"> Rationnement, eau et aliments distribués aux animaux non contaminés par des produits chimiques des chèvres et moutons bien portants : bon embonpoint vitamines distribuées
			10.6. Renseigner les fiches de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Données enregistrées des aliments et des rations alimentaires disponibles Fiches d'enregistrement de l'alimentation renseignées
			T11 : Abreuver les animaux	
			11.1. Disposer les abreuvoirs	<ul style="list-style-type: none"> Dispositifs d'abreuvement disponibles
			11.2. Servir de l'eau en qualité et en quantité	<ul style="list-style-type: none"> Eau non contaminée, distribuée aux animaux en quantité adéquate

<p>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable de conduire les opérations d'embouche de petits ruminants selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p>	<p>-Degré d'autonomie : seul et avec la collaboration des partenaires techniques</p> <p>-Données : connaissances des fournisseurs et sources d'approvisionnement</p> <p>-Conditions environnementales : site et localités des fournisseurs</p> <p>-Moyens : tricycle, voiture Pick up,</p>	<p>Disponibilité d'un plan de prophylaxie sanitaire</p> <p>-Respect des prescriptions de nettoyage de l'unité</p>	<p>T12 : Assurer l'entretien, la prophylaxie et l'hygiène de l'exploitation</p>	
			12.1. Mettre les animaux en quarantaine, faire un contrôle systématique et administrer le traitement adéquat si nécessaire	<ul style="list-style-type: none"> • Cahier/fiche de suivi sanitaire disponible et documenté • Taux de perte d'animaux bas selon les normes • Fiche de rapportage des maladies disponibles
			12.2. Placer des pédiluves aux entrées	<ul style="list-style-type: none"> • pédiluves placées aux entrées
			12.3. Changer les litières	<ul style="list-style-type: none"> • Litières très propres disponibles
			12.4. Apporter les soins nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> • Animaux (chèvres et moutons) bien portants • Soins vétérinaires administrés
			12.5. Apporter des produits préventifs aux animaux	<ul style="list-style-type: none"> • Symptômes des maladies courantes des animaux identifiées • Biosécurité appliquée • Produits préventifs administrés • Vaccination contre la PPR réalisée
			12.6. Collecter et trier les déchets	<ul style="list-style-type: none"> • déchets non propres détruits • déchets collectés et triés
			12.7. Détruire les déchets dangereux	<ul style="list-style-type: none"> • Animaux installés dans un endroit propre • Déchets non propres détruits
			12.8. Composter les crottins	<ul style="list-style-type: none"> • Procédure de compostage respecté
			12.9. Détruire les cadavres	<ul style="list-style-type: none"> • Hygiène de l'unité assurée

<p>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable de conduire les opérations d'embouche de petits ruminants selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p>	<p>-Degré d'autonomie : seul et avec la collaboration des partenaires techniques</p> <p>-Données : connaissances des fournisseurs et sources d'approvisionnement</p> <p>-Conditions environnementales : site et localités des fournisseurs</p> <p>-Moyens : tricycle, voiture Pick up,</p>	<p>-Homogénéité des lots d'embouche</p>	<p>T13 : Constituer les lots d'embouche</p>		
			<p>13.1. Séparer les animaux en lots</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mise en quarantaine assurée Animaux classés par lots Animaux classés selon certains paramètres 	
			<p>13.2. Noter les groupes</p>	<ul style="list-style-type: none"> animaux classés par lots animaux malades 	
		<p>13.3. Sortir les animaux malades</p>	<ul style="list-style-type: none"> connus et isolés maladies rapportées aux services vétérinaires 		
			<p>-Prise de poids journalière</p>	<p>T14 : Évaluer l'augmentation du poids des animaux</p>	
				<p>14.1. Mesurer les poids des animaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> Respect du programme de pesée des animaux utilisation des instruments appropriés
				<p>14.2. Relever les causes de pertes</p>	<ul style="list-style-type: none"> Causes de perte relevées
				<p>14.3. Calculer les différences (périodes)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Écarts des poids analysés

6.3 Objectif de comportement N°3 : Gérer une unité d'embouche

Comportement attendu	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable de gérer une unité d'embouche de petits ruminants selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p>	<p>-Degré d'autonomie : Seul -Données : Normes de logement des animaux en embouche -Conditions environnementales : site, tenir compte du climat, relief, position du site par rapport aux autres élevages, aux maisons d'habitation et aux points d'eaux, disponibilité financière -Moyens : matériel, financier et humain</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les mesures prises pour séparer l'entreprise et la famille • Besoins de recrutement décrits • Adéquation besoins de recrutement et recrutés • Équipe de travail fonctionnel • Objectifs de travail atteints 	<p>T15. Gérer la famille et l'entreprise et la productivité</p>	
			15.1 Gérer l'influence de la famille dans les affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Principes et règles de gestion établis
			15.2 Recruter un personnel productif	<ul style="list-style-type: none"> • Procédure de recrutement défini • Recrutements justifiés
			15.3 Planifier, organiser le travail en équipe	<ul style="list-style-type: none"> • Programme de travail établi • Rendement par poste défini
			15.4 Encourager la productivité	<ul style="list-style-type: none"> • Mesures d'encouragement prises • Mesures de protection des lieux de travail et de la personne prises

Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable de gérer une unité d'embouche de petits ruminants **selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance**

-Degré d'autonomie : Seul
-Données : Normes de logement des animaux en embouche
-Conditions environnementales : site, tenir compte du climat, relief, position du site par rapport aux autres élevages, aux maisons d'habitation et aux points d'eaux, disponibilité financière
-Moyens : matériel, financier et humain

-Principes et règles de stockage suivis

- Outils de gestion et de suivi des stocks à jour
- Principes et règles de l'inventaire suivis

- Identification des éléments de coûts
- Coûts unitaires calculés conforme
- Seuil de rentabilité calculé conforme
- Fixation des prix, conforme

T16 : Gérer les stocks

16.1 Mettre en place les outils de gestion des stocks

- Outils de gestion de stocks disponibles

16.2 Entreposer / ranger les stocks

- Stocks entreposés et rangés selon les prescriptions de l'unité

16.3 Renseigner les outils de gestion des stocks

- Outils de gestion tenus à jour

16.4 Suivre les stocks

- Établissement périodique de l'état des stocks
- Vérification périodique de l'état des stocks

16.5 Inventorier les stocks

- Liste d'inventaire établi
- PV d'inventaire établi

T17 Calculer les coûts

17.1 Calculer les coûts directs

- Coûts directs des produits et services calculés exacts

17.2 Calculer les coûts indirects

- Coûts indirects des produits et services calculés exacts

17.3 Calculer les coûts de revient unitaires

- Coûts de revient unitaires des produits et services calculés exacts

17.4 Calculer le seuil de rentabilité

- Seuil de rentabilité calculé exact

17.5 Fixer les prix

- Prix de vente fixé, justifié

17.6 Analyser les coûts

- Marges calculées et justifiées

<p>Pour démontrer sa compétence l'apprenant doit être capable de gérer une unité d'embouche de petits ruminants selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance</p>	<p>-Degré d'autonomie : Seul</p> <p>-Données : Normes de logement des animaux en embouche</p> <p>-Conditions environnementales : site, tenir compte du climat, relief, position du site par rapport aux autres élevages, aux maisons d'habitation et aux points d'eaux, disponibilité financière</p> <p>-Moyens : matériel, financier et humain</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Outils de comptabilité tenus à jour • Comptes d'exploitation périodiques établis et conformes • Carte de performance tenue à jour 	<p>T18. Mettre en œuvre une Comptabilité simplifiée</p>	
			18.1 Mettre en place des outils de gestion financière	<ul style="list-style-type: none"> • Description du système de comptabilité mis en place • Outils de gestion élaborés disponibles
			18.2 Enregistrer les opérations au comptant et à crédit dans les outils dédiés	<ul style="list-style-type: none"> • Enregistrements des opérations au comptant conforme dans les outils appropriés • Enregistrements des opérations à crédit conforme dans les outils appropriés
			18.3 Élaborer un compte d'Exploitation	<ul style="list-style-type: none"> • Compte d'Exploitation établi exact
			18.4 Renseigner la carte de performance	<ul style="list-style-type: none"> • Carte de performance renseignée conforme
		18.5 Analyser les comptes	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats des comptes justifiés 	
		<ul style="list-style-type: none"> • Plan des ventes établi et conforme • Plan des coûts établi et conforme • Plan de trésorerie établi et conforme 	<p>T19. Élaborer les plans financiers</p>	
			19.1 Établir le plan des ventes	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de vente établi conforme
			19.2 Établir le plan des coûts	<ul style="list-style-type: none"> • Plan des coûts établi conforme
			19.3 Établir le Plan de trésorerie	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de trésorerie établi conforme

6.4 Objectif de comportement N°4 : Élaborer un plan d'affaires

Comportement attendu	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
<p>Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable d'appliquer les principes de gestion simplifiée des activités de l'unité d'embouche de petits ruminants selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions indiqués dans les colonnes qui suivent.</p>	<p>-Degré d'autonomie : Seul et avec assistance -Données : étude de marché -Conditions environnementales : produits écologiques -Moyens : ordinateur et calculatrice</p>	<p>-Plan d'affaires élaboré selon canevas</p>	T20. Élaborer le plan d'affaires	
			20.1 Choisir son idée d'affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques de l'idée d'entreprise justifiées
			20.2 collecter les informations	<ul style="list-style-type: none"> • Besoins d'informations connus • Informations collectées disponibles • Informations obtenues
			20.3 analyser les informations	<ul style="list-style-type: none"> • Canevas de plan d'affaires renseigné conforme
			20.4 monter le plan d'affaire	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'affaires monté et disponibles

<p>Pour démontrer sa compétence, l'apprenant doit être capable d'appliquer les principes de gestion simplifiée des activités de l'unité d'embouche de petits ruminants selon les conditions d'évaluation, les critères de performances et les précisions indiqués dans les colonnes qui suivent.</p>	<p>-Degré d'autonomie : Seul et avec assistance -Données : étude de marché -Conditions environnementales : produits écologiques -Moyens : ordinateur et calculatrice</p>	<p>-Liste des partenaires de financement identifiés et négociés -Financement acquis pour la mise en œuvre du plan d'affaires -</p>	T21 : Rechercher le financement du plan d'affaires		
			21.1 Prospector les sources de financement	<ul style="list-style-type: none"> Sources de financement identifiées 	
			21.2 négocier le financement	<ul style="list-style-type: none"> Conditions de financement par source, connues Résumé du plan d'affaires pour les négociations établi Financement obtenu 	
			21.3 Mobiliser le capital initial requis	<ul style="list-style-type: none"> Accord avec les conditions du partenaire financier Consignes de défense de projet respectées 	
			<ul style="list-style-type: none"> Plan de mise en œuvre, disponible Bilan de mise en œuvre établi 	T22: Mettre en œuvre son plan d'affaires	
				22.1 Acquérir le matériel	<ul style="list-style-type: none"> Matériel requis, disponible Matériel acquis
				22.2 Recruter le personnel	<ul style="list-style-type: none"> Etat des ressources humaines et matérielles pour le démarrage établi Plan de mise en œuvre des activités établi, conforme
				22.3 Mettre en œuvre les activités	<ul style="list-style-type: none"> Programme de mise en œuvre des activités établi et respecté
			22.4 Evaluer la mise en œuvre du plan d'affaires	<ul style="list-style-type: none"> Bilan de mise en œuvre établi 	

6.5 Objectif de comportement N°5 : Vendre les produits d’embouche

Comportement attendu	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
	<p>-Degré d'autonomie : Travail seul et assisté</p> <p>-Données : Informations sur les ventes (quantité par types) et les acheteurs</p> <p>-Conditions environnementales : bureau</p> <p>-Moyens : Bordereau de livraison, cahier de vente</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination des besoins des clients (produits, services et prix) • Informations sur le marché disponibles 	T23 : prospecter le marché	
			23.1 Identifier les clients potentiels et leurs besoins	<ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques des potentiels clients connus • Besoins en nature et quantité calculés exacts • Description de la stratégie des 7 P du marketing de l'unité
			23.2 Négocier les conditions de vente et enregistrer les commandes des clients	<ul style="list-style-type: none"> • Période de vente déterminée • Liste des concurrents établis • Processus de fixation de prix justifié • Liste des fournisseurs et leurs conditions de livraison recensés • Liste des acheteurs et leurs conditions de livraison recensés
			23.3 Etablir un plan de vente	<ul style="list-style-type: none"> • Commandes des clients réalisées • Plan de vente établi

	<p>Lieu et conditions environnementales : bureau et extérieur</p> <p>Degré d'autonomie : Seul ou avec ses collaborateurs</p> <p>Données : Information sur les partenaires potentiels et leurs activités, informations des coopératives et leurs activités, offres de formation continues du milieu</p> <p>Moyens : Cahier de rencontres, rapport et compte rendus, téléphone, etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Produits et services connus et accessibles par les clients (distribution et outils de communication) • Produits et services livrés aux clients selon les règles 	T24 : Vendre les animaux	
			24.1 Préparer le matériel de transport et de livraison	<ul style="list-style-type: none"> • Matériel de transport disponible
			24.2 livrer les commandes	Commandes livrées
			24.3 Animer le réseau de vente	<ul style="list-style-type: none"> • Produits vendus
	<p>Degré d'autonomie : Travail seul et assisté</p> <p>Données : Informations sur les ventes (quantité par types) et les acheteurs</p> <p>Conditions environnementales : bureau</p> <p>Moyens : Bordereau de livraison, cahier de vente</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue des outils de suivi de la satisfaction des clients • Niveau des marges bénéficiaires calculées et analysées • Carte de performance renseignée 	T25 : Évaluer les ventes	
			25.1 Tenir à jour le registre des ventes et de suivi des clients (traçabilité)	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan des ventes établi
			25.2 Calculer les performances des ventes	<ul style="list-style-type: none"> • Établissement et commentaire des écarts de ventes par rapport aux produits mis en vente

6.6 Objectif de comportement N°6 : Communiquer en milieu professionnel

Comportement attendu	Conditions d'évaluation	Critères généraux de performance	Précision sur le comportement attendu	Critères particuliers de performance
	<p>Lieu et conditions environnementales : bureau et extérieur</p> <p>Degré d'autonomie : Seul ou avec ses collaborateurs</p> <p>Données : Information sur les partenaires potentiels et leurs activités, informations des coopératives et leurs activités,</p> <p>Moyens : Cahier de rencontres, rapport et compte rendus, téléphone...</p>	<ul style="list-style-type: none"> Informations sur l'environnement du métier, recensées Identification et exploitation des opportunités de son environnement Compte rendu de rencontres ou de participation à des activités disponibles 	T26 Collaborer avec les acteurs et les structures partenaires	
26.1 Accueillir les visiteurs dans l'unité			<ul style="list-style-type: none"> Dispositif ou modalités d'accueil des clients connus 	
26.2 Rechercher les informations sur son métier et les opportunités d'appui			<ul style="list-style-type: none"> Informations, sur l'environnement du métier, connues Structures d'appui et conditions d'appui connues 	
26.3 Participer à des formations continues			<ul style="list-style-type: none"> Besoins de formation connus 	
26.4 Produire et diffuser des informations sur son unité			<ul style="list-style-type: none"> Outils de communication utilisés 	
26.5 Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes			<ul style="list-style-type: none"> PV et compte rendus de participation établis 	
26.6 Visiter d'autres unités pour partager les expériences			<ul style="list-style-type: none"> Expériences significatives recensées 	

6.7 Objectif de situation n°7 : Se situer au regard du métier et de la formation

Intention poursuivie	Précisions	Plan de mise en situation	Conditions d'encadrement	Critères de participation
<p>Acquérir la compétence pour se situer au regard du métier et de la formation de l'emboucheur professionnel de petits ruminants en tenant compte des précisions, du plan de mise en situation, des conditions d'encadrement et des critères de participation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître la réalité du métier. • Comprendre le programme de formation. • Confirmer son orientation professionnelle 	<p>Phase 1 Informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'informer sur le marché du travail correspondant au domaine de l'embouche et des opportunités qu'elle offre : perspectives d'emploi, rémunération, • S'informer sur la nature et les exigences du métier d'emboucheur professionnel de petits ruminants (tâches, conditions de travail, critères d'évaluation, droits et responsabilités des travailleurs) • S'informer sur la formation de l'emboucheur de petits ruminants (référentiel de formation, démarche de formation, modes d'évaluation et sanction des études). 	<ul style="list-style-type: none"> • Privilégier les échanges d'opinions entre les apprenants et favoriser l'expression de tous. • Motiver les apprenants • Permettre aux apprenants d'avoir une vision juste du métier 	<ul style="list-style-type: none"> • Recueillir des données sur la majorité des sujets à traiter. • Donner son opinion sur les exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier.
		<p>Phase 2 Application :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inventorier les habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier. • Vérifier la concordance entre le référentiel de formation et la situation de travail correspondante. • Faire part de ses réactions par rapport au métier et à la formation. • Voir la possibilité de créer son entreprise après un certain nombre d'années d'exercice du métier. • Présenter les données recueillies ainsi que sa perception du métier et de la formation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des visites d'exploitation dans les unités d'embouche de petits ruminants représentatives des principaux milieux de travail. • Organiser des rencontres avec les emboucheurs expérimentés dans le métier 	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter la perception du métier et le référentiel de formation • Présenter un bilan des préférences, des aptitudes et des connaissances du domaine.

		<p>Phase 3 : Synthèse, intégration et auto-évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire un bilan de ses préférences, de ses connaissances du domaine et de ses qualités personnelles. • Comparer son bilan avec les exigences liées à la formation et à l'exercice du travail. • Reconnaître les forces qui faciliteront son travail ainsi que les faiblesses qu'il faudra pallier. • Donner les raisons qui motivent son choix de poursuivre ou non la démarche de formation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir aux apprenants les moyens d'évaluer avec objectivité leur orientation professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Justifier sa décision quant au fait de poursuivre ou non le programme de formation.
--	--	--	---	---

VII. LISTE DES MODULES

La formation au métier d'emboucheur professionnel de petits ruminants est composée de sept modules correspondant à ses compétences. Ce sont :

N°	COMPETENCES	MODULES
C1.	Installer une unité d'embouche de petits ruminants	Module 1 : Mise en place d'une unité d'embouche de petits ruminants
C2.	Conduire les opérations d'embouche de petits ruminants	Module 2 : Conduite d'une opération d'embouche de petits ruminants
		• <i>Sous-module 2.1 : Choix et achat de l'espèce et de la race des animaux à engraisser</i>
		• <i>Sous-module 2.2 : Identification du site du logement des animaux</i>
		• <i>Sous-module 2.3 : Identification des matériaux de construction du logement des animaux</i>
		• <i>Sous-module 2.4 : Identification des sources d'approvisionnement des animaux à engraisser</i>
		• <i>Sous-module 2.5 : Acquisition des animaux sélectionnés</i>
		• <i>Sous-module 2.6 : Logement des animaux</i>
		• <i>Sous-module 2.7 : Alimentation et abreuvement des animaux</i>
C3.	Gérer une unité d'embouche	• Module 3 : Gestion simplifiée d'une unité d'embouche de petits ruminants
C4.	Élaborer un plan d'affaires	• Module 4 : Entrepreneuriat
C5.	Vendre les produits d'embouche de petits ruminants	• Module 5 : Commercialisation des produits d'embouche des petits ruminants
C6.	Communiquer en milieu professionnel	• Module 6 : Communication en milieu professionnel
C7.	Se situer au regard du métier et de la formation	• Module 7 : Métier et formation

VIII. DESCRIPTION DES MODULES

Module N°1 : Mise en place d'une unité d'embouche

CODE DU MODULE : MUE01		DUREE : 28 heures	
OBJECTIF DE COMPORTEMENT VISE : Installer une unité d'embouche de petits ruminants		CRITERES GENERAUX <ul style="list-style-type: none"> ✓ Concordance des choix avec les objectifs de l'unité ✓ Nombre d'animaux arrivés à destination en bon état ✓ Respect des normes du transport des petits ruminants ✓ Nature, Quantité et qualité d'aliments disponible selon les besoins de l'unité ✓ Nature et Nombre d'équipements de qualité disponible selon les besoins de l'unité ✓ Nature et quantité d'intrant disponible selon les besoins de l'unité 	
PLACE DANS LE REFERENTIEL : Modules préalables : Métier et formation Impact du module sur d'autres modules : Ce module est important pour la réussite des activités de l'unité d'embouche de petits ruminants. Il développe chez l'apprenant sa capacité à choisir une espèce ou une race d'animaux à engraisser, un site d'implantation de l'unité d'embouche, à mettre en place le logement, le matériel et les équipements et à procéder à la mise en place proprement dit de l'unité. Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : Le module déroule le processus de l'embouche de petits ruminants. Il constitue le socle des connaissances et habiletés de l'emboucheur professionnel.			
CONTENUS ESSENTIELS			
Objet de formation	Connaissances/habilités	Durée	Limite des connaissances
T1. Choisir l'espèce et la race à produire.		08	
1.1. Collecter les informations sur les espèces et les races existantes	les informations sur les marchés des petits ruminants	4	- Identification des bassins de production des races Identification des races -Critères de choix des espèces et des races -caractéristiques des fournisseurs
1.2. Effectuer le choix selon les objectifs	les informations sur les fournisseurs spécialisés, les races	4	
T2. Identifier le site du logement des animaux.		08	

2.1. Identifier un endroit propice pour pratiquer l'embouche	-Description des techniques et procédures d'estimation, d'aménagement et d'organisation du site Maitrise des procédures d'acquisition du site	2	Procédures de choix d'un site d'embouche Calcul des superficies Informations sur les procédures d'acquisition et de formalisation d'un site d'embouche Réglementation sur le métier
2.2. Déterminer la superficie nécessaire		2	
2.3. Rechercher les informations nécessaires à l'acquisition du site		1	
2.4. Remplir les conditions d'acquisition du site		1	
2.5. Acquérir le site		2	
T3. Identifier les matériaux de construction du logement des animaux.		04	
3.1. Consulter les services techniques	-connaissances sur l'infrastructure d'élevage	2	Caractéristiques des matériaux de construction d'un site d'embouche de petits ruminants Procédures de choix des matériaux de construction d'un site d'embouche
3.2. Lire des synthèses d'informations sur les matériaux disponibles		1	
3.3. Choisir les matériaux de construction du site		1	
T4. Identifier les autres moyens d'appui (produits vétérinaires et appuis techniques). 08			
4.1. Consulter les services techniques	-Connaissances des services techniques disponibles	4	Cartographie des services techniques Répertoire des fournisseurs d'intrants et prestataires (produits vétérinaires et appuis techniques)
4.2. Visiter les opérateurs du secteur		2	
4.3. Dresser la liste des fournisseurs d'intrants et prestataires		2	
DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposés, projection de films et de photographies, visites des unités d'embouche, travaux pratiques			
TYPE D'EPREUVE : Épreuves de connaissances théoriques et épreuves pratiques			

Module N°2 : Conduite d'une opération d'embouche de petits ruminants

CODE DU MODULE : COE02		DUREE : 60 heures	
OBJECTIF DE COMPORTEMENT VISE : conduire les opérations d'embouche de petits ruminants		CRITERES GENERAUX -Liste des sources et conditions d'approvisionnement disponibles -Choix judicieux des sources d'approvisionnement - Liste et quantité de produits conformes aux besoins de l'unité -Prix et conditions de livraison négociés avantageux	
PLACE DANS LE REFERENTIEL : Modules préalables : Métier et formation, Mise en place d'une unité d'embouche de petits ruminants. Impact du module sur d'autres modules : Vente des produits d'une unité d'embouche Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : Ce module permet à l'apprenant de se familiariser avec les règles de gestion des opérations de l'unité d'embouche pour la conduire avec efficacité. Ce module est d'une importance capitale pour la réussite des activités de l'embouche de petits ruminants (ovins et caprins). Il déroule l'ensemble des itinéraires techniques d'embouche selon les normes générale d'élevage (normes zootechniques) pour engraisser les petits ruminants dans une unité d'embouche.			
CONTENUS ESSENTIELS			
Objet de formation	Connaissances/habilités	Durée	Limite des connaissances
T5 : Identifier les sources d'approvisionnement, des animaux à engraisser (en fonction des espèces et races).		10	
5.1. Visiter des producteurs naisseurs	-connaissances des bassins de production de races à engraisser	5	- Conception d'un répertoire des producteurs naisseurs - Initiation à l'exploitation des informations sur les races disponibles - Processus de choix des sources d'approvisionnement
5.2. Lire des synthèses d'informations sur les races disponibles		2	
5.3. Choisir les sources d'approvisionnement		3	
T6 : Acquérir des animaux sélectionnés		10	

6.1. Consulter les fiches techniques sur les performances des animaux	connaissances des fiches techniques sur les performances des animaux	5	<ul style="list-style-type: none"> - Critères de choix des animaux - Savoirs sur l'identification des meilleurs animaux - Évaluation du coût d'achats des animaux
6.2. Évaluer les bons animaux		2	
6.3. Acheter les bons animaux		3	
T7 : Transporter les animaux au site		4	
7.1. Choisir un transporteur	connaissances des règles de transport en sécurité	1	<ul style="list-style-type: none"> - Critères d'identification des transporteurs expérimentés - Les plages horaires de transport des animaux - Normes de sécurisation des animaux pendant le transport
7.2. Choisir une heure convenable		1	
7.3. Protéger les animaux contre les accidents de transport		2	
T8 : Acquérir des équipements et intrants (compléments alimentaires et produits vétérinaires)		6	
8.1. Évaluer les besoins quantitatifs, qualitatifs et financiers en équipements, intrants et matériels	Connaissances des matériaux, équipements et intrants de l'embouche	1	<ul style="list-style-type: none"> -techniques d'évaluation des besoins (quantitatifs, qualitatifs, financiers) en équipements, intrants et matériels -Techniques de mobilisation et d'achats des ressources -Techniques d'installation d'équipements et matériels d'une unité d'embouche
8.2. Mobiliser les ressources		2	
8.3. Acheter les intrants		1	
8.4. Acheter et installer les équipements et matériels		2	
T9 : Loger les animaux.		4	

9.1. Respecter les densités	normes de dispositions des animaux par lots	1	-Normes de dispositions des animaux selon les superficies -construction de la litière (différentes formes de litières) -normes de regroupement des animaux (âge, poids, état de santé)
9.2. Mettre des bonnes litières sèches		1	
9.3. Mettre des lots d'animaux		1	
9.4. Disposer les mêmes types d'animaux par box		1	
T10 : Alimenter les animaux (Formulation, supplémentation et rationnement des aliments).		6	
	avoir des connaissances sur les formulations alimentaires et le rationnement des aliments		<ul style="list-style-type: none"> - Détermination du nombre d'animaux à alimenter - Besoins alimentaires individuels journaliers des animaux - Valeur nutritive des aliments - Normes alimentaires - Composition des rations alimentaires - Rationnement des animaux : quantité d'aliments par animal - Liens entre alimentation des animaux et qualité d'embouche - Techniques de suivi des animaux
10.1. Estimer les besoins alimentaires		1	
10.2 Constituer la ration alimentaire		1	
10.3. Distribuer les rations alimentaires		1	
10.4. Apporter des blocs minéraux		1	
10.5. Apporter des vitamines		1	

10.6. Renseigner les fiches de suivi		1	
T11 : Abreuver les animaux.		3	
11.1. Disposer les abreuvoirs	connaissances des besoins en eau d'un animal en embouche	1	-Techniques de dispositions des abreuvoirs -Estimation des besoins en eau des animaux
11.2. Servir de l'eau en qualité et en quantité		2	
T12 : Assurer l'entretien, la prophylaxie et l'hygiène de l'exploitation.		10	
12.1. Mettre les animaux en quarantaine, faire un contrôle systématique et administrer le traitement adéquat si nécessaire	connaissances sur les normes hygiéniques et sanitaires des animaux en embouche	3	<ul style="list-style-type: none"> - Normes et produits des pédiluves - Matériel et équipements de soins des animaux - Signes des maladies courantes des animaux de l'unité - Prévention des maladies courantes des petits ruminants - Techniques d'administration des soins de base : déparasitage interne et externe - Maladies et hygiène des aliments et de l'eau - Vaccins courants - Suivi épidémiologique des animaux - Calendrier vaccinal
12.2. Placer des pédiluves aux entrées		1	
12.3. Changer les litières		1	
12.4. Apporter les soins nécessaires		1	
12.5. Apporter des produits préventifs aux animaux		1	
12.6. Collecter et trier les déchets		2	
12.7. Détruire les déchets dangereux		1	
12.8. Composter les crottins		1	
12.9. Détruire les cadavres		1	
T13 : Constituer les lots d'embouche.		4	

13.1. Séparer les animaux en lots	avoir des connaissances sur les normes de regroupement des animaux en embouche	1	-Normes de dispositions des animaux selon les mensurations -normes de regroupement des animaux (âge, poids, état de santé)
13.2. Noter les groupes		1	
13.3. Mettre en quarantaine les animaux malades		2	
T14 : Évaluer l'augmentation du poids des animaux		3	
14.1. Mesurer les poids des animaux	connaissances sur la mensuration des animaux	1	-Balance des animaux -Planification de la mensuration -Interprétation des écarts de poids des animaux
14.2. Relever les causes de pertes		1	
14.3. Calculer les différences (périodes)		1	
DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Expose théorique, exercices pratiques			
TYPE D'ÉPREUVE : Épreuves de connaissances théoriques et épreuves de connaissances pratiques			

Module N°3 : Gestion d'une unité d'embouche de petits ruminants

CODE DU MODULE : GUE03		DUREE : 60 Heures	
OBJECTIF DE COMPORTEMENT VISE : Acquérir des connaissances et des compétences de base en gestion afin de les appliquer dans les opérations quotidiennes une unité d'embouche de petits ruminants		CRITERES GENERAUX <ul style="list-style-type: none"> - Adopter de meilleurs comportements dans la gestion des activités de l'entreprise et la famille - Satisfaire ses clients à travers les produits, les prix, les modalités d'accès aux produits, les informations incitant à l'achat - Appliquer des principes et règles de gestion efficace des approvisionnements et des stocks - Calculer ses coûts et coûts de revient - Tenir une comptabilité à jour, établir et analyser ses comptes - Établir ses plans prévisionnels des ventes, des coûts et de la trésorerie 	
Place dans le référentiel			
a) Modules préalables : se situer au regard du métier			
b) Impact du module sur d'autres modules : Permet de capitaliser les informations sur les activités de l'entreprise et de servir d'appui et d'éclairage des autres modules notamment techniques			
c) Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : permet à l'apprenant de prendre toutes les mesures en terme de procédures de gestion, d'outils de gestion, de projection, d'analyse des données et de prise de décisions			
CONTENUS ESSENTIELS			
Objet de formation	Connaissances/habilités	Durée	Limite des connaissances
T15 : Gérer la famille, l'entreprise et la productivité			

15.1 Gérer l'influence de la famille dans les affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation et fonctionnement d'une TPE • Gestion de l'influence de la famille dans les affaires <p>Comment recruter, gérer une équipe productive, encourager la productivité</p>	10h	<ul style="list-style-type: none"> - Les procédures de gestion : correspondances, achats, comptabilité, recrutement employés, règlement intérieur - Définitions, raisons d'être dans les affaires, meilleurs comportements entrepreneuriales - Comment séparer l'entreprise de la famille (étude de cas) - Comment encourager la productivité - Comment prévenir ou gérer les conflits
15.2 Recruter un personnel productif			
15.3 Planifier, organiser le travail en équipe			
15.4 Encourager la productivité			
T16 : Gérer les stocks			
16.1 Mettre en place les outils de gestion des stocks	<ul style="list-style-type: none"> • Principes et règles de la gestion de stocks • La tenue des outils de gestion des stocks • Démarche de l'inventaire des stocks 	10h	<ul style="list-style-type: none"> - Définition et importance de la gestion des stocks - Principes et règles de la gestion de stocks - Tenue des fiches de stocks ou cahier de stock - Fiche d'inventaire - Comment faire un inventaire
16.2 Entreposer / ranger les stocks			
16.3 Renseigner les outils de gestion des stocks			
16.4 Suivre les stocks			
16.5 Inventorier les stocks			
T17. Calculer les coûts			

17.1 Calculer les coûts directs	<ul style="list-style-type: none"> • Différents coûts • Technique de calcul des différents coûts, analyse des coûts et fixation des prix de vente 	15h	<ul style="list-style-type: none"> - Définition et importance du calcul des coûts - Différents coûts d'une entreprise - Calcul des coûts directs d'un produit - Calcul des coûts indirects d'un produit - Calcul du coût de revient d'un produit - Calcul du seuil de rentabilité - Fixation d'un prix
17.2 Calculer les coûts indirects			
17.3 Calculer les coûts de revient unitaires			
17.4 Calculer le seuil de rentabilité			
17.5 Fixer les prix			
17.6 Analyser les coûts			
T18 : Mettre en œuvre une Comptabilité simplifiée			

18.1 Mettre en place des outils de gestion financière 18.2 Enregistrer les opérations au comptant et à crédit dans les outils dédiés 18.3 Élaborer un compte d'Exploitation 18.4 Renseigner la carte de performance 18.5 Analyser les comptes	<ul style="list-style-type: none"> • Définition et importance de la comptabilité • Système simplifié de comptabilité • Enregistrement des opérations au comptant • Enregistrement des opérations à crédit • Enregistrement des opérations dans le journal de synthèse • Techniques d'élaboration du compte d'exploitation et d'analyse des comptes 	18h	<ul style="list-style-type: none"> - Définition et importance de la comptabilité - Système simplifié de comptabilité - Les étapes de l'enregistrement des opérations au comptant - Les étapes de l'enregistrement des opérations à crédit - L'enregistrement des opérations dans le journal - Tenue d'un compte client - Établissement du compte d'Exploitation - Examen des comptes - Contenus d'une carte de performance - Exploitation d'une carte de performance
T19 : Élaborer les plans financiers			
19.1 Établir le plan des ventes 19.2 Établir le plan des coûts 19.3 Établir le Plan de trésorerie	<ul style="list-style-type: none"> • Techniques d'élaboration des plans de vente, des coûts et de la trésorerie 	7h	<ul style="list-style-type: none"> - Définition et importance de la planification financière - Comment planifier les ventes, les coûts et la trésorerie
DEMARCHE PEDAGOGIQUE : animation des cours en utilisant les techniques d'animation suivantes: exposé, questions-réponses, exercices, études de cas			
TYPE D'ÉPREUVE : Épreuves de connaissances théoriques et épreuves pratiques.			

Module N°4 : Entrepreneuriat

CODE DU MODULE : ENT04		DUREE : 67 heures	
OBJECTIF DE COMPORTEMENT VISE : Entreprendre un plan d'entreprise d'unité d'embouche de petits ruminants		CRITERES GENERAUX	
		<ul style="list-style-type: none"> - Agenda de travail renseigné - Compte rendu de rencontres ou de participation à des activités disponibles - Exploitation des canaux de communication appropriés. - Respect des règles de politesse et de courtoisie 	
Place dans le référentiel			
a) Modules préalables : Tous les modules			
b) Impact du module sur d'autres modules : Concrétise une application du métier à travers un projet d'entreprise			
c) Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : Prépare à l'auto emploi dans le métier et la professionnalisation			
CONTENUS ESSENTIELS			
Objet de formation	Connaissances/habilités	Durée	Limite des connaissances
T20. Élaborer le plan d'affaires			

20.1 Choisir son idée d'affaires	<ul style="list-style-type: none"> • Entrepreneuriat, esprit d'entreprise, compétences entrepreneuriales, caractéristiques d'une bonne idée d'entreprise, étude de marché, 	56h	<ul style="list-style-type: none"> • Définition de l'Entrepreneuriat, caractéristiques d'un bon entrepreneur, sources d'idée d'entreprise, définition de l'esprit d'entreprise, les compétences entrepreneuriales, caractéristiques d'une bonne idée d'entreprise, étude de marché
20.2 collecter les informations			
20.3 analyser les informations	<ul style="list-style-type: none"> • Segmentation de marché • Contenu d'un plan d'affaires • Organisation administrative et fonctionnelle 		<ul style="list-style-type: none"> • Démarche d'élaboration et contenu d'un plan marketing stratégique • Démarche d'élaboration et contenu d'un plan marketing opérationnel (description des stratégies des 7 P)
20.4 monter le plan d'affaire	<ul style="list-style-type: none"> • Contenu du plan marketing opérationnel • Contenu du plan financier • Analyse des comptes 		<ul style="list-style-type: none"> • Choix : formes juridique, assurance, organisation et fonctionnement de l'entreprise • Besoins de financement • Plan de financement • Capital initial requis • Contenu d'un plan financier simplifié • Quelques indicateurs pertinents d'analyse • Activités de démarrage d'un projet d'entreprise • Renseigner le canevas du plan d'affaires
T21. Rechercher le financement du plan d'affaires			

21.1 Prospector les sources de financement	<ul style="list-style-type: none"> • Opportunités de financement existantes • Techniques de recherche de financement • Techniques de négociation d'un projet • Démarche et condition de création d'une entreprise au Cameroun 	05h	<ul style="list-style-type: none"> • Description des opportunités et conditions de financement • Résumé du projet à négocier • Méthodes de négociation • Formalités de création d'une entreprise au Cameroun
21.2 négocier le financement			
21.3 Mobiliser le capital initial requis			
T22. Mettre en œuvre son plan d'affaires			
22.1. Acquérir le matériel	Démarche et condition de création d'une entreprise au Cameroun	06h	<ul style="list-style-type: none"> • Exécution du plan de mise en œuvre : réalisation des infrastructures, installation des équipements, recrutement et formation du personnel etc. • Contenu d'un bilan de mise en œuvre
22.2. Recruter le personnel			
22.3. Mettre en œuvre les activités			
22.4. Évaluer la mise en œuvre du plan d'affaires			
DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposé, discussion, exercice, étude de cas			
TYPE D'EPREUVE : Épreuve de connaissance pratique et épreuve pratique			

Module N°5 : Commercialisation des produits d’embouche de petits ruminants

CODE DU MODULE : CPE05		DUREE : 10 heures	
OBJECTIF DE COMPORTEMENT VISE : vendre les produits d’une unité d’embouche de petits ruminants		CRITERES GENERAUX	
		<ul style="list-style-type: none"> - Agenda de travail renseigné - Compte rendu de rencontres ou de participation à des activités disponibles - Exploitation des canaux de communication appropriés. - Respect des règles de politesse et de courtoisie 	
PLACE DANS LE REFERENTIEL :			
Modules préalables : Métier et formation			
Impact du module sur d’autres modules : Métier et formation, Gestion des opérations d’une unité d’embouche de petits ruminants			
Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : Dans une exploitation d’une unité d’embouche, le plan d’affaires joue un rôle très important pour atteindre les résultats attendus, le choix de son idée d’affaires. L’emboucheur professionnel dans son métier aura à collecter et à analyser les informations dans le cadre des activités de son unité. Ce module sur le plan d’affaires permettra à l’apprenant voulant se former à ce métier de savoir monter son plan d’affaires et se comporter de façon responsable afin de réussir dans ses activités.			
CONTENUS ESSENTIELS			
Objet de formation	Connaissances/habilités	Durée	Limite des connaissances
T23: Prospecter le marché			
23.1 Identifier les clients potentiels et leurs besoins	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de Marketing • Analyse du marché • Répertoire des clients • Informations et suivi des prix • Maillon de la chaîne de vente : types d’acteurs, relations • Circuits de commercialisation 	5h	<ul style="list-style-type: none"> - Définition et importance du marketing - Etude de marché - Démarche d’analyse des besoins des clients - Caractérisation des clients - Choix des marchés (segmentation) - Analyse des situations vécues sur le marché
23.2 Négocier les conditions de vente et enregistrer les commandes des clients			
23.3 Etablir un plan de vente			
T24. Vendre les animaux			

24.1. Préparer le matériel de transport et de livraison	<ul style="list-style-type: none"> Négociation de contrats Tenue des outils de gestion des ventes 	3h	<ul style="list-style-type: none"> Conditions de transport des animaux Satisfaire les clients à travers les 7 P Les compétences du vendeur utilisation des outils de vente
24.2. livrer les commandes			
24.3. Animer le réseau de vente			
T25. Évaluer les ventes			
25.1. Tenir à jour le registre des ventes et de suivi des clients (traçabilité)	Principes et techniques d'évaluation des ventes Bilan de vente	2h	<ul style="list-style-type: none"> Animer un réseau de distribution
25.2. Calculer les performances de vente			
DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposé, discussion, exercice, étude de cas			
TYPE D'ÉPREUVE : Épreuve de connaissance pratique et épreuve pratique			

Module N°6 : Communication en milieu professionnel

CODE DU MODULE : CMP06		DUREE : 30 heures	
OBJECTIF DE COMPORTEMENT VISE : S’informer sur le métier et les opportunités d’appui ; Interagir avec les acteurs de son environnement professionnel		CRITERES GENERAUX - Informations sur le métier et son environnement - Développer des aptitudes d’écoute de synthèse, de communication et de négociation - Informations sur les acteurs de la filière - Information sur les opportunités de la filière Place dans le référentiel	
a) Modules préalables : Tous les modules			
b) Impact du module sur d’autres modules : Concrétise une application du métier à travers un projet d’entreprise			
c) Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : Prépare à l’auto emploi dans le métier et la professionnalisation			
CONTENUS ESSENTIELS			
Objet de formation	Connaissances/habilités	Durée	Limite des connaissances
T26 : Collaborer avec les acteurs et les structures partenaires			

<p>26.1 Accueillir les visiteurs dans l'unité</p> <p>26.2 Rechercher les informations sur son métier et les opportunités d'appui</p> <p>26.3 Participer à des formations continues</p> <p>26.4 Produire et diffuser des informations sur son unité</p> <p>26.5 Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Méthode de prise de notes • Règles de présentation d'une information • Techniques de communication • Formes de partenariat et d'échanges • Structuration et fonctionnement des organisations de la profession • L'environnement de la Micro, Petite et Moyenne Entreprise au Cameroun • Opportunités et structures d'appui et d'accompagnement des entreprises • Notion de formation professionnelle et d'apprentissage • Élaborer un rapport • Formation en psychologie, sociologie et anthropologie du métier d'emboucheur de petits ruminants 	<p>30h</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Techniques de rédaction d'une lettre, d'un rapport, d'un compte rendu - Les outils de communication - Recherche sur Internet - Le partenariat et ses principes - Les principales organisations professionnelles de la filières et les services et appui qu'elles offrent - Description de l'environnement de la MPME du Cameroun - Les besoins d'appui et de financement de la MPME - Les opportunités et structures d'appui et d'accompagnement des entreprises - Techniques de négociation - Techniques de recherche d'emploi - Techniques d'emploi du téléphone en milieu de travail, Exposés, Présentation de produits - Rédaction d'une lettre, d'une correspondance administrative - Réaliser un entretien avec un client - Techniques d'animation - Techniques d'entretien - Méthode de prise de notes
<p>DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposé, discussion, exercice, étude de cas</p>			
<p>TYPE D'ÉPREUVE : Épreuve de connaissance pratique et épreuve pratique</p>			

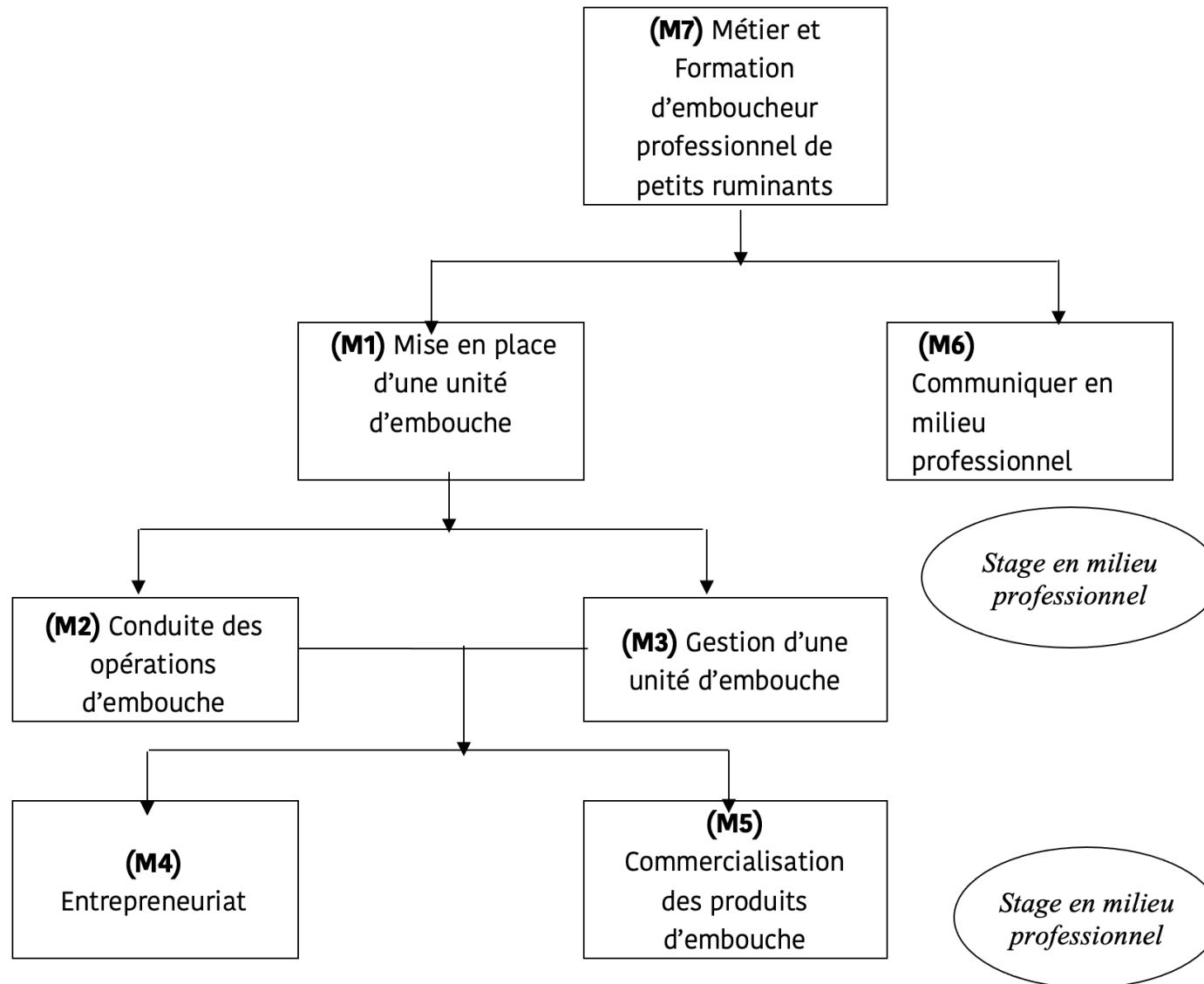
Module N°7 : Métier et formation

CODE DU MODULE : MEF07		DUREE : 10 heures	
OBJECTIF DE SITUATION VISE : Se situer au regard du métier d'embouche		CRITÈRES DE PARTICIPATION : <ul style="list-style-type: none"> - Opinion sur les exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier - Climat favorable à l'apprentissage - Bien-être physique et psychologique 	
PLACE DANS LE REFERENTIEL : Modules préalables : néant Impact du module sur d'autres modules : Ce module permet en priorité de suivre tous les autres modules Rôle et importance du module dans le référentiel et dans le métier : Le module est assuré en début de formation. Il permet à l'apprenant, futur emboucheur professionnel de petits ruminants d'acquérir une vision globale de l'exercice du métier et du programme de formation auquel il s'est inscrit. Il confirmera aussi les choix optés par l'apprenant pour se former dans ce métier.			
CONTENUS ESSENTIELS			
Objet de formation	Connaissances/habilités	Durée	Limite des connaissances
<u>Phase 1</u> Informations : <ul style="list-style-type: none"> • S'informer sur le marché du travail correspondant au domaine de la production du lait et des opportunités qu'elle offre • S'informer sur l'organisation des unités d'embouche de petits ruminants • S'informer sur la nature et les exigences du métier d'emboucheur professionnel de petits ruminants (s'informer sur la formation ce, référentiel de formation, démarche de formation, modes d'évaluation et sanction des études.) 	Recherche des informations sur le métier Perspectives d'emploi Conditions de travail organisation du travail, environnement de travail Perception du métier Référentiel de métier-compétences : tâches, conditions de travail, indicateurs de performance, Référentiel de formation	4h	<ul style="list-style-type: none"> - Données sur le métier - Informations sur le marché de l'emploi à ce métier - Organisation des opérations de l'unité d'embouche - Nature et exigences du métier et la formation

<p>Phase 2 Application :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inventorier les habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier. • Vérifier la concordance entre le référentiel de formation et la situation de travail correspondante. • Faire part de ses réactions (apprenant) par rapport au métier et à la formation. • Faire part des informations recueillies ainsi que sa perception (apprenant) du métier et de la formation. 	<p>Information orale par les professionnels. Pratique du métier Inventaire des habiletés, aptitudes et connaissances sur le métier</p>	<p>4h</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Situation des habiletés, aptitudes et connaissances pour pratiquer le métier - Échanges par rapport au métier et à la formation
<p>Phase 3 Synthèse, intégration et auto-évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire un bilan de ses connaissances et de ses qualités personnelles. • Comparer son bilan avec les exigences liées à la formation et à l'exercice du métier • Reconnaître ses forces ainsi que les faiblesses à corriger • Donner les raisons qui motivent son choix 	<p>Notions de bilan, aptitudes et connaissances Présentation d'un bilan de ses aptitudes et connaissances</p>	<p>2h</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aptitudes et connaissances - Forces et faiblesses par rapport aux exigences liées à la formation et au métier - Les motivations
<p>TOTAL</p>		<p>10</p>	
<p>DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Exposé oral, Conférence (invité)</p>			
<p>TYPE D'EPREUVE : Ce module n'est pas évalué. Il est déroulé pour susciter les motivations de l'apprenant à la formation à ce métier.</p>			

IX. LOGIGRAMME DES SEQUENCES DE FORMATION

Le présent logigramme est proposé à titre indicatif



X. CHRONOGRAMME DE REALISATION DE LA FORMATION

		Compétences particulières			Compétences générales			Total	
Numéro du module		M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	
Durée H		28	60	60	67	10	30	10	265
Mois	Se								
1	1	14						10	24
	2	14					16		30
	3		16				14		30
	4		14	16					30
2	1			40					40
				4	31				35
	2				36	5			45
	3		Stage 10			5			15
	4		Stage 10						10
3	1		Stage 10						10
	2								
	3								
	4								
Total		28	60	60	67	10	30	10	265

CONCLUSION

Le référentiel de formation au métier de producteur laitier, est un repère pour tous les intervenants de la formation professionnelle dans ce domaine. Le référentiel est défini par compétence dont l'acquisition est liée à la maîtrise des tâches du métier. Des objectifs sont formulés pour chaque compétence et des modules de formation sont proposés pour les acquérir.

Le programme proposé comprend **265 heures** de formation dont **88 heures** pour les compétences particulières et **177 heures** pour les compétences générales.

Le référentiel de formation au métier **d'emboucheur professionnel de petits ruminants** est un repère pour tous les intervenants de la formation professionnelle dans ce domaine. Le référentiel est défini par compétence dont l'acquisition est liée à la maîtrise des tâches du métier. Des objectifs sont formulés pour chaque compétence et des modules de formation sont proposés pour les acquérir.

EMBOUCHEUR DE PETITS RUMINANTS

SECTION 3 REFERENTIEL D'EVALUATION



INTRODUCTION

La situation socioéconomique du Cameroun en rapport avec la production agricole et pastorale montre que le secteur primaire est un grand gisement de métiers et à haut potentiel d'emplois décents. Il ressort de diverses analyses que, compte tenu des ressources propre dont dispose le pays dans le domaine de la formation agropastorale, il s'impose la nécessité de saisir certaines opportunités qu'offre les programmes, les projets, et les organismes multilatéraux en vue de se munir des améliorations possibles. Le programme de la GIZ s'est doté d'une approche par compétence afin de soutenir davantage les acteurs de la filière agropastorale (producteur en activité, les écoles, les organisations paysannes -OP) et avec la collaboration des partenaires institutionnels.

Dans le cadre spécifique des produits de grande consommation nationale, la demande en viande est couverte essentiellement par les gros ruminants (un peu plus de 50%) et suivie par les petits ruminants (ovins et caprins) pour environ 21% de la consommation annuelle par habitant (Programme C2D-AFOP. (2016). Il est aussi ressorti de plusieurs analyses que le secteur des petits ruminants est en nette progression malgré des limites : en premier les pathologies (PPR), les mauvaises utilisations des ressources génétiques (accouplements non contrôlés avec l'augmentation de la consanguinité, sélection négative et abattage des femelles gestantes, soit 50-60% du total) et un taux de sevrage faible (40%).

L'exploitation des sous-produits (cuirs et peaux) reste faible. Tout ceci décrit la faible professionnalisation du secteur des petits ruminants dont plus 70% du cheptel national, estimé à un peu plus de 8.000.000 de têtes (faisant du Cameroun le second producteur derrière le Tchad dans la Sous-région Afrique Centrale) se trouve dans la partie septentrionale du pays (régions de l'Adamaoua, Nord et Extrême Nord). L'importation des races exotiques n'a pas toujours été concluante pour l'amélioration de la production ovine ou caprine.

Dans le cadre ses objectifs d'amélioration de l'offre en protéines d'origines animales, le MINEPIA via les Services Vétérinaires organise depuis deux années des campagnes de vaccination gratuites des petits ruminants dans le cadre du plan mondial d'éradication de la PPR avec l'appui financier du PRODEL et du CICR avec des vaccins produits par le LANAVET. D'autres interventions en cours militent à l'accompagnement de la professionnalisation des opérateurs directs du secteur de la production des petits ruminants par l'implémentation de l'APC (Approche par compétences). Conformément à la Loi N°2018/010 du 11 juillet 2018, qui réglemente le cadre juridique et les grandes orientations de la formation professionnelle au Cameroun.

La présente mission a pour objectif de contribuer à identifier les métiers porteurs et élaborer les référentiels métiers compétences, les référentiels de formation, les référentiels d'évaluation, les guides d'organisation matérielles et pédagogique des différents métiers porteurs identifiés et sélectionnées de manière concertée.

Le présent document porte sur le référentiel d'évaluation du métier d'emboucheur professionnel de petits ruminants et développe les points suivants :

- Les modalités de formation et d'évaluation ;
- La liste des compétences (particulières et générales) et les modules de formation ;
- L'évaluation des modules (fiche d'évaluation, description sommaire de l'épreuve).

Il contient en annexe les listes des personnes ayant contribué, un glossaire et la bibliographie consultée.

I. MODALITES DE FORMATION ET D’EVALUATION

1.1 Identification du vivier

Le vivier de cette formation est constitué :

- des apprenants en formation initiale désirant se spécialiser dans le **métier de l’emboucheur professionnel de petits ruminants**.
- des **actifs** ayant l’intention de se recycler ou de bénéficier d’une formation continue ou à la carte selon la demande.

1.2 Modalités de formation

1.2.1 Mode de formation

L’acquisition des compétences se fait soit à la suite de la formation initiale du domaine de l’embouche de petits ruminants (ovins et caprins) soit en formation continue. Elle pourra plus tard intégrer la validation des acquis de l’expérience. La formation se déroule pour la partie pratique au centre de formation et/ou en alternance chez un professionnel formé sur le plan pédagogique selon les prescrites dans le référentiel de formation.

1.2.2 Durée de formation

La durée totale de la formation est de **480 heures**. Elle porte sur **7 modules** de formation dont **2 modules** sur les compétences particulières, **5 modules** sur les compétences générales et un stage professionnel.

1.3 Modalités d’évaluation

Deux types d’évaluation sont pris en compte au cours de la formation :

- Une évaluation formative qui correspond au contrôle effectué par le formateur pour s’assurer que les apprenants ont bien intégré son enseignement et, au besoin, pouvoir apporter les correctifs nécessaires.
- Une évaluation sommative ou de sanction par compétence qui sera organisée sous la responsabilité de l’organisme de gestion de la certification.
- L’apprenant doit à ce titre démontrer à l’issue de la formation par l’intermédiaire d’une évaluation sommative à la fin de chaque module, qu’il a acquis les compétences nécessaires à la réalisation du métier.
- La reconnaissance de la capacité de l’apprenant n’est effective qu’après que toutes les compétences inscrites au programme et arrêté par un règlement d’examen soient réussies et validés. Les attestations de compétences seront décernées aux apprenants qui auront validé les modules concernés.

1.4 Conditions de reprises

Tout module non validé doit être repris dans son intégralité par l'apprenant défaillant à la prochaine session ou à une session de rattrapage.

II. LISTE DES COMPETENCES ET MODULES VISEES PAR LA FORMATION

Code	Titre du module	Durée module	Durée évaluation
MUE01	Mise en place d'une unité d'embouche de petits ruminants	28	4
COE02	Conduite d'une opération d'embouche de petits ruminants	60	5
GUE03	Gestion simplifiée d'une unité d'embouche de petits ruminants	60	3
ENT04	Entrepreneuriat	67	2
CPE05	Commercialisation des produits d'embouche des petits ruminants	10	2
CMP06	Communication en milieu professionnel	30	1
MEF07	Métier et formation	10	
	Total	265	

III. EVALUATION DES MODULES

3.1 Module : Mise en place d'une unité d'embouche

Titre du référentiel : FMQ au métier d'emboucheur professionnel de petits ruminants

Titre du module : Mise en place d'une unité d'embouche

Code du module : MUE01

Durée : 04 (de l'évaluation) H

Objectif du module : Installer une unité d'embouche de petits ruminants

1. Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/élément de connaissances/aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
T1. Choisir l'espèce et la race à produire				25%	25%		
1.1. Collecter les informations sur les espèces et les races existantes	15%	P	PT	Informations sur les espèces et les races disponibles	15%	<ul style="list-style-type: none"> Sources d'information sur les Bassins de production des races Les besoins d'information clés sur les marchés des petits ruminants Informations sur les fournisseurs spécialisés, les races 	15%
1.2. Effectuer le choix selon les objectifs	10%	CP	PT	Choix des bonnes races opérées	10%	Description des critères de choix des espèces et des races	10%
T2. Identifier le site du logement des animaux.				25%	25%		
2.1. Identifier un endroit propice pour pratiquer l'embouche	10%	CP	PT	Terrain adapté à l'embouche de petits ruminants	10%	<ul style="list-style-type: none"> Formalités d'identification d'un site Choix du site justifié 	10%

2.2. Déterminer la superficie nécessaire	10	CP	PT	Environnement de l'exploitation sans danger	10	<ul style="list-style-type: none"> Description du processus de mesure de la superficie Calcul de la superficie exacte Superficie adéquate déterminée 	10
2.3. Rechercher les informations nécessaires à l'acquisition du site	1	CP	PS	Site aménagé et organisé Absence d'inconfort pour les animaux	1	<ul style="list-style-type: none"> description des activités d'aménagement d'un site Conditions d'acquisition de site Critère d'appréciation de site Choix du site approprié 	1
2.4. Remplir les conditions d'acquisition du site	2				2	Déblayement d'un site choisi pour l'embouche conforme	2
2.5. Acquérir le site	2				2	<ul style="list-style-type: none"> 	2
T3. Identifier les matériaux de construction du logement des animaux				25%.		25%	
3.1. Consulter les services techniques	5%	CP	PT	<ul style="list-style-type: none"> Services techniques contactés 	5%	<ul style="list-style-type: none"> Description des matériaux de construction du site d'embouche de petits ruminants Calcul exact des quantités des matériaux 	5%

3.2. Lire des synthèses d'informations sur les matériaux disponibles	5%	CP	PT	<ul style="list-style-type: none"> Matériaux de construction identifiés 	5%	<ul style="list-style-type: none"> Procédures de choix des matériaux de construction d'un site d'embouche 	5%
3.3. Choisir les matériaux de construction du site	5%	CP	PT		5%	<ul style="list-style-type: none"> matériaux de construction à utiliser rassemblés 	5%
T4. Identifier les autres moyens d'appui				20%.	20%		
4.1. Consulter les services techniques	10%	CP	PT	répertoire des services techniques, des fournisseurs d'intrants et prestataires établis	25%	<ul style="list-style-type: none"> Description des informations recherchées sur les acteurs Répertoire des services techniques établi conforme Répertoire des fournisseurs d'intrants établi conforme Répertoire des prestataires établis conforme 	25%
4.2. Visiter les opérateurs du secteur	10%	CP	PS				
4.3. Dresser la liste des fournisseurs d'intrants et prestataires	5%	CP	PT				

2. Fiche d'évaluation

- Titre du module : **Mise en place d'une unité d'embouche** Code du module
- Nom de l'apprenant :
- Centre :
- Date de l'évaluation :
- Signature de l'évaluateur :

Résultat

Succès

Echec

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
T1 : Choisir l'espèce et la race à produire sur 25			
Sources d'information sur les Bassins de production des races			0 ou 10
Les besoins d'information clés sur les marchés des petits ruminants			0 ou 5
Informations sur les fournisseurs spécialisés, les races			0 ou 5
Description des critères de choix des espèces et des races			0 ou 5
T2 : Identifier le site du logement des animaux sur 25			
Formalités d'identification d'un site			0 ou 2
Choix du site justifié			0 ou 3
Calcul de la superficie exacte			0 ou 2
Description du processus de mesure de la superficie			0 ou 3
description des activités d'aménagement d'un site			0 ou 2
Procédures d'acquisition d'un site			0 ou 3
Déblayement d'un site choisi pour l'embouche conforme			0 ou 2
Conditions d'acquisition de site			0 ou 3
Critère d'appréciation de site			0 ou 2
Choix du site approprié			0 ou 3
T3 : Identifier les matériaux de construction du logement des animaux sur 25			
Description des matériaux de construction du site d'embouche de petits ruminants			0 ou 5
Matériaux de construction à utiliser rassemblés			0 ou 5
Calcul exact des quantités des matériaux			0 ou 5
Procédures de choix des matériaux			0 ou 5
Site d'embouche construit conforme au besoin			0 ou 5
T4 : Identifier les autres moyens d'appui sur 25			
Description des informations recherchées sur les acteurs			0 ou 5
Répertoire des services techniques établi conforme			0 ou 10
Répertoire des fournisseurs d'intrants établi conforme			0 ou 5
Répertoire des prestataires établis conforme			0 ou 5
TOTAL		/100
SEUIL DE REUSSITE			80/100
REGLE DE VERDICT : T1 = 20 sur 25		OUI	NON

3. Description sommaire de l'épreuve

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à **installer une unité d'embouche de petits ruminants**

C'est une épreuve qui repose à la fois sur les connaissances pratiques et des travaux pratiques.

Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à **installer une unité d'embouche de petits ruminants**

C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel et du nombre de postes de travail.

La durée de l'épreuve suggérée est de **4 heures** et porte sur les aspects suivants :

- **Connaissances pratiques sur le choix des espèces et des races ;**
- **Connaissances des éléments d'identification du logement des animaux ;**
- **Connaissances sur l'identification des matériaux de construction du logement des animaux ;**
- **Connaissances sur l'identification des autres moyens d'appui**

DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie le processus. A la fin de l'épreuve, il évalue le produit.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé ;
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation ;
- Le respect des règles d'hygiène et de sécurité ainsi que les consignes de l'évaluateur est impératif.

3.2 Module : Conduite d'une opération d'embouche de petits ruminants

Titre du référentiel : FMQ au métier d'emboucheur professionnel de petits ruminants

Titre du module : *Conduite d'une opération d'embouche de petits ruminants*

Code du module : COE02

Durée : 05 (de l'évaluation) H

Objectif du module : Conduire les opérations d'embouche de petits ruminants

1. Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/élément de connaissances/aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
T5 : Identifier les sources d'approvisionnement des animaux à engraisser (en fonction des espèces et races).							5%
5.1. Visiter des producteurs naisseurs	3%	P	PT	<ul style="list-style-type: none"> • Marchés d'approvisionnement des animaux identifiés • Respect des paramètres zootechniques de choix des animaux 	3%	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des marchés d'approvisionnement • Besoins d'information sur les marchés • Description des paramètres zootechniques de choix des animaux 	3%
5.2. Lire des synthèses d'informations sur les races disponibles	2%	CP	PT	Caractéristiques des races connues	2%	<ul style="list-style-type: none"> • Description des caractéristiques des races • sélection des animaux conforme 	2%
5.3. Choisir les sources d'approvisionnement		CP	PT				
T6 : Acquérir des animaux sélectionnés							10%
6.1. Consulter les fiches techniques sur les performances des animaux	5%	CP	PT	Informations techniques collectées	5%	<ul style="list-style-type: none"> • Description des informations à collecter • Fiches des informations collectées renseignée conforme 	5%
6.2. Évaluer les bons animaux	2%	CP	PT	Comportements considérés comme normaux constatés	2%	<ul style="list-style-type: none"> • Description des comportements des animaux normaux • Estimation des besoins exacts 	2%

6.3. Acheter les bons animaux	3%	CP	PT	Absence de peur constatés sur les animaux installées dans l'unité	3%	<ul style="list-style-type: none"> Animaux achetés conforme Absence de stress constatés chez les animaux Absence des signes cliniques Animaux respectant les paramètres zootechniques 	3%
T7 : Transporter les animaux au site					10%	10%	
7.1. Choisir un transporteur	2%	CP	PT	choix d'un transporteur appropriés	2%	<ul style="list-style-type: none"> Critère de choix d'un transporteur Clause d'un contrat de transport 	2%
7.2. Choisir une heure convenable	5%	CP	PT	Respect des conditions de transport des animaux	5%	<ul style="list-style-type: none"> Description des conditions de transport des animaux Moments et période propices 	5%
7.3. Protéger les animaux contre les accidents de transport	3%	CP	PT	Animaux transportés dans des bonnes conditions et sans stress	3%	<ul style="list-style-type: none"> Critère réussis de transport des animaux Animaux débarqués dans des bonnes conditions et sans stress 	3%
T8 : Acquérir des équipements et intrants (compléments alimentaires et produits vétérinaires)					10%		
8.1. Évaluer les besoins quantitatifs, qualitatifs et financiers en équipements, intrants et matériels	5%	CP	PT	Etat des besoins déterminés conformes	5%	<ul style="list-style-type: none"> Description des besoins en intrants conforme Description des besoins en matériel et équipement conforme 	5%

8.2. Mobiliser les ressources	2%	CP	PT	Ressources suffisantes mobilisées	2%	<ul style="list-style-type: none"> Quantité et coûts des intrants calculés conforme Quantité et coûts des matériels et équipements calculés conforme 	2%
8.3. Acheter les intrants	2%	CP	PT	Nature et quantités des intrants achetés conformes	2%	<ul style="list-style-type: none"> Besoins en produits vétérinaires conforme 	2%
8.4. Acheter et installer les équipements et matériels	1%	CP	PT	Nature et quantité des matériels et équipement achetés conforme	1%	<ul style="list-style-type: none"> Matériels et équipements apprêtés pour l'unité Matériels et équipements installés fonctionnels 	1%
T9 : Loger les animaux.		15%				15%	
9.1. Respecter les densités	5%	CP	PT	Normes de logement respectées	5%	<ul style="list-style-type: none"> Description des Normes de logement respectées Animaux logés conforme 	5%
9.2. Mettre des bonnes litières sèches	5%	CP	PT	Espaces de couchage disponibles	5%	<ul style="list-style-type: none"> Description des normes de création des Espaces de couchage Espaces de couchage aménagé conforme 	5%
9.3. Mettre des lots d'animaux	2%	CP	PT	Lots d'animaux constitués	5%	<ul style="list-style-type: none"> Description du processus de mise en lot 	5%
9.4. Disposer les mêmes types d'animaux par box	3%	CP	PT				
T10 : Alimenter les animaux (Formulation, supplémentation et rationnement des aliments).		15%				15%	

10.1. Estimer les besoins alimentaires	5%	CP	PT	Rationnement des animaux respectant les normes et les besoins d'embouche des chèvres et moutons	5%	<ul style="list-style-type: none"> • Description de la nature des aliments • Besoins alimentaires individuels journaliers des animaux calculés exacts 	5%
10.2 Constituer la ration alimentaire	1%	CP	PT	<ul style="list-style-type: none"> • Aliments prêts pour la consommation 	1%	<ul style="list-style-type: none"> • Composition des rations alimentaires • Normes alimentaires 	1%
10.3. Distribuer les rations alimentaires	2%	CP	PT	<ul style="list-style-type: none"> • Répartition des aliments faites 	2%	<ul style="list-style-type: none"> • Calendrier d'alimentation établi conforme 	2%
10.4. Apporter des blocs minéraux	2%	CP	PT	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleurs aliments des animaux préparés • Blocs minéraux fabriqués et distribués 	2%	<ul style="list-style-type: none"> • Blocs minéraux fabriqués • Blocs minéraux distribués 	2%
10.5. Apporter des vitamines	3%	CP	PT	<ul style="list-style-type: none"> • Rationnement, eau et aliments distribués aux animaux non contaminés par des produits chimiques • Des chèvres et moutons bien portants : bon embonpoint 	3%	<ul style="list-style-type: none"> • valeur nutritive des aliments • description des vitamines • besoins en eau et vitamines calculés exacts • respect du programme d'alimentation en vitamine • Constat de l'embonpoints des animaux dans le temps conforme (poids) 	3%

10.6. Renseigner les fiches de suivi	2%	CP	PT	<ul style="list-style-type: none"> Données enregistrées des aliments et des rations alimentaires disponibles 	2%	<ul style="list-style-type: none"> Description des contenus des fiches de suivi Fiches de suivi renseignées conforme 	2%
T11 : Abreuver les animaux 10%							
11.1. Disposer les abreuvoirs	5%	CP	PT	<ul style="list-style-type: none"> Dispositifs d'abreuvement disponibles 	5%	<ul style="list-style-type: none"> Technique de disposition des abreuvoirs décrites conforme Abreuvoirs disposés conformes 	5%
11.2. Servir de l'eau en qualité et en quantité	5%	CP	PT	<ul style="list-style-type: none"> Eau non contaminée, distribuée aux animaux en quantité adéquate 	5%	<ul style="list-style-type: none"> Disposition pour éviter la contamination des eaux Besoins en eau calculés exacts 	5%
T12 : Assurer l'entretien, la prophylaxie et l'hygiène de l'exploitation. 20%							
12.1. Mettre les animaux en quarantaine, faire un contrôle systématique et administrer le traitement adéquat si nécessaire	2%	CP	PT	<ul style="list-style-type: none"> Cahier/fiche de suivi sanitaire disponible et documenté Taux de perte d'animaux bas selon les normes Fiche de rapportage des maladies disponible 	2%	<ul style="list-style-type: none"> Signes des maladies courantes des animaux Respect des mesures de biosécurité Techniques d'administration des soins de base : déparasitage interne et externe Application conforme des soins de base 	2%
12.2. Placer des pédiluves aux entrées	1%	CP	PT	<ul style="list-style-type: none"> Pédiluves placées aux entrées 	1%	<ul style="list-style-type: none"> Normes et produits des pédiluves Pédiluves placées conformes 	1%

12.3. Changer les litières	1%	CP	PT	<ul style="list-style-type: none"> Litières très propres disponibles 	1%	<ul style="list-style-type: none"> Calendrier de réfection des habitats Habitats réfectionnés conforme 	1%
12.4. Apporter les soins nécessaires	1%	CP	PT	<ul style="list-style-type: none"> Animaux (chèvres et moutons) bien portants Soins vétérinaires administrés 	1%	<ul style="list-style-type: none"> Matériel et équipements de soins des animaux 	1%
12.5. Apporter des produits préventifs aux animaux	1%	CP	PT	<ul style="list-style-type: none"> Symptômes des maladies courantes des animaux identifiées Biosécurité appliquée Produits vétérinaires préventifs administrés Vaccination contre la PPR réalisée 	1%	<ul style="list-style-type: none"> Prévention des maladies courantes des petits ruminants Vaccins courants 	1%
12.6. Collecter et trier les déchets	1%	CP	PT	<ul style="list-style-type: none"> déchets non propres détruits déchets collectés et triés 	1%	<ul style="list-style-type: none"> Maladies et hygiène des aliments et de l'eau Processus de destruction des déchets Description des déchets 	1%
12.7. Détruire les déchets dangereux	1%	CP	PT	<ul style="list-style-type: none"> Animaux installés dans un endroit propre 	1%	<ul style="list-style-type: none"> Conditions de l'hygiène matérielle Hygiène du matériel et des équipements assurée 	1%

12.8. Composter les crottins	1%	CP	PT	<ul style="list-style-type: none"> Procédure de compostage respecté 	1%	<ul style="list-style-type: none"> Techniques de compostage des crottins Compostage réussi des crottins 	1%
12.9. Détruire les cadavres	1%	CP	PT	<ul style="list-style-type: none"> Hygiène de l'unité assurée 	1%	<ul style="list-style-type: none"> Processus de destruction des cadavres d'animaux Hygiène de l'habitat assurée 	1%
T13 : Constituer les lots d'embouche.				10%	10%		
13.1. Séparer les animaux en lots	5%	CP	PT	<ul style="list-style-type: none"> mis en quarantaine 	5%	<ul style="list-style-type: none"> techniques de regroupement des animaux en embouche Normes de dispositions des animaux selon les mensurations 	5%
13.2. Noter les groupes	2%	CP	PT	<ul style="list-style-type: none"> animaux classés par lots 	2%	<ul style="list-style-type: none"> regroupement des animaux (âge, poids, état de santé) conforme 	2%
13.3. Mettre en quarantaine les animaux malades	3%	CP	PT	<ul style="list-style-type: none"> animaux malades connus 	3%	<ul style="list-style-type: none"> Signes d'animaux malades Mise en quarantaine conforme 	3%
T14 : Évaluer l'augmentation du poids des animaux				10%	10%		
14.1. Mesurer les poids des animaux	5%	CP	PT	<ul style="list-style-type: none"> Respect du programme de pesée des animaux par l'utilisation des instruments appropriés 	5%	<ul style="list-style-type: none"> Techniques de pesée Pesé réussi des animaux 	5%

14.2. Relever les causes de pertes	3%	CP	PT	<ul style="list-style-type: none"> • Causes de perte relevées 	3%	<ul style="list-style-type: none"> • Description des causes de perte de poids des animaux • Causes de perte notées conforme 	3%
14.3. Calculer les différences (périodes)	2%	CP	PT	<ul style="list-style-type: none"> • Écarts des poids analysés 	2%	<ul style="list-style-type: none"> • Ecart de poids notés • Ecart de poids justifiés 	2%

2. Fiche d'évaluation

Titre du module : *Conduite d'une opération d'embouche de petits ruminants*

Code du module : COE04

Nom de l'apprenant :

Centre :

Date de l'évaluation :

Signature de l'évaluateur :

Résultat

Succès

Échec

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
T5 : Identifier les sources d'approvisionnement, des animaux à engraisser (en fonction des espèces et races). Sur 5			
Liste des marchés d'approvisionnement			0 ou 1
Besoins d'information sur les marchés			0 ou 1
Description des paramètres zootechniques de choix des animaux			0 ou 1
Description des caractéristiques des races			0 ou 1
sélection des animaux conforme			0 ou 1
T6 : Acquérir des animaux sélectionnés sur 10			
Description des informations à collecter			0 ou 2
Fiches des informations collectées renseignée conforme			0 ou 2
Description des comportements des animaux normaux			0 ou 2
Estimation des besoins exacts			0 ou 2
Animaux achetés conforme			0 ou 1
Absence de stress constatés chez les animaux			0 ou 1
T7 : Transporter les animaux au site sur 10			
Critère de choix d'un transporteur			0 ou 2
Clause d'un contrat de transport			0 ou 2
Description des conditions de transport des animaux			0 ou 2
Moments et période propices			0 ou 2
Critère réussis de transport des animaux			0 ou 1
Animaux débarqués dans des bonnes conditions et sans douleur			0 ou 1
T8 : Acquérir des équipements et intrants (compléments alimentaires et produits vétérinaires) sur 10			
Description des besoins en intrants conforme			0 ou 2
Description des besoins en matériel et équipement conforme			0 ou 1
Quantité et coûts des intrants calculés conforme			0 ou 2
Quantité et coûts des matériels et équipements calculés conforme			0 ou 1
Besoins en produits vétérinaires conforme			0 ou 2

Matériels et équipements apprêtés pour l'unité			0 ou 1
Matériels et équipements installés fonctionnels			0 ou 1
T9 : Loger les animaux sur 15			
Description des Normes de logement respectées			0 ou 3
Animaux logés conforme			0 ou 2
Description des normes de création des Espaces de couchage			0 ou 3
Espaces de couchage aménagés conforme			0 ou 2
Description du processus de mise en lot			0 ou 3
Lots d'animaux constitués conforme			0 ou 2
T10 : Alimenter les animaux (Formulation, supplémentation et rationnement des aliments) sur 15			
Description de la nature des aliments			0 ou 1
Besoins alimentaires individuels journaliers des animaux calculés exacts			0 ou 2
Composition des rations alimentaires			0 ou 1
Normes alimentaires			0 ou 1
Calendrier d'alimentation établi conforme			0 ou 1
Blocs minéraux fabriqués			0 ou 1
Blocs minéraux distribués			0 ou 1
valeur nutritive des aliments			0 ou 1
description des vitamines			0 ou 1
besoins en eau et vitamines calculés exacts			0 ou 1
respect du programme d'alimentation en vitamine			0 ou 1
Constat de l'embonpoints des animaux dans le temps conforme (poids)			0 ou 1
Description des contenus des fiches de suivi			0 ou 1
Fiches de suivi renseignées conforme			0 ou 1
T11 : Abreuver les animaux sur 10			
Technique de disposition des abreuvoirs décrites conforme			0 ou 2
Abreuvoirs disposés conformes			0 ou 3
Disposition pour éviter la contamination des eaux			0 ou 2
Besoins en eau calculés exacts			0 ou 3
T12 : Assurer l'entretien, la prophylaxie et l'hygiène de l'Exploitation sur 20			
• Signes des maladies courantes des animaux			0 ou 1
• Techniques d'administration des soins de base : déparasitage interne et externe			0 ou 2
• Application conforme des soins de base			0 ou 1

• Normes et produits des pédiluves			0 ou 1
• Pédiluves placées conformes			0 ou 1
• Calendrier de réfection des habitats			0 ou 1
• Habitats réfectionnés conforme			0 ou 1
Matériel et équipements de soins des animaux			0 ou 1
• Prévention des maladies courantes des petits ruminants			0 ou 1
• Vaccins courants			0 ou 1
• Maladies et hygiène des aliments et de l'eau			0 ou 1
• Processus de destruction des déchets			0 ou 1
• Description des déchets			0 ou 1
• Conditions de l'hygiène matérielle			0 ou 1
• Hygiène du matériel et des équipements assurée			0 ou 1
• Techniques de compostage des crottins			0 ou 1
• Compostage réussi des crottins			0 ou 1
• Processus de destruction des cadavres d'animaux			0 ou 1
• Hygiène de l'habitat assurée			0 ou 1
T13 : Constituer les lots d'embouche sur 10			
techniques de regroupement des animaux en embouche			0 ou 2
Normes de dispositions des animaux selon les mensurations			0 ou 2
regroupement des animaux (âge, poids, état de santé) conforme			0 ou 2
Signes d'animaux malades			0 ou 2
Mise en quarantaine conforme			0 ou 2
T14 : Évaluer l'augmentation du poids des animaux			
• Techniques de pesée			0 ou 2
• Pesé réussi des animaux			0 ou 2
• Description des causes de perte de poids des animaux			0 ou 2
• Causes de perte notées conforme			0 ou 2
• Ecart de poids notées			0 ou 1
• Ecart de poids justifiés			0 ou 1
TOTAL		 /100
SEUIL DE REUSSITE			90/100
REGLE DE VERDICT : T10 = 12 sur 15		OUI	NON

3. Description sommaire de l'épreuve

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à **conduite les opérations d'embouche de petits ruminants**

C'est une épreuve qui repose à la fois sur les connaissances pratiques et des travaux pratiques. Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à **conduite les opérations d'embouche de petits ruminants**

C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel et du nombre de postes de travail.

La durée de l'épreuve suggérée est de **02 heures** et porte sur les aspects suivants :

- **Identification des sources d'approvisionnement des animaux à engraisser (en fonction des espèces et races)**
- **Acquisition des animaux sélectionnés**
- **Transporter des animaux au site**
- **Acquisition des équipements et intrants (compléments alimentaires et produits vétérinaires)**
- **Logement des animaux**
- **Alimentation des animaux (Formulation, supplémentation et rationnement des aliments)**
- **Abreuvement des animaux**
- **Assurance de l'entretien, de la prophylaxie et de l'hygiène de l'exploitation**
- **Constitution des lots d'embouche**
- **Évaluation de l'augmentation du poids des animaux**

DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie le processus. A la fin de l'épreuve, il évalue le produit.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé ;
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation ;
- Le respect des règles d'hygiène et de sécurité ainsi que les consignes de l'évaluateur est impératif.

3.3 Module : Gestion simplifiée d'une unité d'embouche

Titre du référentiel : FMQ au métier d'emboucheur professionnel de petits ruminants

Titre du module : Gestion simplifiée

Code du module : GSI

Durée : 3 (de l'évaluation) H

Objectif du module : Acquérir des connaissances et des compétences de base en gestion

afin de les appliquer dans les opérations quotidiennes de l'entreprise ou de l'unité

1. Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/élément de connaissances/aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
T15 Gérer l'entreprise et la famille							
Gérer l'influence de la famille dans les affaires	4	CP	PS/PT	Principes et règles de gestion établis	4	Contenu ou élaboration d'un règlement intérieur	2
						Description de l'organisation et fonctionnement	2
Recruter un personnel productif	2	CP	PS/PT	Procédure de recrutement défini	2	Description du procédure de recrutement en vigueur	2
Planifier, organiser le travail en équipe	4	CP	PS/PT	Equipe productive	4	Description des mesures d'encouragement de la productivité prises	2
						Calcul de la productivité	2
	10				10		10

T16 Gérer les stocks							
Mettre en place les outils de gestion des stocks	2	CP	PS	Outils de gestion de stocks disponibles	2	Contenus d'une fiche de stock décrits	2
Entreposer / ranger les stocks	2	CP	PT	Stocks entreposés et rangés selon les prescriptions de l'entreprise	2	Stockage selon les prescription de l'unité	2
Renseigner les outils de gestion des stocks	2	CP	PT	Outils de gestion tenus à jour	2	Fiches de stocks tenues à jour conforme	2
Suivre les stocks	2	CP	PT	Etablissement périodique de l'état des stocks Vérification périodique de l'état des stocks	2	Etat récapitulatif des stocks établi exact	2
Inventorier les stocks	2	CP	PT	Liste d'inventaire établi PV d'inventaire établi	2	PV d'inventaire établi exact	2
	10				10		10
T17 Calculer les coûts							
Calculer les coûts directs	4	CP	PS/PT	Coûts directs des produits et services calculés exacts	4	Liste des coûts directs d'un produit ou service de l'unité	2
						Calcul des coûts directs d'un produit ou service de l'unité exact	2
Calculer les coûts indirects	4	CP	PS/PT	Coûts indirects des produits et services calculés exacts	4	Liste des coûts indirects d'un produit ou service de l'unité	2
						Calcul des coûts indirects d'un produit ou service de l'unité exact	2
Calculer les coûts de revient unitaires	2	CP	PT	Coûts de revient unitaires des produits et services calculés exacts	2	Calcul du coût de revient d'un produit ou service de l'unité exact	2

Calculer le seuil de rentabilité	4	CP	PT	Seuil de rentabilité calculé exact	4	Seuil de rentabilité calculé exact	4
Fixer les prix	2	CP	PS	Prix de vente fixé, justifié	2	Processus de fixation d'un prix de vente	2
Analyser les coûts	4	CP	PT	Marges calculées et justifiées	4	Marge calculée exacte	4
	20				20		20
T18 Mettre en œuvre une Comptabilité simplifiée							
Mettre en place des outils de gestion financière	2	CP	PS	Description du système de comptabilité mis en place Outils de gestion élaborés disponibles	2	Explication du système de comptabilité mis en place	2
Enregistrer les opérations au comptant et à crédit dans les outils dédiés	6	CP	PT	Enregistrements des opérations au comptant conforme dans les outils appropriés Enregistrements des opérations à crédit conforme dans les outils appropriés	6	Enregistrement exact des opérations au comptant	2
						Enregistrement exact des opérations à crédit	2
						Enregistrement exact des opérations dans le journal	2
Elaborer un compte d'Exploitation	4	CP	PT	Compte d'Exploitation établi exact	4	Compte d'Exploitation établi exact	4
Renseigner la carte de performance	4	CP	PT	Carte de performance renseignée conforme	4	Carte de performance renseignée conforme	4
Analyser les comptes	4	CP	PS/PT	Résultats des comptes justifiés	4	Indicateurs calculés exacts	2
						Interprétation exacte des indicateurs calculés	2
	20				20		20
T19 Elaborer les plans financiers							
Établir le plan des ventes	2	CP	PT	Plan de vente établi conforme	2	Plan de vente établi exact	2

Établir le plan des coûts	4	CP	PT	Plan des coûts établi conforme	4	Plan des coûts établi exact	4
Établir le Plan de trésorerie	4	CP	PT	Plan de trésorerie établi conforme	4	Plan de trésorerie établi exact	4
	10				10		10
Total module					100		100

2. Fiche d'évaluation

Titre du module : Gestion simplifiée

Code du module : GSI

Nom de l'apprenant :

Centre :

Date de l'évaluation :

Signature de l'évaluateur :

Résultat

Succès

Echec

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
T15 Gérer l'entreprise et la famille			
Contenu ou élaboration d'un règlement intérieur			0 ou 2
Description de l'organisation et fonctionnement			0 ou 2
Description du procédure de recrutement en vigueur			0 ou 2
Description des mesures d'encouragement de la productivité prises			0 ou 2
Calcul de la productivité			0 ou 2
			...sur 10
T16 Gérer les stocks			
Contenus d'une fiche de stock décrits			0 ou 2
Stockage selon les prescription de l'unité			0 ou 2
Fiches de stocks tenues à jour conforme			0 ou 2
Etat récapitulatif des stocks établi exact			0 ou 2
PV d'inventaire établi exact			0 ou 2
			... sur 10
T17 Calculer les coûts			
Liste des coûts directs d'un produit ou service de l'unité			0 ou 2
Calcul des coûts directs d'un produit ou service de l'unité exact			0 ou 2
Liste des coûts indirects d'un produit ou service de l'unité			0 ou 2
Calcul des coûts indirects d'un produit ou service de l'unité exact			0 ou 2
Calcul du coût de revient d'un produit ou service de l'unité exact			0 ou 2
Seuil de rentabilité calculé exact			0 ou 4
Processus de fixation d'un prix de vente			0 ou 2
Marge calculée exacte			0 ou 4
		 Sur 20
T18 Mettre en œuvre une comptabilité simplifiée			
Explication du système de comptabilité mis en place			0 ou 2
Enregistrement exact des opérations au comptant			0 ou 2
Enregistrement exact des opérations à crédit			0 ou 2

Enregistrement exact des opérations dans le journal			0 ou 2
Compte d'Exploitation établi exact			0 ou 4
Carte de performance renseignée conforme			0 ou 4
Indicateurs calculés exacts			0 ou 2
Interprétation exacte des indicateurs calculés			0 ou 2
			... Sur 20
T19 Elaborer les plans financiers			
Plan de vente établi exact			0 ou 2
Plan des coûts établi exact			0 ou 4
Plan de trésorerie établi exact			0 ou 4
			... sur 10
TOTAL			... /70
SEUIL DE REUSSITE			40/100
REGLE DE VERDICT : moins de 50% de la note sur le module « calcul des coûts »	OUI		NON

3. Description sommaire de l'épreuve

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant en gestion simplifiée
C'est une épreuve qui repose sur les connaissances pratiques.

Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation et de constatation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à restituer les connaissances acquises, à calculer ou déterminer des produits demandés.

C'est une épreuve individuelle devant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel de salle de cours.

La durée de l'épreuve suggérée est de **3 heures** et porte sur les aspects suivants : questions de cours et les cas pratiques.

DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie son déroulement.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé (calculatrice, règle etc.) ;
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation.
- Le respect des consignes de l'évaluateur est impératif.

3.4 Module : Entrepreneuriat

Titre du référentiel : FMQ au métier d'emboucheur professionnel de petits ruminants

Titre du module : Entrepreneuriat

Code du module : ENT04 **Durée :** 2 H sur les connaissances pratiques

Objectif du module : Acquérir des connaissances et des compétences de base en gestion afin de les appliquer dans les opérations quotidiennes de l'entreprise ou de l'unité

1. Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/élément de connaissances/aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
T20 Elaborer son plan d'affaires							
Choisir son idée d'affaires	8	CP	PS/PT	Caractéristiques de l'idée d'entreprise justifiées	8	Rubriques de l'idée d'entreprise renseignées conforme	5
						Description des caractéristiques d'une idée d'entreprise	3
Collecter les informations	5	CP	PS	Besoins d'informations connus Informations collectées disponibles	5	Synthèse des informations collectées conforme aux besoins	5
Analyser les informations	22	CP/P	PS/PT	Canevas de plan d'affaires renseigné conforme	22	Description de la structure ou des parties d'un plan d'affaires	2
						Plan d'affaires élaboré et soumis	20
	35				35		35
T21 Rechercher le financement du plan d'affaires							

Prospecter les sources de financement	5	CP	PT	Sources de financement identifiées	5	Liste des sources de financement répertoriée	2
						Description des conditions de financement par source	3
Négocier le financement	10	P	PT	Résumé du plan d'affaires pour les négociations établi	10	Résumé du plan d'affaires répondant aux exigences	10
	15				15		15
T22 Mettre en œuvre son plan d'affaires							
Elaborer un plan de mise en œuvre	2	CP	PS	Plan de mise en œuvre établi, conforme	2	Contenu d'un plan de mise en œuvre	2
Mobiliser le capital initial requis	2	CP	PT	Capital initial requis calculé	2	Détermination du capital initial exact	2
Mobiliser les ressources humaines et matérielles	2	CP	PS	Etat des ressources humaines et matérielles pour le démarrage établi	2	Etat établi conforme aux objectifs	2
Mettre en œuvre les activités	2	CP	PS	Programme de mise en œuvre des activités établi	2	Programme de mise en œuvre établi conforme	2
Evaluer la mise en œuvre du plan d'affaires	2	CP	PS	Bilan de mise en œuvre établi	2	Bilan de mise en œuvre établi conforme	2
	10				10		10
Total module							60

2. Fiche d'évaluation

Titre du module : Entrepreneuriat

Code du module : ENT04

Nom de l'apprenant :

Centre :

Date de l'évaluation :

Signature de l'évaluateur :

Résultat

Succès

Echec

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
T... Elaborer son plan d'affaires			
Rubriques de l'idée d'entreprise renseignées conforme			0 ou 5
Description des caractéristiques d'une idée d'entreprise			0 ou 3
Synthèse des informations collectées conforme aux besoins			0 ou 5
Description de la structure ou des parties d'un plan d'affaires			0 ou 2
Plan d'affaires élaboré et soumis			0 ou 20
			...sur 35
T.... Rechercher le financement du plan d'affaires			
Liste des sources de financement répertoriée			0 ou 2
Description des condition de financement par source			0 ou 3
Résumé du plan d'affaires répondant aux exigences			0 ou 10
			... sur 15
T... Mettre en œuvre son plan d'affaires			
Contenu d'un plan de mise en œuvre			0 ou 2
Détermination du capital initial exact			0 ou 2
Etat établi conforme aux objectifs			0 ou 2
Programme de mise en établi conforme			0 ou 2
Bilan de mise en œuvre établi conforme			0 ou 2
			... sur 10
TOTAL		 /60
SEUIL DE REUSSITE			40/100
REGLE DE VERDICT : moins de 25 sur 35 de la note du plan d'affaire élaboré et soumis		OUI	NON

3. Description sommaire de l'épreuve

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant en entrepreneuriat
C'est une épreuve qui repose sur les connaissances pratiques.

Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation et de constatation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à restituer les connaissances acquises, à calculer ou déterminer des produits demandés, notamment son plan d'affaires élaboré.

C'est une épreuve individuelle devant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel de salle de cours sur les aspects de connaissance.

Un temps d'au moins 3 mois est accordé à l'apprenant pour élaborer et soumettre son plan d'affaires pour évaluation

La durée de l'épreuve écrite sur table suggérée est de **2 heures** et porte sur les aspects suivants : questions de cours et les cas pratiques.

DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie son déroulement.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé (calculatrice, règle etc.);
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation.
- Le respect des consignes de l'évaluateur est impératif.

3.5 Module : Commercialisation des produits d’embouche de petits ruminants

Titre du référentiel : FMQ au métier d’emboucheur professionnel de petits ruminants **Titre du module :** Commercialisation des produits d’embouche de petits ruminants

Code du module : CPE05

Durée : 04 (de l’évaluation) H

Objectif du module : Vendre les produits d’une unité d’embouche de petits ruminants

1. Tableau de spécification

Objet d’évaluation	Pond.	Type d’éval. (CP/P)	Stratégie d’éval. (PS/PT)	Indicateur/élément de connaissances/ aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
T23: Prospecter le marché					20%		
23.1 Identifier les clients potentiels et leurs besoins	10%	P	PT	<ul style="list-style-type: none"> Caractéristiques des clients connues Potentiels clients connus 	10%	<ul style="list-style-type: none"> Besoins d’information sur le marché Caractéristiques des clients décrits 	10%
23.2 Négocier les conditions de vente et enregistrer les commandes des clients	5%	P	PT	<ul style="list-style-type: none"> Conditions de vente négociées et vente conclue 	5%	<ul style="list-style-type: none"> Liste des fournisseurs et leurs conditions de livraison recensés Liste des acheteurs et leurs conditions de livraison recensées Choix justifié des fournisseurs 	5%
23.3 Etablir un plan de vente	5%	CP	PS	<ul style="list-style-type: none"> Commandes des clients réalisées 	5%	<ul style="list-style-type: none"> Contenu d’un plan de vente Plan de vente renseigné conforme Plan de vente établi 	5%
T24. Vendre les animaux					60%		

24.1. Préparer le matériel de transport et de livraison	20%	P	PT	Produits vendus • •	20%	<ul style="list-style-type: none"> Marketing du produit élaboré Marketing prix élaboré 	20%
24.2. livrer les commandes	20%	P	PT		20%	<ul style="list-style-type: none"> Marketing place élaboré Marketing promotion élaboré 	20%
24.3. Animer le réseau de vente	20%	P	PT		20%	<ul style="list-style-type: none"> Réseau de vente décrit description des outils d'animation du réseau 	20%
T25. Évaluer les ventes					20%		20%
25.1. Tenir à jour le registre des ventes et de suivi des clients (traçabilité)	10%	P	PT	<ul style="list-style-type: none"> Principes et techniques d'évaluation des ventes 	10%	<ul style="list-style-type: none"> Liste des outils de vente Outils de vente renseignés conforme 	10%
25.2. Calculer les performances de vente	10%	P	PT	<ul style="list-style-type: none"> Bilan de vente 	10%	<ul style="list-style-type: none"> Bilan des ventes établi conforme Résultats commentés 	10%

2. Fiche d'évaluation

Titre du module : Commercialisation des produits d'embouche de petits ruminants Code du module : CPE05

Nom de l'apprenant :

Centre :

Date de l'évaluation :

Signature de l'évaluateur :

Résultat

Succès

Échec

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
T23: Prospecter le marché sur 12			
Besoins d'information sur le marché			0 ou 1
Caractéristiques des clients décrits			0 ou 0,5
Liste des fournisseurs et leurs conditions de livraison recensés			0 ou 1
Choix justifié des fournisseurs			0 ou 0,5
Contenu d'un plan de vente			0 ou 0,5
Plan de vente renseigné conforme			0 ou 0,5
T24. Vendre les animaux sur 4			
• Marketing du produit élaboré			0 ou 2
• Marketing prix élaboré			0 ou 2
• Marketing place élaboré			0 ou 2
• Marketing promotion élaboré			0 ou 2
• Réseau de vente décrit			0 ou 2
• description des outils d'animation du réseau			0 ou 2
T25. Évaluer les ventes sur 4			
• Liste des outils de vente			0 ou 1
• Outils de vente renseignés conforme			0 ou 1
• Bilan des ventes établi conforme			0 ou 1
• Résultats commentés			0 ou 1
TOTAL		 /20
SEUIL DE REUSSITE			12/100
REGLE DE VERDICT : 10 sur 12 la tâche 24		OUI	NON

3. Description sommaire de l'épreuve

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à **Vendre les produits d'une unité d'embouche de petits ruminants**

C'est une épreuve qui repose à la fois sur les connaissances pratiques et des travaux pratiques.

Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à **Vendre les produits d'une unité d'embouche de petits ruminants**

C'est une épreuve individuelle pouvant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel et du nombre de postes de travail.

La durée de l'épreuve suggérée est de **04 heures** et porte sur les aspects suivants :

- **Prospection d'un marché ;**
- **Vente des animaux ;**
- **Évaluation des ventes.**

DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie le processus. A la fin de l'épreuve, il évalue le produit.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé ;
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation ;
- Le respect des règles d'hygiène et de sécurité ainsi que les consignes de l'évaluateur est impératif.

3.6 Module : Communication en milieu professionnel

Titre du référentiel : FMQ au métier d'emboucheur professionnel de petits ruminants

Titre du module : Communication en milieu professionnel

Code du module : CMP

Durée : 1 H sur les connaissances pratiques

Objectif du module : Acquérir des connaissances et des compétences de base en gestion afin de les appliquer dans les opérations quotidiennes de l'entreprise ou de l'unité

1. Tableau de spécification

Objet d'évaluation	Pond.	Type d'éval. (CP/P)	Stratégie d'éval. (PS/PT)	Indicateur/élément de connaissances/aspect observable	Pond.	Critère	Pond.
T... Elaborer son plan d'affaires							
Accueillir les visiteurs dans l'unité	2	CP	PS	Dispositif ou modalités d'accueil des clients connues	2	Description Disposition prises pour l'accueil des clients	2
Rechercher les informations sur son métier et les opportunités d'appui	2	CP	PS	Structures d'appui et conditions d'appui connues	2	Canevas d'informations sur les structures et leurs conditions d'appui renseigné exact	2
Participer à des formations continues	2	CP	PS	Besoins de formation connus	2	Description des besoins de formation selon canevas	2
Produire et diffuser des informations sur son unité	2	CP	PS	Outils de communication utilisés	2	Description des outils de communication utilisés dans l'entreprise	2
Participer aux réunions, foires, journées portes ouvertes	1	CP	PS	PV et compte rendus de participation établis	1	PV de rencontres établis conformes au canevas	1
Visiter d'autres unités pour partager les expériences	1	CP	PS	Expériences significatives recensées	1	Notes rédigées sur les expériences similaires	1
	10				10		10
Total module							10

2. Fiche d'évaluation

Titre du module : Communication en milieu professionnel

Code du module : CMP

Nom de l'apprenant :

Centre :

Date de l'évaluation :

Signature de l'évaluateur :

Résultat

Succès

Echec

ELEMENTS D'EVALUATION	OUI	NON	RESULTAT
T... Elaborer son plan d'affaires			
Description des disposition prises pour l'accueil des clients			0 ou 2
Canevas d'informations sur les structures et leurs conditions d'appui renseigné exact			0 ou 2
Description des besoins de formation selon canevas			0 ou 2
Description des outils de communication utilisés dans l'entreprise			0 ou 2
PV de rencontres établis conformes au canevas			0 ou 1
Notes rédigées sur les expériences similaires			0 ou 1
TOTAL			/10
SEUIL DE REUSSITE			5/10
REGLE DE VERDICT : Description des disposition prises pour l'accueil des clients	OUI	NON	

3. Description sommaire de l'épreuve

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant en communication dans son milieu professionnel

C'est une épreuve qui repose sur les connaissances pratiques.

Il s'agit d'une épreuve visant l'évaluation d'un produit ou d'un processus de travail et qui privilégie un mode d'observation et de constatation devant permettre à l'évaluateur de se prononcer sur l'aptitude du candidat à restituer les connaissances acquises, à produire des états.

C'est une épreuve individuelle devant être administrée à plusieurs candidats selon la disponibilité du matériel de salle de cours sur les aspects de connaissance.

La durée de l'épreuve écrite sur table suggérée est de **1 heure** et porte sur les aspects suivants : questions de cours et les cas pratiques.

DEROULEMENT

Après avoir distribué le sujet (incluant la documentation technique et les outils nécessaires), l'évaluateur doit s'assurer que les directives ont été comprises et fournir des explications au besoin. Pendant l'épreuve, l'évaluateur observe et apprécie son déroulement.

Consignes particulières

- Le candidat peut disposer du matériel habituellement utilisé (calculatrice, règle etc.);
- Pendant le déroulement de l'épreuve, interdire toute communication ou aide d'autrui ;
- La réalisation de l'épreuve est individuelle ; toutefois en cas de force majeure, le candidat peut solliciter l'aide de l'évaluateur pour débloquer la situation et celui-ci en tiendra compte dans la notation.
- Le respect des consignes de l'évaluateur est impératif.

CONCLUSION

Le référentiel d'évaluation de la formation au métier **d'emboucheur professionnel de petits ruminants** définit les critères d'appréciation des compétences indispensables à l'exercice dudit métier. Il est non seulement un document à caractère normatif et prescriptif, un outil didactique et d'évaluation pédagogique, mais aussi une référence pour tous les formateurs et les structures d'évaluation de la formation. Il permet de disposer de repères pour vérifier que le bénéficiaire de la formation a acquis les compétences de son métier et mérite une reconnaissance officielle.

Dans le contexte d'une formation qualifiante telle que celle d'emboucheur professionnel de petits ruminants, l'évaluation intervient dès qu'un module s'achève et la reconnaissance de la capacité de l'apprenant n'est effective qu'après que toutes les compétences inscrites au programme et arrêtés par le règlement d'examen soient réussies. Les apprenants en situation d'échec ont droit à une ou des reprises après la mise en place d'activités de récupération.

EMBOUCHEUR DE PETITS RUMINANTS

SECTION 4

Guide d'organisation
pédagogique et matérielle



INTRODUCTION

Le guide d'organisation pédagogique et matérielle est un recueil d'informations nécessaires à la réalisation matérielle de la formation. Il est destiné à soutenir l'implantation du référentiel de formation et celui de l'évaluation dans les centres et écoles de formation. Il vise particulièrement deux groupes de personnes :

- la direction des écoles et centres de formation dont la tâche est de mobiliser et de rendre disponibles les ressources et
- les équipes pédagogiques chargées du déroulement du programme de formation.

Le présent guide d'organisation pédagogique et matérielle permet la mise en œuvre organisationnelle et matérielle nécessaire à la formation professionnelle au métier **d'emboucheur professionnel de petits ruminants**. La détermination des besoins en matière de ressources matérielles a été faite sur une analyse systématique des informations liées à chaque compétence du référentiel de formation.

Pour chaque compétence à acquérir, il a été dressé un état des besoins en ressources matérielles (équipements, outils, instruments, ouvrages destinés à la formation) et des besoins en infrastructures. Il est conseillé de se doter plus en équipements fabriqués artisanalement qui sont non seulement adaptés aux réalités locales du métier mais aussi d'un coût relativement abordable.

Les quantités sont renseignées à titre indicatif en tenant compte d'un minimum pour démarrer des activités au profit d'au moins 30 apprenants.

Pour la mise en place des infrastructures, il serait utile de commanditer une étude en vue de disposer des plans de construction et des devis quantitatifs prévisionnels.

I. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

1. Synthèse du référentiel de formation

La durée du programme est de **265 heures** dont **88 heures** consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier et **177 heures** à l'acquisition de compétences générales. Cette durée comprend le temps consacré à l'évaluation des apprentissages aux fins de la sanction des études et à l'enseignement correctif.

N°	COMPETENCES	TITRES DU MODULES	CODE	DUREE (H)	DUREE EVALUATION (H)	
1	C.1	Installer une unité d'embouche de petits ruminants	Mise en place d'une unité d'embouche de petits ruminants	MUE01	28	4
2	C.2	Conduire les opérations d'embouche de petits ruminants	Conduite d'une opération d'embouche de petits ruminants	COE02	60	3
3	C.3	Gérer une unité d'embouche de petits ruminants	Gestion d'une unité d'embouche de petits ruminants	GUE03	60	3
4	C.4	Élaborer un plan d'affaires	Entrepreneuriat	ENT04	67	2
5	C.5	Vendre les produits d'embouche de petits ruminants	Commercialisation des produits d'embouche des petits ruminants	CPE05	10	2
6	C.6	Communiquer en milieu professionnel	Communication en milieu professionnel	CMP06	30	2
7	C.7	Se situer au regard du métier et de la formation	Métier et formation	MEF07	10	
TOTAL				265	16	

2. Présentation du chronogramme

Le chronogramme présente une organisation logique de l'ensemble des modules qui favorisera un apprentissage cohérent du métier par les apprenants. Ce chronogramme doit respecter certaines contraintes organisationnelles dont :

- la durée totale du programme et celle de chaque module ;
- le nombre d'heures d'apprentissage hebdomadaire et annuel ;
- la logique de la matrice des compétences et du logigramme ;
- les périodes durant lesquelles les acteurs de l'administration se montrent disponibles pour organiser les stages.

Il permet de monter une séquence souhaitable pour donner la formation.

II. ORGANISATION PHYSIQUE ET MATERIELLE

2.1 Ressources matérielles

- **Machinerie, équipements et accessoires**

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES	QUANTITE	COMPETENCES Y AFFERENTES
1	Pousse-pousse	Spécification à préciser selon le contexte	01	C.1
2	Lot équipement entretien pelles, pioches/baramine, râteaux, brouette	Entretien hygiénique de l'unité d'embouche	40	C.1, C.2
3	Pulvérisateur	Volume à spécifier selon le contexte Pour déparasitage externe des animaux et de l'unité	07	C.2, C.3
4	Faucille	couper le fourrage (herbe fraîche)	40	C.2, C.3
5	Équipements de fabrication d'aliments (broyeur-mélangeur, bâches, balance, sceau, gobelets, bassine, etc.)	Écraser et mélanger les matières premières	01	C.3
6	Cuve à ensilage	Servir à l'ensilage en fonction de la capacité de l'unité	01	C.3
7	Caissons/Botteleuses	Conserver les fourrages secs-fabriquer les bottes de fourrage sec	10	C.3
8	Mangeoires	Servir à l'alimentation journalière des animaux	05	C.2, C.3
9	Abreuvoirs	Servir à l'abreuvement journalier des animaux	05	C.2, C.3
10	Trousse de premiers soins vétérinaires	Bandage élastique, Gazes stériles, Bandage de gazes, Désinfectant, Ciseaux à bandage, Ruban adhésif en tissu, Paire de gants, Abaisse-langue, Thermomètre rectal	07	C.2, C.3
11	Bascules et balances	Système intégré pour une ouverture facile et sûre de la sortie, avec de roues et de poignées pour une excellente mobilité, construction robuste et durable, capacité max.: 700 kg	01	C2, C.5
12	Pickup/tricycle/voiturette	servir au transport des animaux pour le marché et l'unité	01	C.1 C.5

- **Matériel de sécurité**

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES	QUANTITE	COMPETENCES Y AFFERENTES
1.	Cache nez	Classique	PM	C1, C2, C.3, C.5
2.	Bottes	en plastique	PM	C1, C2, C.3, C.5
3.	Gants	en cuir et plastique	PM	C1, C2, C.3, C.5
4.	Lunettes	masque de sécurité classique	PM	C1, C2, C.3, C.5
5.	Combinaison	dimensions diverses en tissu coton	PM	C1, C2, C.3, C.5

NB : Les quantités proposées prennent en compte les besoins des formateurs et les imprévus.

- **Matières d'œuvre et matières premières**

N°	Désignation	Spécification	Quantité	Compétences y afférentes
1.	Chèvres et moutons locales sélectionnées ou métisses	Ouda, Peulh, Foulani	07	C1, C2
2.	Produits vétérinaires		PM	C2
3.	Sous-produits agroalimentaire (SPA)	Son de maïs, Dreches de Brasserie	PM	C2
4.	Pierre à lécher	Blocs de 5Kg, 10Kg	PM	C2
5.	Désinfectants divers	A identifier selon le contexte	PM	C1, C2
6.	Désinsectisant divers	A identifier selon le contexte	PM	C.1, C2

Mobiliers et équipements de bureau

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES	QUANTITE	COMPETENCES Y AFFERENTES
1.	Tables de travail apprenants	Support métallique et en bois	40	C1 à C7
2.	Chaises pour tables de travail	Support métallique en tube rond de 25 lourd	40	
3.	Tableau	Mural	02	
4.	Tableau padex sur pieds et papier inclus	Dimensions : 100*70*186 cm	02	
5.	Tables de bureau	Ossature métallique avec caissons	02	
6.	Armoires	Métallique à 2 battants tôle de 10/10 ^e 5 compartiments	02	
7.	Fauteuil	Fauteuil dossier en bois dos courbé rembourrée avec têtière et accoudoirs métallique rembourrée	02	
8.	Chaises visiteurs	Chaises-visiteur rembourrées au siège et au dossard avec mousse épaisse de 5 cm	06	

- **Matériels audiovisuels et informatiques**

N°	Désignation	Spécification	Quantité	Compétences y afférentes
1.	Ordinateurs portable	intel Core i5-4210U Processor (2.4GHz 1600MHz 8MB)	01	C1 à C7
2.	Vidéo projecteur	Résolution Full HD 1080p Technologie 3LCD sans effet « arc-en-ciel » Taux de contraste élevé jusqu'à 35 000:1 Taille d'image jusqu'à 332 pouces 2 entrées HDMI Haut-parleur 5W intégré	01	
3.	Photocopieuse	Photocopieuse/ imprimante laser noir et blanc multifonction	01	
4.	Appareil photo numérique	Type : CMOS ; résolution : 20,4 mégapixel	01	
5.	disque dur externe	2TO	01	
6.	GPS	Garmin etrex 30	01	
7.	Ordinateur fixe	intel Core i5-4210U Processor (1.7 GHZ 3MB)	01	
8.	Onduleur	1500VA	01	
9.	Rallonge	30 Cm	01	
10.	Parasurtenseur		01	
11.	Clé USB		01	
12.	Scanner		01	
13.	Imprimante	Couleur	01	
14.	Baffles		01	
15.	Modem Internet		01	

- **Matériel didactique**

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES	UNITE	QUANTITE
1	Tableau	Mural		02
2	Vidéo projecteur	Résolution Full HD 1080p Technologie 3LCD sans effet « arc-en-ciel » Taux de contraste élevé jusqu'à 35 000:1 Taille d'image jusqu'à 332 pouces 2 entrées HDMI Haut-parleur 5W intégré		01
3	Boîtes de craies	blanche et couleur		05
4	Stylos	bleu, noir, rouge		05
5	Appareil photo numérique	Type : CMOS ; résolution : 20,4 mégapixel		01
6	Tableau padex sur pieds et papier inclus	Dimensions : 100*70*186 cm		01
7				

- **Ressources documentaires**

N°	TITRES	AUTEURS	COMPETENCES Y AFFECTANTES	QUANTITE	OBSERVATIONS
1	Élevage des petits ruminants en zone tropicale	Meyer C. (ed.), Denis J.P. (ed.) (2013)	C1, C2, C6	01	CIRAD
2	<i>Élevage des petits ruminants au Nord-Cameroun : connaissance et amélioration de la productivité.</i>	Cardinale, E. Ngo Tama, A. C., Njoya Aboubakar (1996).	C1, C2, C6	01	PADER/GIZ
3	<i>Conception et mise en œuvre des programmes de formation selon l'approche par compétences, Guide méthodologique</i>	Ministère de la Formation Professionnelle de l'Apprentissage et de l'Artisanat, République du Sénégal (2012)	C1, C2, C3, C6,	01	
4	Comment réussir son élevage de chèvres	Meutchieye, F. (2014)	C1, C2, C6	01	
5	Document de Stratégie de l'éducation et de la formation. Yaoundé, Cameroun, MINEPAT	MINEPAT (2013).	C1 à C7	01	MINEPAT

2.2 Ressources physiques

- Infrastructures et aménagements**

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES	QUANTITE	COMPETENCES Y AFFERENTES
1	Bloc pédagogique	Salle de formation	01	C1, C2, C3, C4, C5, C6, C7
2	Étable à logettes ¹	N.B : possibilité d'adaptation en matériaux locaux en fonction du contexte	05 logettes	C1 et C2
3	Enclos des petits ruminants	Enclos pouvant être adaptés selon le contexte - Dimensionnement en fonction du nombre des animaux	01	C1, C2
4	Magasin/local pour aliments concentrés (tourteaux, son, céréales, sels minéraux, etc.)	Dimensionnement en fonction du contexte	01	C1, C2
5	Hangar/fenil pour le fourrage fauché	Dimensionnement en fonction du contexte	03	C1, C2
6	Couloirs (vaccinations, soins, etc.)	Multifonction, largeur réglable, 5 positions (80-70-60-50-40 cm) avec porte de contention centrale N.B : possibilité d'adaptation en matériaux locaux en fonction du contexte	01	C1, C2
7	Isoloir	Dimensionnement en fonction du contexte	01	C1, C2
8	Local d'entreposage du matériel	Dimensionnement en fonction du contexte	01	C1, C2
9	Fosses fumières	Stabilisé pour éviter l'érosion Dimensionnement selon le contexte	02	-
10	Local pour ouvriers (gardiens et autres)	Dimensionnement en fonction du contexte	01	-
11	Bibliothèque	Avec espace de lecture pour au moins 40 apprenants	PM	-
12	Bloc administratif	Bureaux pour direction, surveillance, intendance, salle de formateurs	PM	-
13	Bloc laboratoire		PM	
14	Salle informatique	Avec possibilité de connexion sur internet	PM	-
15	Latrines	Filles et garçons	PM	-

1 Concevoir et installer les logettes ; institut de l'élevage ; 2012 ; France.

16	Cantine		PM	-
17	Infirmierie ou boîte à pharmacie	Minimum pour les premiers soins	PM	-
18	Terrain de sport	Élèves/personnel	PM	-

III. ORGANISATION DES RESSOURCES HUMAINES

Ces ressources précisent les besoins en formateurs, en personnels de soutien et en perfectionnement. Elles renferment des données pouvant être pertinentes pour la sélection, la formation et le perfectionnement des formateurs.

3.1. *Besoins et le profil des formateurs*

- **Besoin des formateurs** : varie en fonction du nombre d'heure et de module

Le programme de la formation (cf. référentiel de formation) est l'outil de base qui peut contribuer à déterminer le profil de compétences et le nombre de formateurs nécessaires pour donner la formation. En considérant la durée prescrite des modules de formation ainsi que des caractéristiques des tâches à exécuter, on peut déterminer le nombre de formateurs requis pour assurer la formation.

- **Profil** : niveau de qualification, prérequis, expérience, qualité personnelle, etc

Pour la formation **au métier d'emboucheur professionnel de petits ruminants**, le profil de formateur requis est le suivant :

- Avoir des prérequis de technicien du domaine de l'élevage ou métier assimilé ;
- Avoir une expérience pratique dans le domaine de l'élevage des bovins ;
- Être formé comme moniteur des centres de formation. A ce titre, le formateur devra être capable de :
 - (i) mobiliser des éléments de connaissances en ingénierie pédagogique, notamment les techniques d'animation de groupes et de communication, la conception et la mise en application des outils de formation aussi bien au centre que chez des référents sur le terrain
 - (ii) assurer la formation des jeunes (recherche les données documentaires, construction des séquences de formation (leçons, activités pratiques), préparation des travaux dans les ateliers pédagogiques et administration des évaluations formatives),
 - (iii) promouvoir le développement de techniques de productions adaptées à l'environnement du centre,
 - (iv) préparer les apprenants à mettre en œuvre les pratiques respectueuses de l'environnement,
 - (v) organiser et encadrer les travaux dirigés, seul ou en équipe pédagogique, et/ou avec les professionnels,
 - (vi) participer à la planification des formations, l'élaboration des recommandations pédagogiques des contenus de modules.

En outre, les qualités personnelles suivantes sont souhaitées du formateur :

- le sens des responsabilités ;
- le sens de l'organisation et de la planification ;
- l'esprit d'équipe ;
- la facilité à s'exprimer oralement et par écrit ;
- le goût de se perfectionner.

3.2. *Personnels de soutien (responsables des ateliers pédagogiques, référents ou maîtres de stage, professionnels du métier, etc.)*

- **Responsables des ateliers** : Selon chaque contexte, il sied de mettre à contribution des

responsables d'ateliers pour appuyer la réalisation des travaux pratiques. La contribution de ces responsables est fondamentale pour assurer le développement des compétences chez les apprenants car ils jouent un rôle de supervision des activités pratiques en atelier. L'association des référents de formation (en situation réelle de travail), mérite une attention soutenue dans le contexte du Cameroun avec l'implantation effective de la formation par alternance.

- **Maître de stage** : Il est important de procéder à une sélection des référents ou des maîtres de stages parmi des anciens apprenants ayant prouvé leur professionnalisme sur le terrain. De même les professionnels pourront être associés en tant que formateurs dans les centres car maîtrisant mieux les tâches quotidiennes de leur métier.
- **Autres mesures d'accompagnement** : Il est pour ce faire nécessaire, que des mesures d'accompagnement soient développées pour motiver d'avantage ces personnels de soutien et mieux contribuer aux formations des apprenants.

3.3. Formation continue des formateurs

- **Importance de la formation continue** :

En général, les domaines de perfectionnement pédagogique et technique correspondent aux activités d'enseignement prévues dans le référentiel de formation et dans le guide pédagogique. Il est important de procéder à des recyclages périodiques des formateurs au plan technique (professionnel) pour rafraîchir leurs connaissances sur certains sujets, pour les permettre de se familiariser avec de nouvelles techniques, de nouveaux produits ou encore pour prendre en compte des évolutions dans le métier.

- **Domaines de perfectionnement** : La formation perfectionnement et les échanges dans le domaine de l'ingénierie de formation devront permettre aux formateurs de capitaliser leurs expériences et d'améliorer leurs pratiques en permanence.

CONCLUSION

La formation professionnelle au métier **d’emboucheur professionnel de petits ruminants** repose sur le développement des compétences rattachées à l’exercice de ce métier. Elle représente un défi à relever surtout avec des ressources limitées aussi bien au plan humain, matériel que financier.

Le présent document n’est pas prescriptif et se veut une contribution qui peut être amélioré à la faveur de la phase d’expérimentation de la mise en œuvre de la formation de ce métier. Il aidera sans nul doute les responsables des organismes en charge des investissements à se faire une idée des ressources nécessaires pour l’aménagement ou le réaménagement des lieux ainsi que des équipements complémentaires à acquérir dans le cadre de l’implantation du programme. Deux autres conditions sont nécessaires pour relever ce défi. Il s’agit entre autres de disposer surtout de formateurs qualifiés et d’assurer une meilleure implémentation de la formation.

EMBOUCHEUR DE PETITS RUMINANTS

SECTION 5

GUIDE PEDAGOGIQUE



INTRODUCTION

La situation socioéconomique du Cameroun en rapport avec la production agricole et pastorale montre que le secteur primaire est un grand gisement de métiers et à haut potentiel d'emplois décents. Il ressort de diverses analyses que, compte tenu des ressources propre dont dispose le pays dans le domaine de la formation agropastorale, il s'impose la nécessité de saisir certaines opportunités qu'offre les programmes, les projets, et les organismes multilatéraux en vue de se munir des améliorations possibles. Le programme de la GIZ s'est doté d'une approche par compétence afin de soutenir davantage les acteurs de la filière agropastorale (producteur en activité, les écoles, les organisations paysannes) et avec la collaboration des partenaires institutionnels.

Dans le cadre spécifique des produits de grande consommation nationale, la demande en viande est couverte essentiellement par les gros ruminants (un peu plus de 50%) et suivis par les petits ruminants (ovins et caprins) pour environ 21% de la consommation annuelle par habitant. Il est aussi ressorti de plusieurs analyses que le secteur des petits ruminants est en nette progression malgré des limites : en premier les pathologies (PPR), les mauvaises utilisations des ressources génétiques (accouplements non contrôlés avec l'augmentation de la consanguinité, sélection négative et abattage des femelles gestantes, soit 50-60% du total) et un taux de sevrage faible (40%). L'exploitation des sous-produits (cuirs et peaux) reste faible. Tout ceci décrit la faible professionnalisation du secteur des petits ruminants dont plus 70% du cheptel national, estimé à un peu plus de 8.000.000 de têtes (faisant du Cameroun le second producteur derrière le Tchad dans la Sous-région Afrique Centrale) se trouve dans la partie septentrionale du pays (Régions de l'Adamaoua, Nord et Extrême- Nord). L'importation des races exotiques n'a pas toujours été concluante pour l'amélioration de la production ovine ou caprine.

Dans le cadre ses objectifs d'amélioration de l'offre en protéines d'origines animales, le MINEPIA via le PRODEL entend mettre à disposition des vaccins et autres produits de couverture sanitaire avec la collaboration du LANAVET. D'autres interventions en cours militent à l'accompagnement de la professionnalisation des opérateurs directs du secteur de la production des petits ruminants par l'implémentation de l'APC (Approche Par Compétences).

La présente mission a pour objectif de contribuer à identifier les métiers porteurs et élaborer les référentiels métiers compétences, les référentiels de formation, les référentiels d'évaluation, les guides d'organisation matérielles et pédagogique des différents métiers porteurs identifiés et sélectionnées de manière concertée.

Le présent document porte sur le guide pédagogique du programme de formation au métier **d'emboucheur professionnel de petits ruminants**. Il développe les points suivants :

- La présentation générale du guide;
- Les principes pédagogiques recommandés ;
- Le projet éducatif et intentions pédagogiques ;
- La présentation générale du référentiel de formation ;
- La liste des compétences;
- La présentation des fiches de suggestion pédagogiques ;
- Les informations complémentaires.

Il contient en annexe les listes des personnes consultées dans les centres de formation, un glossaire et les références bibliographiques.

I. PRESENTATION GENERALE DU GUIDE

Le guide pédagogique de la formation est un outil d'accompagnement qui s'adresse particulièrement aux formateurs et à l'équipe pédagogique, responsables de la mise en œuvre de cette formation.

Il présente :

- les indications pédagogiques nécessaires à la planification de la formation ;
- les éléments de contenus qui renseignent sur l'étendue et les limites des savoirs à mettre en œuvre ;
- les précisions sur les activités d'enseignement des formateurs et les apprentissages essentiels et significatifs que l'apprenant doit maîtriser pour acquérir chaque compétence.

Le guide pédagogique de la formation vise donc à accompagner les formateurs ainsi que leur pratique. Il contribue à diffuser les valeurs qui président la réalisation de la formation et à consolider les différentes approches pédagogiques et modalités de collaboration entre formateurs et responsables de l'encadrement pédagogique. Son utilisation permet d'atteindre plus efficacement les résultats d'apprentissage définis dans les référentiels de formation.

II. PRINCIPES PEDAGOGIQUES RECOMMANDES

L'approche par compétences place l'apprenant au centre de la démarche de formation et le reconnaît comme premier acteur responsable de ses apprentissages sur la base de quelques principes pédagogiques.

Les principes pédagogiques sont les lignes directrices devant permettre aux formateurs et encadreurs pédagogiques de choisir les stratégies d'enseignement et d'apprentissage permettant aux apprenants d'atteindre les buts de la formation. Les principes suivants sont recommandés pour guider la mise en œuvre de la formation :

- Faire participer activement les apprenants et les rendre responsables de leurs apprentissages ;
- Tenir compte du rythme et de la façon d'apprendre de chacun ;
- Prendre en compte et réinvestir les acquis scolaires ou expérientiels des apprenants ;
- Considérer que la possibilité d'apprendre est fortement liée aux stratégies et aux moyens utilisés pour acquérir les compétences ;
- Favoriser le renforcement et l'intégration des apprentissages ;
- Privilégier des activités pratiques d'apprentissage et des projets adaptés à la réalité du marché du travail ;
- Communiquer avec les apprenants dans un langage correct et en utilisant les termes techniques appropriés ;
- Rechercher le plus possible la collaboration du milieu du travail ;
- Faire découvrir aux apprenants que la formation professionnelle constitue une voie importante d'intégration sociale et de développement personnel.

1 Guide 4 : Conception et réalisation d'un guide pédagogique, OIF, 2009, p 18

III. PROJET EDUCATIF ET INTENTIONS PEDAGOGIQUES

La loi N°2018/010 du 11 juillet 2018, donne les orientations fondamentales régissant la formation professionnelle au Cameroun. Elle encourage un projet éducatif axé sur :

- un système de formation professionnelle qui permet aux individus de s'épanouir sur les plans professionnel et personnel et de s'intégrer dans la société, en particulier dans le monde du travail, tout en les rendant aptes et disposés à faire preuve de flexibilité professionnelle et à rester dans le monde du travail ;
- un système de formation professionnelle qui serve la compétitivité des entreprises ;
- l'égalité des chances de formation sur le plan social ;
- l'égalité entre les sexes, de même que l'élimination des inégalités qui frappent les personnes handicapées dans la formation professionnelle ;
- la perméabilité des types et des filières de formation au sein de la formation professionnelle, ainsi qu'entre la formation professionnelle et les autres secteurs du système éducatif;
- la transparence du système de formation professionnelle.

Pour mettre en œuvre ce projet éducatif, quelques intentions pédagogiques doivent faire l'objet d'attention. Les intentions pédagogiques sont des visées éducatives qui découlent des orientations générales de la formation professionnelle et qui servent de guides pour les interventions auprès de l'apprenant. Elles touchent généralement les dimensions significatives du développement professionnel et personnel de l'apprenant qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites dans le référentiel de formation.

Les intentions pédagogiques incitent le formateur à intervenir auprès de l'apprenant dans une direction donnée chaque fois qu'une situation s'y prête.

Pour des raisons d'ordre pratique, chacune des intentions peut être mise en évidence dans un module où elle est particulièrement appropriée. Les intentions pédagogiques² suivantes orienteront la mise en œuvre de la formation au métier **d'emboucheur professionnel de petits ruminants** :

- Développer, chez les apprenants, le sens des responsabilités et du respect de la personne ;
- Accroître, chez les apprenants, l'autonomie, l'initiative et l'esprit d'entreprise ;
- Développer, chez les apprenants, une discipline personnelle et une méthode de travail ;
- Augmenter, chez les apprenants, le souci de protéger l'environnement ;
- Développer, chez les apprenants, la préoccupation du travail bien fait ;
- Développer, chez les apprenants, le sens de l'économie du temps et des ressources ;
- Développer, chez les apprenants, la préoccupation d'utiliser avec soin les différents équipements.

IV. PRESENTATION GENERALE DU REFERENTIEL DE FORMATION

Le référentiel de formation au métier **d'emboucheur professionnel de petits ruminants** est un repère pour tous les intervenants de la formation professionnelle en la matière. Il a été élaboré suivant le cadre méthodologique de conception et de mise en œuvre des programmes de formation selon l'APC. Il a impliqué la participation des professionnels pour l'analyse des activités dans le domaine, des formateurs et encadreurs de la formation professionnelle pour

2 Guide 4 : Conception et réalisation d'un guide pédagogique, OIF, 2009, p 18

l'élaboration des autres documents pédagogiques (les référentiels de formation, d'évaluation, le guide pédagogique et le guide d'organisation matérielle).

Nombre de compétences : 7

Durée totale : 265 heures

Numéro	Module de formation	Durée (heures)
M1.	Mise en place d'une unité d'embouche de petits ruminants	28
M2.	Conduite d'une opération d'embouche de petits ruminants	60
M3.	Gestion d'une unité d'embouche de petits ruminants	60
M4.	Entrepreneuriat	67
M5.	Commercialisation des produits d'embouche de petits ruminants	10
M6.	Communication en milieu professionnel	30
M7.	Métier et formation	10

V. LISTE DES COMPETENCES

N°	Titre de la compétence
C.1	Installer une unité d'embouche de petits ruminants
C.2	Conduire les opérations d'embouche de petits ruminants
C.3	Gérer une unité d'embouche de petits ruminants
C.4	Elaborer un plan d'affaires
C.5	Vendre les produits d'embouche de petits ruminants
C.6	Communiquer en milieu professionnel
C.7	Se situer au regard du métier et de la formation

VI. PRESENTATION DES FICHES DE SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES

La conduite des activités d'apprentissage nécessite que le formateur dispose d'un matériel et d'outils adaptés qui le soutiennent et l'accompagnent dans son métier de formateur. Les fiches de suggestions pédagogiques sont élaborées pour aider le formateur à préparer ses activités d'apprentissage.

Leur contenu comprend plusieurs rubriques :

- Le titre de la compétence qui fait l'objet de la fiche ;
- Le numéro et la durée d'acquisition de la compétence ;
- La fonction et la position de la compétence ;
- La démarche particulière à la compétence qui préconise les dispositions particulières liées aux méthodes et techniques d'apprentissage et des travaux concourant à l'acquisition de la compétence.

La description de la compétence en des sous-compétences dont les contenus comprennent dans les détails :

- les savoirs liés à l'acquisition de la sous-compétence ;
- les balises de ces savoirs, notamment les contenus ;
- les activités d'enseignement et d'apprentissage qui décrivent les démarches, les méthodes et techniques particulières ainsi que les moyens d'enseignement préconisés et concourant à l'acquisition de la compétence ;
- la durée de l'acquisition de chaque savoir.

6.1 Fiche pédagogique du module N°1 : Mise en place d'une unité d'embouche de petits ruminants

Compétence : Installer une unité d'embouche de petits ruminants

Numéro : 01

Durée d'apprentissage : 28heures

Fonction et position de la compétence : **A travers cette compétence, l'apprenant doit être capable d'installer une unité d'embouche de petits ruminants selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance. Le module de formation y relatif développe la capacité de l'apprenant à choisir un site d'implantation de son unité d'embouche de petits ruminants, à l'acquérir, à mettre en place les infrastructures, le matériel et les équipements et à procéder à la mise en place proprement dite de l'unité.**

Démarche particulière à la compétence : **Le déroulement de ce module nécessite des exposés animation en salle de formation, des travaux pratiques, l'organisation de séances de démonstration et des visites de fermes laitières. L'utilisation des projections d'images multimédia et de films sont recommandées. Les travaux pratiques des apprenants se feront soit en travaux de groupe ou de façon individuelle.**

Savoirs liés à la compétence

Balises

Activités d'enseignement et d'apprentissage

Durée

Sous-compétence 1 : Choisir l'espèce et la race à produire

**les informations sur les marchés des petits ruminants
les informations sur les fournisseurs spécialisés, les races**

- Identification des bassins de production des races
Identification des races
-Critères de choix des espèces et des races
-caractéristiques des fournisseurs

- **Objectif général :**
 - Donner à l'apprenant des connaissances pratiques et des aptitudes pour choisir des espèces et des races;
- **Stratégies :**
 - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
 - Exposé animation du formateur sur les critères à prendre en compte pour choisir une espèce et une race ;
 - Travaux pratiques sur l'étude des caractéristiques des bassins de production des espèces, des races et des fournisseurs spécialisé propices à l'exploitation de l'unité.
- **Moyens pédagogiques :**
 - Salle de classe, Site naturel, Ferme, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, support de formation.
- **Thème d'évaluation formative**
 - Caractéristiques des fournisseurs spécialisés
 - Critères des choix des espèces et des races
 - Informations sur les marchés de petits ruminants/ bassins de production des espèces et des races

• 08 heures

Sous-compétence 2 : Identifier le site du logement des animaux

-Description des techniques et procédures d'estimation, d'aménagement et d'organisation du site
Maitrise des procédures d'acquisition du site

Procédures de choix d'un site d'embouche
Calcul des superficies
Informations sur les procédures d'acquisition et de formalisation d'un site d'embouche
Réglementation sur le métier

- **Objectif général :**
 - Donner à l'apprenant des connaissances sur la démarche à suivre pour identifier un site pour un logement des animaux.
- **Stratégies :**
 - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
 - Introduction sous forme de questions/réponses et synthèse sur les connaissances pour l'identification d'un site à vocation d'embouche de petits ruminants;
 - Exposé animation des personnes ressources sur les techniques, procédures d'identification des sites pour l'embouche des petits ruminants
 - Echanges d'expérience avec un emboucheur professionnel installé
- **Moyens pédagogiques :**
 - Salle de formation, unité d'embouche, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, supports de formation.
- **Thème d'évaluation formative**
 - Procédures d'identification des sites
 - Calcul des superficies
 - Techniques et procédures d'aménagement et d'organisation d'un site en embouche de petits ruminants

• 08heures

Sous-compétence 3 : Identifier les matériaux de construction du logement des animaux

-connaissances sur l'infrastructure d'élevage

Caractéristiques des matériaux de construction d'un site d'embouche de petits ruminants
Procédures de choix des matériaux de construction d'un site d'embouche

- **Objectif général :**
 - Donner à l'apprenant des connaissances et des aptitudes à identifier les matériaux de construction d'un logement des animaux d'une unité d'embouche de petits ruminants
- **Stratégies :**
 - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
 - Exposé animation du formateur sur les thèmes et connaissances sur l'infrastructure d'élevage ;
 - Travaux pratiques sur l'identification des matériaux de construction pour une exploitation d'une unité d'embouche selon leurs caractéristiques ;
 - Visite d'une unité d'embouche déjà installée.
- **Moyens pédagogiques :**
 - Salle de formation, Ferme de producteur, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, supports de formation.
- **Thème d'évaluation formative**
- Connaissances sur l'infrastructure d'élevage
- Caractéristiques des matériaux de construction d'un site d'embouche de petits ruminants
- Procédures de choix des matériaux de construction d'un site d'embouche

• 04 heures

Sous-compétence 4 : Identifier les autres moyens d'appui (produits vétérinaires et appuis techniques)

T : Théorie (leçons théoriques) **P : Pratique** (Travaux pratiques dans les ateliers pédagogiques de formation ou d'emboucheurs, sorties pédagogiques ou visites d'échanges chez des emboucheurs professionnels ou référents, et voyages d'études).

6.2 Fiche pédagogique du module N°2 : Conduite d'une opération d'embouche de petits ruminants

Compétence : Conduire des opérations d'embouche de petits ruminants

Numéro : **02**

Durée d'apprentissage : 60 heures

Fonction et position de la compétence : **Cette compétence vise en priorité à développer des habiletés chez l'apprenant pour conduire les opérations d'embouche de petits ruminants. L'acquisition de la compétence nécessite le déroulement des modules et des sous-modules de formation sur les opérations d'embouche de petits ruminants dans le respect des normes techniques**

Démarche particulière à la compétence : **Le déroulement de la formation pour acquérir cette compétence nécessite d'une part les exposés animation en salle de formation et d'autre part des travaux pratiques de répétition des opérations à réaliser. La visite d'unités d'embouches pourrait être une expérience enrichissante pour les apprenants. Les projections d'images multimédia ou de films sont recommandées. Les travaux pratiques des apprenants se feront soit en travaux de groupe ou de façon individuelle.**

Savoirs liés à la compétence

Balises

Activités d'enseignement et d'apprentissage

Durée

Sous-module : Choix et achat de l'espèce et de la race des animaux à engraisser

Sous-compétence 5 : Identifier les sources d'approvisionnement des animaux à engraisser (en fonction des espèces et races)

-connaissances des bassins de production de races à engraisser

- Conception d'un répertoire des producteurs naisseurs
- Initiation à l'exploitation des informations sur les races disponibles
- Processus de choix des sources d'approvisionnement

- **Objectif général :**
 - Donner à l'apprenant des connaissances pratiques pour faire le choix des chèvres et moutons pour une unité d'embouche de petits ruminants ;
- **Stratégies :**
 - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
 - Exposé animation du formateur sur le choix des animaux et leur identification ;
 - Travaux pratiques sur les techniques d'identification des races ;
 - Travaux pratiques sur les techniques de choix des animaux ;
 - Sorties pédagogiques dans les exploitations de producteurs naisseurs.
- **Moyens pédagogiques :**
 - Salle de classe, Ferme de producteur, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, supports de formation.
- **Thème d'évaluation formative**
 - Techniques de choix des animaux
 - Processus des sources d'approvisionnement des animaux

• 10 heures

Sous-module : Identification du site du logement des animaux

Sous-compétence 6 : Acquérir des animaux sélectionnés

**connaissances des
fiches techniques sur les
performances des animaux**

- Critères de choix des animaux
- Savoirs sur l'identification des meilleurs animaux
- Évaluation du coût d'achats des animaux

- **Objectif général :**
 - Donner à l'apprenant des connaissances pratiques pour acquérir les animaux pour l'unité d'embouche ;
- **Stratégies :**
 - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
 - Exposé animation du formateur sur les fiches techniques relatives aux performances des animaux ;
 - Exposé animation du formateur sur les critères de choix des animaux ;
 - Exposé animation du formateur sur le coût d'achat des animaux ;
 - Travaux pratiques sur l'identification et les critères de choix de meilleurs animaux ;
 - Visite des unités d'embouches ;
 - Visite des sites de vente des chèvres et moutons.
- **Moyens pédagogiques :**
 - Salle de classe, Atelier pédagogique, unités d'embouche, sites de vente des animaux, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, supports de formation.
- **Thème d'évaluation formative**
 - Techniques d'élaboration des fiches techniques
 - Techniques d'acquisition des animaux
 - Techniques d'évaluation des coûts d'achat des animaux

• 10 heures

Sous-module : Identification des matériaux de construction du logement des animaux

Sous-compétence 7: Transporter les animaux au site

connaissances des règles de transport en sécurité

- Critères d'identification des transporteurs expérimentés
- Les plages horaires de transport des animaux
- Normes de sécurisation des animaux pendant le transport

- **Objectif général :**
 - Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur le transport des animaux
- **Stratégies :**
 - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
 - Introduction sous forme de questions/ réponses et synthèse des connaissances sur le transport des animaux;
 - Exposé animation du formateur sur les plages horaires de transport des animaux ;
 - Travaux pratiques sur les normes de sécurisation des animaux ;
 - Travaux pratiques sur les critères d'identification des transporteurs expérimentés
 - Visite d'une unité d'embouche de petits ruminants.
- **Moyens pédagogiques :**
 - Salle de classe, Atelier pédagogique, unité d'embouche, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, Outillage et équipements, Supports de formation.
- **Thème d'évaluation formative**
 - Critères d'identification des transporteurs
 - Les plages horaires de transport des animaux
 - Normes de sécurisation des animaux pendant le transport

• 4 heures

Sous-module : Identification des sources d'approvisionnement des animaux à engraisser

Sous-compétence 8 : Acquérir des équipements et intrants (compléments alimentaires et produits vétérinaires)

Connaissances des matériaux, équipements et intrants de l'embouche

-techniques d'évaluation des besoins (quantitatifs, qualitatifs, financiers) en équipements, intrants et matériels
-Techniques de mobilisation et d'achats des ressources
-Techniques d'installation d'équipements et matériels d'une unité d'embouche

- **Objectif général :**
 - Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur l'acquisition des équipements et intrants pour la conduite des opérations d'embouche
 - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
- **Stratégies :**
 - Introduction sous forme de questions/réponses et synthèse des connaissances sur les techniques de mobilisation et d'achat de ressources, les techniques d'évaluation des besoins en équipements, intrants, finance et matériels ;
 - Travaux pratiques sur l'installation des équipements et matériels d'embouche ;
 - Travaux dirigés sur les connaissances des matériaux, équipements et intrants ;
 - Visite d'une unité d'embouche de petits ruminants.
- **Moyens pédagogiques :**
 - Salle de classe, Atelier pédagogique, unité d'embouche, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, supports de formation.
- **Thème d'évaluation formative**
 - Besoins à prendre en compte dans les opérations d'embouche
 - Techniques de mobilisation et d'achats des ressources
 - Équipements et matériels d'une unité d'embouche

• 6 heures

Sous-module : Acquisition des animaux sélectionnés

Sous-compétence 9 : Loger les animaux

normes de dispositions des animaux par lots

-Normes de dispositions des animaux selon les superficies
-construction de la litière (différentes formes de litières
-normes de regroupement des animaux (âge, poids, état de santé)

- **Objectif général :**
 - Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur le logement des animaux.
- **Stratégies :**
 - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
 - Exposé animation du formateur sur les normes de regroupement des animaux ;
 - Travaux pratiques sur les techniques de construction des litières ;
 - Travaux dirigés sur les normes de regroupement des animaux ;
 - Visites des unités d'embouche de petits ruminants
- **Moyens pédagogiques :**
 - Salle de classe, Atelier pédagogique, unités d'embouche, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, Vidéo projecteur, films, Images multimédia, **Thème d'évaluation formative**
 - Calcul des superficies
 - Différents types de litières
 - Normes de regroupement des animaux selon l'âge, l'état de santé)

• 4 heures

Sous-module : Alimentation et abreuvement des animaux

Sous-compétence 10 : Alimenter les animaux (Formulation, supplémentation et rationnement des aliments)

avoir des connaissances sur les formulations alimentaires et le rationnement des aliments

- Détermination du nombre d'animaux à alimenter
- Besoins alimentaires individuels journaliers des animaux
- Valeur nutritive des aliments
- Normes alimentaires
- Composition des rations alimentaires
- Rationnement des animaux : quantité d'aliments par animal
- Liens entre alimentation des animaux et qualité d'embouche
- Techniques de suivi des animaux

- **Objectif général :**
 - Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur l'alimentation des animaux.
- **Stratégies :**
 - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
 - Introduction sous forme de questions/réponses et synthèse des connaissances sur les formulations et le rationnement alimentaires ;
 - Exposé animation du formateur sur les besoins alimentaires des animaux ;
 - Travaux pratiques sur les normes et le rationnement alimentaire des animaux ;
 - Travaux pratiques sur les techniques de suivi des animaux ;
 - Visites des unités d'embouche de petits ruminants.
- **Moyens pédagogiques :**
 - Salle de classe, Atelier pédagogique, unités d'embouche, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, supports de formation.
- **Thème d'évaluation formative**
 - Types de besoins alimentaires
 - Techniques de suivi des animaux
 - Formulation et rationnement alimentaires
 - Application des normes alimentaires

• 6 heures

Sous-module : **Gestion de la santé des animaux**
Sous-compétence 11: Abreuver les animaux

connaissances des besoins en eau d'un animal en embouche

-Techniques de dispositions des abreuvoirs
-Estimation des besoins en eau des animaux

- **Objectif général :**
 - Donner à l'apprenant des connaissances sur l'abreuvement des animaux normes
- **Stratégies :**
 - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
 - Travaux pratiques sur les estimations des besoins en eau
 - Travaux pratiques sur les dispositions des abreuvoirs ;
 - Visite des unités d'embouche.
- **Moyens pédagogiques :**
 - Salle de classe, Atelier pédagogique, unités d'embouche, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, outillage et équipements divers (brouette, masque, gants, sceau, savon, etc.), supports de formation.
- **Thème d'évaluation formative**
 - Besoins en eau d'un animal en embouche
 - Dispositions des abreuvoirs dans une unité d'embouche

• 3 heures

Sous-module : **Mensuration des animaux**

Sous-compétence 12: Assurer l'entretien, la prophylaxie et l'hygiène de l'exploitation

connaissances sur les normes hygiéniques et sanitaires des animaux en embouche

- Normes et produits des pédiluves
 - Matériel et équipements de soins des animaux
 - Signes des maladies courantes des animaux de l'unité
 - Prévention des maladies courantes des petits ruminants
 - Techniques d'administration des soins de base : déparasitage interne et externe
 - Maladies et hygiène des aliments et de l'eau
 - Vaccins courants
 - Suivi épidémiologique des animaux
- Calendrier vaccinal

- **Objectif général :**
 - Donner à l'apprenant des connaissances sur l'abreuvement des animaux normes
- **Stratégies :**
 - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
 - Exposé animation du formateur sur les normes et produits pédiluves ;
 - Exposé animation du formateur sur les signes des maladies courantes ;
 - Exposé animation du formateur sur les besoins alimentaires des animaux ;
 - Exposé animation du formateur sur les maladies et hygiène des aliments de l'eau ;
 - Travaux pratiques sur les vaccins et les techniques d'administration des soins de base ;
 - Travaux dirigés sur le suivi épidémiologique des animaux et le calendrier vaccinal ;
 - Visite des unités d'embouche.
- **Moyens pédagogiques :**
 - Salle de classe, Atelier pédagogique, unités d'embouche, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, outillage et équipements divers (brouette, masque, gants, sceau, savon, etc.), supports de formation.
- **Thème d'évaluation formative**
 - Normes hygiéniques et sanitaires des animaux en embouche
 - Prévention des maladies courantes de petits ruminants
 - Matériels et équipements de soins des animaux

10 heures

Sous-compétence 13 : Constituer les lots d'embouche

avoir des connaissances sur les normes de regroupement des animaux en embouche

-Normes de dispositions des animaux selon les mensurations
-normes de regroupement des animaux (âge, poids, état de santé)

- **Objectif général :**
 - Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur la constitution des lots d'embouche
- **Stratégies :**
 - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
 - Exposé animation du formateur sur la mensuration des animaux ;
 - Travaux pratiques sur les normes de regroupements et de disposition des animaux selon la mensuration ;
 - Visite des unités d'embouche.
- **Moyens pédagogiques :**
 - Salle de classe, Atelier pédagogique, unités d'embouche, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, outillage et équipements divers (brouette, masque, balance, gants, sceau, savon, etc.), supports de formation.
- **Thème d'évaluation formative**
 - Mensuration des animaux
 - Normes de disposition des animaux
 - Balance des animaux

4 heures

Sous-compétence 14 : Évaluer l'augmentation du poids des animaux

connaissances sur la mensuration des animaux

-Balance des animaux
-Planification de la mensuration
-Interprétation des écarts de poids des animaux

- **Objectif général :**
 - Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur l'évaluation du poids des animaux
- **Stratégies :**
 - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
 - Exposé animation du formateur sur la mensuration des animaux ;
 - Travaux pratiques sur la planification de la mensuration des animaux ;
 - Travaux pratiques sur l'interprétation des écarts du poids des animaux
 - Visite des unités d'embouche.
- **Moyens pédagogiques :**
 - Salle de classe, Atelier pédagogique, unités d'embouche, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, outillage et équipements divers (brouette, masque, balance, gants, sceau, savon, etc.), supports de formation.
- **Thème d'évaluation formative**
 - Mensuration des animaux
 - Planification de la mensuration
 - Évaluation des poids

3 heures

T : Théorie (leçons théoriques) **P : Pratique** (Travaux pratiques dans les ateliers pédagogiques de formation, sorties pédagogiques ou visites d'échanges chez des emboucheurs professionnels ou référents, et voyages d'études).

6.3 Fiche pédagogique du module N°3 : Gestion d'une unité d'embouche de petits ruminants

Compétence : Gestion d'une unité d'embouche de petits ruminants			
Numéro : 03		Durée d'apprentissage : 60 heures	
Fonction et position de la compétence : A travers cette compétence, l'apprenant doit être capable de Faire la Gestion simplifiée selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance			
Démarche particulière à la compétence : Le déroulement du module nécessite des exposés et animations en salle de formation, des travaux pratiques, l'organisation de séances de démonstration et des visites dans les exploitations agricoles. L'utilisation des projections d'images multimédia et de films est recommandée. Les travaux pratiques des apprenants se feront soit en travaux de groupe et/ou de façon individuelle			
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage	Durée
Sous-compétence 1 : Gérer l'entreprise et la famille			
<ul style="list-style-type: none"> • Organisation et fonctionnement d'une TPE • Gestion de l'influence de la famille dans les affaires • Comment recruter, gérer une équipe productive, encourager la productivité 	<ul style="list-style-type: none"> • Les procédures de gestion : correspondances, achats, comptabilité, recrutement employés, règlement intérieur • Définitions, raisons d'être dans les affaires, meilleurs comportements entrepreneuriales • Comment séparer l'entreprise de la famille (étude de cas) • Comment encourager la productivité • Comment prévenir ou gérer les conflits 	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif général : adopter de meilleurs comportement d'entrepreneur et savoir séparer les affaires du social • Stratégies : appliquer la logique IETAC³ de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies. • Techniques d'animation : questions-réponses, exposé, exercices de groupe et individuel, étude de cas, • Moyens pédagogiques : plan de séance, module, fourniture d'animation, matériel pédagogique • Thème d'évaluation formative : les balises de la sous compétence 	4
Sous-compétence : Gérer les stocks			

3 Introduction ; Echanges, Théorie ; Application et Conclusion

<ul style="list-style-type: none"> • Principes et règles de la gestion de stocks • La tenue des outils de gestion des stocks • Démarche de l'inventaire des stocks 	<ul style="list-style-type: none"> • Définition et importance de la gestion des stocks • Principes et règles de la gestion de stocks • Tenue des fiches de stocks ou cahier de stock • Fiche d'inventaire • Comment faire un inventaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif général : appliquer les principes de gestion des stocks pour développer son affaire • Stratégies : appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies. • Techniques d'animation : questions-réponses, exposé, exercices de groupe et individuel, • Moyens pédagogiques: plan de séance, module, canevas d'exercices, fourniture d'animation, matériel pédagogique • Thème d'évaluation formative : les balises de la sous compétence 	6
Sous-compétence : Calculer les coûts			
<ul style="list-style-type: none"> • Différents coûts • Technique de calcul des différents coûts, analyse des coûts et fixation des prix de vente 	<ul style="list-style-type: none"> • Définition et importance du calcul des coûts • Différents coûts d'une entreprise • Calcul des coûts directs d'un produit • Calcul des coûts indirects d'un produit • Calcul du coût de revient d'un produit • Calcul du seuil de rentabilité • Fixation d'un prix 	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif général : Calculer ses coûts et coûts de revient et fixer des prix compétitifs • Stratégies : appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies. • Techniques d'animation : questions-réponses, exposé, exercices de groupe et individuel, cas pratiques de calcul des coûts et fixation des prix • Moyens pédagogiques : plan de séance, fiches de coûts, module, canevas d'exercices, fourniture d'animation, matériel pédagogique • Thème d'évaluation formative : les balises de la sous compétence 	12

Sous-compétence : Mettre en œuvre une Comptabilité simplifiée

- **Définition et importance de la comptabilité**
- **Système simplifié de comptabilité**
- **Enregistrement des opérations au comptant**
- **Enregistrement des opérations à crédit**
- **Enregistrement des opérations dans le journal de synthèse**
- **Techniques d'élaboration du compte d'exploitation et d'analyse des comptes**

- Définition et importance de la comptabilité
- Système simplifié de comptabilité
- Les étapes de l'enregistrement des opérations au comptant
- Les étapes de l'enregistrement des opérations à crédit
- L'enregistrement des opérations dans le journal
- Tenue d'un compte client
- Etablissement du compte d'Exploitation
- Examen des comptes
- Contenus d'une carte de performance
- Exploitation d'une carte de performance

- **Objectif général :** Disposer des informations financières sur son activité afin de prendre de bonnes décisions et développer son affaire
- **Stratégies :** appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies.
- **Techniques d'animation :** questions-réponses, exposé, exercices de groupe et individuel
- **Moyens pédagogiques :** plan de séance, registres de comptabilité, module, canevas d'exercices, fourniture d'animation, matériel pédagogique
- **Thème d'évaluation formative :** les balises de la sous compétence

18

Sous-compétence : Elaborer les plans financiers

Techniques d'élaboration des plans de vente, des coûts et de la trésorerie

- Définition et importance de la planification financière
- Comment planifier les ventes, les coûts et la trésorerie

- **Objectif général :** Elaborer ses plans financiers
- **Stratégies :** appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies.
- **Techniques d'animation :** questions-réponses, exposé, exercices de groupe et individuel
- **Moyens pédagogiques :** plan de séance, module, canevas d'exercices, fourniture d'animation, matériel pédagogique
- **Thème d'évaluation formative :** les balises de la sous compétence

5

T : Théorie (leçons théoriques) **P : Pratique** (Travaux pratiques dans les ateliers pédagogiques de formation, sorties pédagogiques ou visites d'échanges chez des emboucheurs professionnels de petits ruminants ou référents, et voyages d'études).

6.4 Fiche pédagogique du module N°4 : Entrepreneuriat

Compétence : Elaborer son plan d'affaires			
Numéro : 04		Durée d'apprentissage : 67 heures	
Fonction et position de la compétence : A travers cette compétence, l'apprenant doit être capable de Développer l'entrepreneuriat selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance.			
Démarche particulière à la compétence : Le déroulement du module nécessite des exposés et animations en salle de formation, des travaux pratiques, l'organisation de séances de démonstration et des visites dans les fermes. L'utilisation des projections d'images multimédia et de films est recommandée. Les travaux pratiques des apprenants se feront soit en travaux de groupe et/ou de façon individuelle.			
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage	Durée
Sous-compétence 1 : Elaborer son plan d'affaires			

- **Entrepreneuriat, esprit d'entreprise, compétences entrepreneuriales, caractéristiques d'une bonne idée d'entreprise, étude de marché,**
- **Segmentation de marché**
- **Contenu d'un plan d'affaires**
- **Organisation administrative et fonctionnelle**
- **Contenu du plan marketing opérationnel**
- **Contenu du plan financier**
- **Analyse des comptes**
-

- Définition de l'Entrepreneuriat, caractéristiques d'un bon entrepreneur, sources d'idée d'entreprise, définition de l'esprit d'entreprise, les compétences entrepreneuriales, caractéristiques d'une bonne idée d'entreprise, étude de marché
- Démarche d'élaboration et contenu d'un plan marketing stratégique
- Démarche d'élaboration et contenu d'un plan marketing opérationnel (description des stratégies des 7 P)
- Choix : formes juridique, assurance, organisation et fonctionnement
- Besoins de financement
- Plan de financement
- Capital initial requis
- Contenu d'un plan financier simplifié
- Quelques indicateurs pertinents d'analyse
- Activités de démarrage d'un projet d'entreprise
- Renseigner le canevas du plan d'affaires

- **Objectif général** : suivre les étapes pour élaborer son plan d'affaires
- **Stratégies** : appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies.
- **Techniques d'animation** : questions-réponses, exposé, exercices de groupe et individuel, encadrement individuel
- **Moyens pédagogiques** : plan de séance, module, canevas d'exercices, canevas de plan d'affaires, fourniture d'animation, matériel pédagogique
- **Thème d'évaluation formative** : les balises de la sous compétence

56h

Sous compétence 2 : Rechercher le financement du plan d'affaires

- **Opportunités de financement existantes**
- **Techniques de recherche de financement**
- **Techniques de négociation d'un projet**
- **Démarche et condition de création d'une entreprise au Cameroun**

- Description des opportunités et conditions de financement
- Résumé du projet à négocier
- Méthodes de négociation
- Formalités de création d'une entreprise au Cameroun

• **Objectif général** : défendre son projet auprès des associés potentiels et structures de financement afin de mobiliser les ressources financières de mise en œuvre

• **Stratégies** : appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies.

Techniques d'animation : questions-réponses, exposé, exercices individuel, encadrement individuel

• **Moyens pédagogiques** : plan de séance, module, canevas de la note de présentation du plan d'affaires, fourniture d'animation, matériel pédagogique

• **Thème d'évaluation formative** : les balises de la sous compétence

05h

Sous-compétence N : Mettre en œuvre son plan d'affaires

Démarche et condition de création d'une entreprise au Cameroun

- Contenu d'un plan de mise en œuvre
- Exécution du plan de mise en œuvre : réalisation des infrastructures, installation des équipements, recrutement et formation du personnel etc.
- Contenu d'un bilan de mise en œuvre

- **Objectif général** : suivre le processus de démarrage de son plan d'affaires
- **Stratégies** : appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies.
- **Techniques d'animation** : questions-réponses, exposé, exercices individuel, encadrement individuel
- **Moyens pédagogiques** : plan de séance, module, canevas de bilan de mise en œuvre, fourniture d'animation, matériel pédagogique
- **Thème d'évaluation formative** : les balises de la sous compétence

06h

T : Théorie (leçons théoriques) **P : Pratique** (Travaux pratiques dans les ateliers pédagogiques de formation, sorties pédagogiques ou visites d'échanges chez des emboucheurs professionnels de petits ruminants ou référents, et voyages d'études).

6.5 Fiche pédagogique du module N°5 : Commercialisation des produits d'une unité d'embouche de petits ruminants

Compétence : Vendre les produits d'une unité d'embouche de petits ruminants

Numéro : 04

Durée d'apprentissage : 10 heures

Fonction et position de la compétence : **Vendre ses chèvres ou ses moutons est la finalité des activités de tout emboucheur professionnel de petits ruminants. Cette compétence permet d'assurer une bonne maîtrise des coûts et de générer de meilleurs bénéfices.**

Démarche particulière à la compétence : **La compétence nécessite des exposés animation en salle de formation, des travaux dirigés pour le calcul des coûts. Les visites et échanges avec d'autres acteurs de la filière embouche de petits ruminants. Les emboucheurs professionnels comme les référents sont également à prendre en compte pour le partage d'expériences.**

Savoirs liés à la compétence

Balises

Activités d'enseignement et d'apprentissage

Durée

Sous-compétence 1 : Prospecter le marché

- **Plan de Marketing**
- **Analyse du marché**
- **Répertoire des clients**
- **Informations et suivi des prix**
- **Maillon de la chaîne de vente : types d'acteurs, relations**
- **Circuits de commercialisation**

- Définition et importance du marketing
- Etude de marché
- Démarche d'analyse des besoins des clients
- Caractérisation des clients
- Choix des marchés (segmentation)
- Analyse des situations vécues sur le marché

- **Objectif général :**
- Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur l'étude du marché des produits d'une unité d'embouche de petits ruminants.
- **Stratégies :**
- Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
- Recherche par les apprenants de données sur le marché des produits d'une unité d'embouche (acteurs, prix, circuits, périodicité, quantité, qualité) ;
- Exposé animation du formateur sur les notions de marché, marketing, promotion, client potentiel, concurrent, etc. ;
- Exposé animation et travaux dirigés avec les apprenants sur la fixation des prix ;
- Synthèse générale faites par le formateur.
- **Moyens pédagogiques :**
- Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, ordinateur, supports de formation.
- **Thème d'évaluation formative**
- Plan de Marketing
- Analyse du marché
- Répertoire des clients
- Informations et suivi des prix
- Démarche d'analyse des besoins des clients

• 4 heures

Sous-compétence 2 : Vendre les animaux

- **Négociation de contrats**
- **Tenue des outils de gestion des ventes**

- Conditions de transport des animaux
- Satisfaire les clients à travers les 7 P
- Les compétences du vendeur
- utilisation des outils de vente

- **Objectif général :**
 - Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur l'écoulement des produits d'une unité d'embouche de petits ruminants.
 - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
 - Exposé animation sur les documents de vente des produits ;
 - Jeux de rôles d'une simulation de vente ou de négociation avec un acheteur
 - Echanges, questions/ réponses avec un client acheteur du marché ;
 - Visites et échanges au cours d'une foire commerciale ;
 - Synthèse générale faites par le formateur.
- **Moyens pédagogiques :** Tableau à craie, tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, support de formation.

- 3 heures dont 1 heure de théorie 2 heures de travaux de groupes (simulations de vente et d'échanges des apprenants sur les marchés)

Sous-compétence 3 : Évaluer des ventes

Principes et techniques d'évaluation des ventes Bilan de vente

- Animer un réseau de distribution

- **Objectif général :**
 - Donner à l'apprenant des connaissances pratiques sur l'évaluation des ventes des produits d'une unité d'embouche de petits ruminants.
- **Stratégies :**
 - Présentation du thème et des objectifs pédagogiques d'apprentissage ;
 - Exposé animation du formateur sur les documents d'enregistrement des ventes et l'établissement d'un bilan de vente ;
 - Etude de cas d'établissement du bilan des ventes d'une exploitation agricole ;
 - Synthèse générale faites par le formateur ;
 - Sorties pédagogiques dans une unité d'embouche de petits ruminants.
- **Moyens pédagogiques :**
 - Salle de classe, Tableau flip-chart, marqueur, rouleau de papier, vidéo projecteur, ordinateur, matériel et fournitures de bureau, supports de formation.
- **Thème d'évaluation formative**
 - Etablissement du bilan des ventes réalisés/prévues (étude de cas).

- 3 heures
1 heure de théorie
2 heures de travaux dirigés et pratiques

T : Théorie (leçons théoriques) **P : Pratique** (Travaux pratiques dans les ateliers pédagogiques de formation, sorties pédagogiques ou visites d'échanges chez des emboucheurs professionnels de petits ruminants ou référents, et voyages d'études).

6.6

Fiche pédagogique du module N°6 : Communication en milieu professionnel

Compétence : Communiquer en milieu professionnel			
Numéro : 06		Durée d'apprentissage : 30 heures	
Fonction et position de la compétence : L'installation de cette compétence chez l'apprenant le prépare à mieux communiquer avec son environnement professionnel notamment avec ses collaborateurs et ses partenaires selon les conditions d'évaluation, les critères généraux et particuliers de performance.			
Démarche particulière à la compétence : La formation se fera pour cette compétence à travers des exposés-animations du formateur, des exercices pratiques et des jeux de rôles.			
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage	Durée
<ul style="list-style-type: none"> • Méthode de prise de notes • Règles de présentation d'une information • Techniques de communication • Formes de partenariat et d'échanges • Structuration et fonctionnement des organisations de la profession • L'environnement de la Micro, Petite et Moyenne Entreprise au Cameroun • Opportunités et structures d'appui et d'accompagnement des entreprises • Notion de formation professionnelle et d'apprentissage • Elaborer un rapport 	<ul style="list-style-type: none"> • Techniques de rédaction d'une lettre, d'un rapport, d'un compte rendu • Les outils de communication • Recherche sur Internet • Le partenariat et ses principes • Les principales organisations professionnelles de la filières et les services et appui qu'elles offrent • Description de l'environnement de la MPME du Cameroun • Les besoins d'appui et de financement de la MPME • Les Opportunités et structures d'appui et d'accompagnement des entreprises • Techniques de négociation • Techniques de recherche d'emploi 	<p>Objectif général : S'informer sur le métier et les opportunités d'appui Interagir avec les acteurs de son environnement professionnel</p> <p>•Stratégies : appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies.</p> <p>Techniques d'animation : questions-réponses, exposé,</p> <p>•Moyens pédagogiques : plan de séance, module, fourniture d'animation, matériel pédagogique</p> <p>•Thème d'évaluation formative : les balises de la sous compétence</p>	30h

T : Théorie (leçons théoriques) **P : Pratique** (Travaux pratiques dans les ateliers pédagogiques de formation, sorties pédagogiques ou visites d'échanges chez des emboucheurs professionnels ou référents, et voyages d'études).

6.7 Fiche pédagogique du module N°7 : Métier et formation

Compétence : Se situer au regard du métier			
Numéro : 07		Durée d'apprentissage : 10 heures	
Fonction et position de la compétence : L'installation de cette compétence chez l'apprenant le prépare à mieux se situer au regard du métier.			
Démarche particulière à la compétence : La formation se fera pour cette compétence à travers des exposés-animations du formateur, des exercices pratiques et des jeux de rôles.			
Savoirs liés à la compétence	Balises	Activités d'enseignement et d'apprentissage	Durée
<ul style="list-style-type: none"> • Recherche des informations sur le métier • Perspectives d'emploi • Conditions de travail organisation du travail, environnement de travail • Perception du métier • Référentiel de métier-compétences : tâches, conditions de travail, indicateurs de performance, Référentiel de formation • Information orale par les professionnels. • Pratique du métier • Inventaire des habiletés, aptitudes et connaissances sur le métier • Notions de bilan, aptitudes et connaissances • Présentation d'un bilan de ses aptitudes et connaissances 	<ul style="list-style-type: none"> • Données sur le métier • Informations sur le marché de l'emploi du métier • Nature et exigences du métier et la formation • Notion de formation professionnelle • Les offres de formation existantes • Situation des habiletés, aptitudes et connaissances pour pratiquer le métier • Echanges par rapport au métier et à la formation • Aptitudes et connaissances • Forces et faiblesses par rapport aux exigences liées à la formation et au métier • Les motivations 	<p>Objectif général : S'informer sur le métier de l'emboucheur de petits ruminants</p> <p>•Stratégies : appliquer la logique IETAC de la séance avec pour objectifs pédagogiques, les balises définies.</p> <p>Techniques d'animation : questions-réponses, exposé,</p> <p>•Moyens pédagogiques : plan de séance, fourniture d'animation, matériel pédagogique</p>	10h

VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Le guide pédagogique en tant qu'outil d'accompagnement de la formation s'adressant spécialement aux formateurs et aux équipes pédagogiques des centres de formation, occupe une position importante dans la démarche d'implantation de la formation. De même, l'action des formateurs est déterminante en raison de leur expertise technique, de leur capacité à structurer les activités d'enseignement et d'apprentissage et à les moduler en tenant compte du profil et des capacités d'adaptation et de progression des apprenants⁴. C'est la raison pour laquelle, les formateurs devront maîtriser l'ensemble des compétences liées au métier qu'ils enseignent et disposer aussi d'une certaine expérience pratique. Plusieurs actions préliminaires doivent être réalisées pour une bonne implantation de la formation.

7.1 Sensibilisation et formation des acteurs pour l'implantation de la formation

La sensibilisation est une phase primordiale pour une meilleure implantation de la formation. Elle devrait être précédée de l'identification et de la collaboration des acteurs professionnels, des apprenants, des parents, des formateurs et gestionnaires des structures de formation.

Des formations spécifiques sur les connaissances de base de l'Approche Par Compétence (APC), l'appropriation des référentiels devraient être données aux formateurs et aux encadreurs pédagogiques pour les permettre de mieux planifier les séquences d'enseignement-apprentissage et appliquer les différentes stratégies de formation définies pour chaque sous-compétence.

7.2 Mobilisation des ressources

La mobilisation des ressources est un préalable pour dérouler les programmes de formation des selon l'approche APC. Elle concerne :

- la mise en place du minimum d'un plateau technique de formation (atelier pédagogique et équipements adaptés à la formation et correspondant aux exigences du métier),
- la mise à disposition d'un personnel formateur qualifié et de qualité et enfin
- la mise en place ou le renforcement des capacités techniques des dispositifs de gestion et de pilotage des centres de formations.

Pour expérimenter l'implantation de la formation **au métier d'emboucheur professionnel de petits ruminants**, il est nécessaire selon les réalités des centres de formation, d'évaluer les choix des scénarios de formation, d'évaluer la liste des équipements proposés dans le guide d'organisation matérielle, d'organiser la mise en œuvre de la formation en tenant compte des ressources disponibles et de mettre en place un dispositif de maintenance des infrastructures et équipements.

En outre, le dispositif de gestion et de pilotage devra fortement participer à la mobilisation des ressources nécessaires à l'implantation de la formation. Les formateurs et personnels administratifs devront bénéficier de formations sur l'utilisation des référentiels, la planification, le déroulement et l'évaluation des enseignements/apprentissages et des renforcements de capacités techniques.

7.3 Application et suivi du programme de formation

4 Guide 4 : Conception et réalisation d'un guide pédagogique, OIF, 2009, p 36

L'application du programme de formation de **l'emboucheur professionnel de petits ruminants** exige une organisation pédagogique adaptée aux réalités de chaque centre de formation, le développement et la mise en place des outils d'aide à l'implantation du programme.

Les repères suivants sont proposés pour assurer la progression des apprentissages dans le suivi du programme de formation :

- Favoriser chez les apprenants l'autoévaluation et l'évaluation par les pairs à partir de critères bien énoncés et d'attentes clairement exprimées ;
- Prévoir d'autres activités de soutien ou de récupération, ou encore pour répondre à d'autres besoins des apprenants. Un enrichissement s'avère également pertinent ;
- Adapter les activités d'apprentissage en fonction des résultats et des besoins exprimés par les apprenants.

7.4 Mécanisme de suivi des séjours en milieu professionnel

La formation exige que des séjours en milieu professionnel soient partis intégrantes de la formation. Le nombre de séjours et les durées, au cours de la formation sont à intégrer sous forme de stage professionnel dans le plan de formation de chaque centre et selon ses réalités notamment la disponibilité de véritables professionnels du métier (référents ou tuteurs) capables de recevoir les stagiaires. Un mécanisme de suivi des séjours en milieu professionnel doit être aussi développé une fois que ces référents ou tuteurs seront identifiés. Dans ce cas, il faudrait les former pour les impliquer dans la formation. Ce mécanisme de formation prendra en charge toutes les questions relatives à l'exploitation des plannings d'enseignements/apprentissages, à l'encadrement et à l'exploitation/adaptation des outils de suivi existants dans les centres de formation. Il est aussi nécessaire de renforcer les capacités des formateurs pour l'accompagnement pédagogique auprès des référents ou tuteurs pour réussir l'implantation du programme de formation.

Annexe 1 : Glossaire

Activité : Ensemble des actions (l'action étant le fait de transformer un environnement) d'un individu à son poste pour remplir les missions qui lui sont confiées

Agneau : petit né de l'accouplement d'une femelle mouton (brebis) et d'un mâle mouton (bélier) matures. Le terme féminin est agnelle.

Approche par compétences (APC) : Approche qui consiste essentiellement à définir les compétences inhérentes à l'exercice d'un métier et à les transposer dans le cadre de l'élaboration d'un référentiel de formation ou programme d'études

Cabri : petit né de l'accouplement d'une femelle caprine (chèvre ou bique) et d'un mâle caprin (bouc) matures.

Chaleur : manifestation externe de l'ovulation chez les femelles des mammifères. Ce phénomène qui est cyclique pour une femelle mature vide correspond à la période idoine pour l'accouplement.

Compétence : Regroupement ou ensemble intégré de connaissances, d'habiletés, d'attitudes et de comportements permettant de faire, avec succès, une action ou un ensemble d'actions telles une tâche ou une activité de travail. On distingue deux types : les compétences particulières (qui portent sur des tâches types du métier ou de la fonction de travail) et les compétences générales (qui portent sur une activité de travail ou de vie professionnelle qui déborde du champ spécifique des tâches du métier lui-même)

Connaissances : Ensemble d'informations détenues en propre par l'individu, afférentes aux objets et à l'environnement, aux propriétés de ces objets, aux lois relatives à cet environnement

Conservation (préservation) : maintien des races d'animaux domestiques en effectifs suffisants pour pouvoir poursuivre la sélection et éviter les sous-effectifs et l'extinction.

Elevage en consanguinité (ou endogamie) : l'accouplement de deux animaux apparentés – ayant habituellement un ancêtre commun dans les deux ou trois générations précédentes.

Embouche : Technique d'engraissement des mammifères à des fins de production de la viande par une alimentation riche et dans un système plus clos (intensif).

Emploi : Ensemble des activités qu'un individu exerce régulièrement et qui lui sont attribuées en fonction de l'organisation.

Exotique : pour les races, se dit d'une race importée, provenant d'un secteur géographique, comme par exemple les races des régions tempérées importées dans les pays tropicaux.

Fonction : C'est un ensemble d'activités dans l'entreprise orientées vers une même finalité. Exemples : fonction « personnel », fonction « financière » ; fonction « maintenance ». La fonction a un caractère collectif. Elle finalise l'activité individuelle.

Insémination artificielle : la technique consistant à introduire du sperme (et les spermatozoïdes donc) dans les voies génitales d'une femelle.

Maquignon : Commerçant de petits ruminants sur pied (vivants).

Métier : Travail exercé dans le cadre d'une profession donnée. C'est l'ensemble des activités pratiquées habituellement pour se procurer un revenu dans un domaine donné, et qui fait appel à des connaissances plus ou moins spécialisées.

Monte (saillie) : acte de l'accouplement chez les petits ruminants.

Opération : Action qui décrit les phases de réalisation d'une tâche ; elle correspond aux étapes des tâches à accomplir. Elle est reliée surtout aux méthodes et aux techniques utilisées ou aux habitudes de travail. L'opération permet d'illustrer un processus de travail.

Parturition : mise-bas chez les mammifères.

Performance : Objectif minimum à atteindre en fonction des critères de formation définis et adaptés à un groupe déterminé. Comportement observable et mesurable.

PPR : Peste des Petits Ruminants. Pathologie assez brutale et très mortelle chez les petits ruminants.

Puberté : âge à partir duquel l'animal est capable de se reproduire (production des gamètes viables).

Qualification : La notion de qualification renvoie à un jugement officiel et de légitimé qui reconnaît à une ou plusieurs personnes des capacités requises pour exercer un métier, un emploi ou une fonction.

Réforme : retrait d'un animal par abattage avant la fin de sa carrière reproductive pour des raisons de performances insuffisantes.

Savoir : Ensemble d'informations détenues en propre par l'individu. Ensemble des connaissances théoriques et pratiques. Le savoir est compris ici comme un terme générique, les savoir-faire et les connaissances sont des registres particuliers du savoir.

Sélection : choix de certains animaux en préférence à d'autres au sein d'une population.

Tâche : C'est la description élémentaire de l'activité correspondant à une prestation attendue, à partir des ressources dont dispose la personne et en fonction des exigences qui lui sont fixées

Annexe 2 : Liste bibliographique consultée

- Baenyi P., Meutchieye F., Ayagirwe B.R., Bwihangane B., Karume K., Mushagalusa N.G., Ngoula F.** 2018. Biodiversity of indigenous Djallonke sheep (*Ovis aries*) in Sudano Guinean region in Cameroon. *Gen. Biodiv. J.* **2**(2): 1-10.
- Choupamom J, F. Meutchieye, A Njoya, Manjeli Y.** 2015. Paramètres phénotypiques et génétiques du poids et du GMQ chez la chèvre Kirdi (*Capra hircus*) dans la zone s o u d a n o sahélienne du Cameroun. *Bulletin of Animal Health and Production in Africa (African Animal Genetics Resources Bulletin) December 2015: 109-120.*
- Djomo Dokam L.** 2017. Caractéristiques zootechniques et production de lait de chèvre dans la région du Nord-Ouest Cameroun. *Mémoire d'Ingénieur Agronome, Option Productions Animales.* FASA, Université de Dschang.
- Jaza F.A., Meutchieye F., Tsafack P.P., Kamajou F.** 2019. Constraining resources preventing the optimal profitability by goat raisers in Cameroon. *Russian Journal of Agricultural and Socio-Economic Sciences* 4(88):160-171. DOI 10.18551/rjoas.2019-04.21. https://rjoas.com/issue-2019-04/article_21.pdf
- Kenfack J.A.** 2015. Caractéristiques socio-économiques et techniques de l'élevage caprin dans le Département de la Menoua (Ouest-Cameroun). *Mémoire d'Ingénieur Agronome, Option Productions Animales.* FASA, Université de Dschang.
- Kouam S J, F. Meutchieye, Kenfack W P and Manjeli Y.** 2015. Prolificacy and its relationship with body measurements in Cameroon native goats. *Bulletin of Animal Health and Production in Africa (African Animal Genetics Resources Bulletin) December 2015:231-238.*
- Meka Zibi II M.A., Meutchieye F., Ntsoli J., Tadakeng Y., Fonteh F.** 2019. Factors affecting the global diffusion of an African animal genetic resource: the case study of the Cameroon Blackbelly. *PKFokam Journal of Applied Science and Technology, Inaugural issue June 2019: 21-29.*
- Meutchieye F.** 2016. Etat des lieux des ressources génétiques animales endogènes en Afrique centrale, (Septembre 2016). Projet GIZ-PAFO-PAEPARD, 36p.
- Meutchieye F. & Bekono G.** 2016. Analyse de l'impact socio-économique des programmes de sélection et d'amélioration génétique en Afrique central : Etat des lieux. Rapport d'étude. Bureau Interafricain des Ressources Animales (UA-BIRA), 68p.
- Meutchieye F., Manjeli Y.** 2015. Primarity and biometric indices of native goats in western Cameroon. *Bulletin of Animal Health and Production in Africa (African Animal Genetics Resources Bulletin) December 2015:269-274.*
- Meutchieye F., ASN Katchouang, A Tangomo, S A Djoulde, M Agaba, Manjeli Y.** 2015. Phenotypic features of Cameroon native goats under traditional management. *Bulletin of Animal Health and Production in Africa (African Animal Genetics Resources Bulletin) December 2015:263-268.*
- Meutchieye, F.** 2014. Comment réussir son élevage de chèvres. *Afrique Agriculture* N°401, Juillet-Aout 2014, pp.41-42.
- Meutchieye, F., Ema-Ngono, P.J., Agaba, M., Djikeng, A., Manjeli, Y.** 2014. Genetic diversity of Cameroon indigenous goat populations using microsatellites. *Livestock Research for Rural Development* **26** (7) 2014.
- Meutchieye, F.,** Ebodiam, E.E.S. 2013. Promouvoir l'élevage des chèvres à travers une approche intégrée pour lutter contre la pauvreté au Cameroun? *AGRIDAPE, Revue sur l'Agriculture Durable à faibles apports externes, Vol. 29* (3) : 29-30.
- Sango Mandack D.N.** 2015. Caractéristiques socio-économiques et techniques de l'élevage caprin dans la région de l'Extrême Nord Cameroun *Mémoire d'Ingénieur Agronome, Option Productions Animales.* FASA, Université de Dschang.
- Shey Ndogmi.** 2018. Determinants of goat production in Cameroon western

highlands. Mémoire de Master of Science en Biotechnologies et Productions Animales, Option : Amélioration Génétique et Systèmes de Production. FASA, Université de Dschang.

Tarekegn GM, Wouobeng P, Kouam SJ, Mrode R, Edea Z, Liu B, Zhang W, Mwai AO, Dessie T, Tesfaye K, Strandberg E, Berglund B, Mutai C, Osama S, Wolde AT, Birungi J, Djikeng A, Meutchieye F. 2019. Genome-wide diversity and demographic dynamics of Cameroon goats and their divergence from East African, North African, and Asian conspecifics. *PLoS ONE* **14**(4):e0214843. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0214843>.

Wouobeng P., Kouam S.J., Meutchieye F., Manjeli Y., Achieng A., Tutah J., Mutai C., Agaba M. 2018. Polymorphism of Prolificacy Genes (BMP15, BMPR1B and GDF9), in the Native Goat (*Capra hircus*) of Cameroon. *Proceedings of the World Congress on Genetics Applied to Livestock Production*, 1

Annexe 3 : Liste des personnes, des organisations et des entreprises consultées

Structure	Nom et prénom des personnes rencontrées	Maillons et métiers ou fonctions (personnes ressources)
Entreprise de type artisanat		
1.	Djaountoing Sabole	Production/Éleveur
2.	Oumarou Bouba Adjii	Production/Emboucheur
3.	Jema Vendi	Production/Berger
4.	Souaibou Biri	Commercialisation/Boucher
5.	Hamza Oumarou	Commercialisation/Maquignon
6.	Mang-Egri Simon	Commercialisation/prestataire vétérinaire
7.	Dairou Ibrahim	Transformation/Braiseur
8.	Ahmadou Zougué Hamdeo	Production/emboucheur
9.	Alhadji Hamidou Saliou	Production/Emboucheur
10.	Housseini Digao	Production/berger
11.	Hapsatou Mohamadou	Vendeuse
12.	Idrissou Saliou	Commercialisation/Boucher
13.	Hamidou Laré	Transformation/Tanneur
14.	Mairam Hamadou	Productrice de lait
15.	Idrissou Oumarou	Fabricant de fromage
15.	Abdoulaye Oumarou	Commercialisation/Maquignon
16.	Mohamadou Ahmadou	Commercialisation/Prestataire
17.	Abdourhaman Bouba	Transformation/braiseur
18.	Bouba Garga	Éleveur
19.	Ousmanou Maounde	Emboucheur
20.	Ali Adamou	Berger
21.	Haboubakar Ousmanou	Tanneur
22.	Ganava David	Charcutier
23.	Oumarou Viche	Braiseur
Entreprises de type moderne, semi-industriel ou Industriel		
Opérateur de formation		
1.	Idrissou OUMAROU	Opérateur professionnel
Autres personnes ressources rencontrées		
1.	NGONMI BELDO	Emboucheur

Annexe 4 : Liste des participants à l'atelier de présentation de la mission conjointe d'élaboration des référentiels

N°	Nom et prénom	Activité / Fonction	Localité
1.	Haman Dawai Raymond	MINADER Nord	Garoua
2.	NAFISSATOU	MINEFOP NORD	Garoua
3.	ERAYAVAI BOUBA Françoise	MINEPIA Nord	Garoua
4.	Dr SALI Bourou	MINRESI NORD	Garoua
5.	Kami BOUBA	MINJEC-NORD	Garoua
6.	GASSISSOU Gisèle	AFOP-Coordonnateur de Zone	Garoua
7.	DJALO Gabriel	REFO-ACEFA Nord	Garoua
8.	Dr MAMOUDOU Hassana	CNPCC	Garoua
9.	NARKI BARGIO Jean Prisin	SG/Régionale CAPEF	Garoua
10.	HAMIDOU SAIDOU	CDEN	Garoua
11.	DIDJA D GARGA	PRODEL	Garoua
12.	DJONWE Basile	ASCNPD	Garoua
13.	François MAMA	PLAN Cameroun	Garoua
14.	BOUBA Nicolas	CODAS CARITAS Garoua	Garoua
15.	IYA ABDOULKADIRI	CRPA	Garoua
16.	Dr LAHAMDI	STATION ZOOTECHNIQUE	Louguéré
17.	Dr ADAMOU SALI	CEMA-VET	Garoua
18.	ALIOU	FAVIDA	Garoua
19.	YIDAM	ASAPE	Garoua
20.	NGOMNA Michel	Point focal MINEPIA-NORD	Garoua
21.	MONGLO Marcel	Point focal MINADER-NORD	Garoua
22.	SOUINA Janvier	Point focal MINEPAT NORD	Garoua
23.	ABDOURAMAN	AVEMOC	Garoua
24.	Mme HABIBA AGAWAL	Productrice	Ngong

25.	MAIKOLWANG Pauline	Abattoir de Garoua	Garoua
26.	M. KENZONG Pierre	Directeur ETA Garoua	Garoua

Annexe 5 : Liste des participants à l'AST et à la validation des référentiels

N°	Nom et prénom	Activité / Fonction	Localité
Personnes ressources			
1	Dr LAHAMDI	Directeur CFAP LOUGGUERE	Lougguré
2	Dr RAKANSOU	Directeur CFAP WAKWA	Ngaoundéré
3	Ing. HAMADOU ADAMA LAMINO	Chef d'antenne CDEN/EXTREME - NORD	Maroua
4	NGOMNA Michel	Point focal MINEPIA-NORD	Garoua
Emboucheur des petits ruminants			
5	Oumarou Hadabi	Emboucheurs	Garoua
6	ALIOU	FAVIDA	Garoua
7	YIDAM	ASAPE	Garoua
8	ABDOURAMAN	Emboucheurs	Garoua
9	HABIBOU	Emboucheurs	Garoua
10	OUSMANOU	Emboucheurs	Ngaoundéré
11	NASSOUROU	Emboucheurs	Guider
12	IBRAHIMA FAROUK	Emboucheurs	Guider
13	SANI	Emboucheurs	Garoua
14	Mme DOUDOU epse FOKA	Emboucheurs	Ngong
15	ALI HAMAN BADJAM	Emboucheurs	Garoua
16	ADAMOU	Emboucheurs	Ngong
17	ALI ADAMOU	Emboucheurs	Garoua
18	SOUFIANOU MAL HAMAN TOUKOUR	Emboucheurs	Garoua
19	ISHIAGA HAMAN TOUKOUR	Emboucheurs	Garoua
Consultants			
20	Dr MAHAMAT ALHAJI	Consultant Chef d'équipe CV PR	Garoua
21	Dr Félix MEUTCHIEYE	Consultant Expert CVA PR	
22	M. MOUHAMAN Nourou	Cadre MINEPIA	Yaoundé

Annexe 6 : Équipe de coordination et de rédaction

Coordination et suivi du projet

N°	Nom et prénom	Structure/Position	Localité
1.	Dr BAHM Andréa	Directrice de Programme PADER	Yaoundé Cameroun
2.	Dr KOBELA Emmanuel Alain	Conseiller technique Planification Suivi-évaluation, PADER	Yaoundé Cameroun
3.	Dr DIOP Abdallah	Chef de Projet PADER	Garoua Cameroun
4.	BOUBA Raymond	Chef d'antenne PADER	Garoua Cameroun

5.	APAN Albert	Chef d'antenne PADER	N'Gaoundéré Cameroun
6.	DTISSEBE DJORYANG Parfait	Expert Formation professionnelle Agropastorale	Garoua

Équipe de rédaction

N°	Nom et prénom	Structure/Position	Localité
1	ILBOUDO MAHAMADI	Chef de mission	Ouagadougou
2	Dr MAHAMAT ALHAJI	Consultant Chef d'équipe CVA Petit Ruminant	Garoua
3	Dr Félix MEUTCHIEYE	Consultant Expert CVA Petit Ruminant	Dschang
4	M. MOUHAMAN Nourou	Cadre MINEPIA	Yaoundé

